I.S.S.N. 1141 - 135 X

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

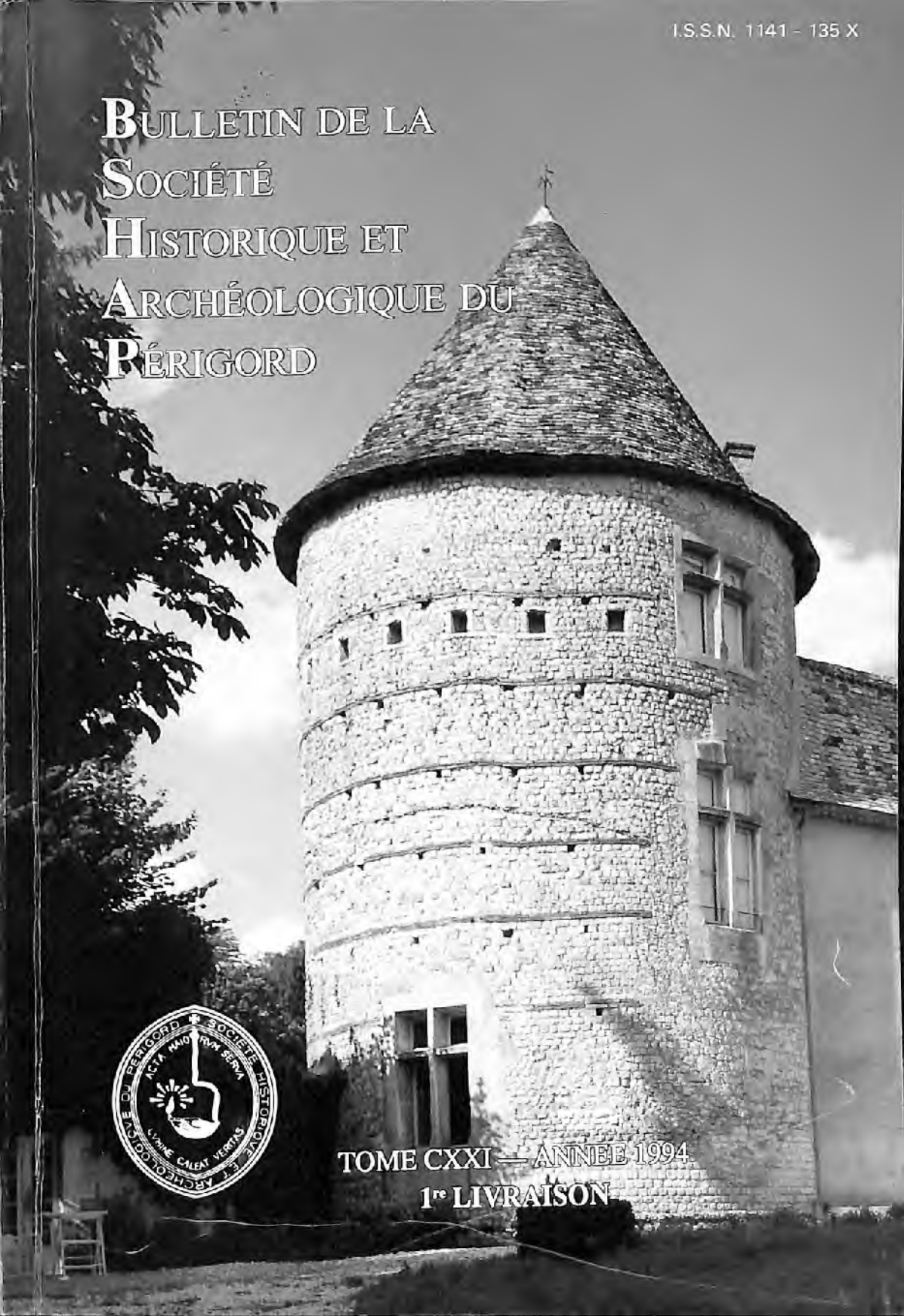

TOME CXXI — ANNEE 1994
1re LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	80 F
Pour un couple, ajouter une cotisation	80 F
Droit de diplôme	50 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	140 F
Abonnement pour les particuliers non membres	230 F
Abonnement pour les collectivités	230 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F

Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) selon le cas.

Il est possible de régler sa cotisation 1994, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Sur présentation d'une photocopie de leur carte d'étudiant:

- Les étudiants en histoire et archéologie seront admis et auront le service du bulletin gratuitement.

- Les étudiants d'autres disciplines règleront demi-tarif.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeller à tous ce qui suit:

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

I.S.S.N. 1141 - 135 X

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

TOME CXXI — ANNÉE 1994
1re LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1re LIVRAISON 1994

- Conseil d'administration de la S.H.A.P. pour 1994 3
- Compte rendu de la séance
du 5 janvier 1994 4
du 2 février 1994 11
du 2 mars 1994 14
- La maman de la "Vénus" de Laugerie-Basse aurait-elle eu des enfants? (Jean-Pierre Duhard) 17
- Contribution à l'étude de la nécropole du Puy Saint-Front pendant le moyen Age (Stéphane Baunac) 23
- A propos de La Rigale (Henry de Castellane) 41
- Les bibliothèques privées des bourgeois bergeracois au XVIIIe siècle (Michel Combet) 51
- Un registre d'institutions canoniques de Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne (Robert Bouet) 69
- La papeterie de Vaux-Malherbeaux (Francis A. Boddart) 97
- 16 février 1944: le Pont-Laveyrat (Thierry Galvagnon) 119
- La brigade indépendante Alsace-Lorraine (Raymond Bergdoll) 125
- Dordogne-Périgord. Et si, en se tournant vers l'histoire, on dépassionnait le débat (René Larivière) 128
- Dans notre iconothèque:
Inventaire iconographique des figures féminines schématiques du Périgord (B. et G. Delluc) 131
- Travaux universitaires:
J.-Ch. Guillabot: La Vie consulaire à Périgueux (1739-1789) - M. Moreau: La cité de Clairvivre à Salagnac (1931-1933) - O. Michel-Dausac: Les peintures murales de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès (XIVe siècle) (D. Audrerie) 139
- Notes de lecture :
T. Boisvert: *Almanach satirique illustré de la Dordogne; 50 ans, éditions Fanlac 1943-1993*; G. Penaud: *Chroniques secrètes de la Résistance dans le Sud-Ouest;* Geneviève Carion-Machwitz: *Soleil de feu;* Brantôme: *Discours sur les duels;* Dr K. Thorn: *Brantôme et les dames;* J. Cormault, P. Davaine: *Une île en Périgord;* H. Aristizabal, X. Darcos: *L'orgue de l'église de la Cité;* B. Darchen: *Secrets de plantes à Vendoire;* R. Larivière: *Terrasson, vu à travers les archives de sa paroisse; 350 ans d'histoire et de légendes... du soulèvement d'Abjat aux marchés de Piégut;* G. Bussière, E. Legouis: *Le général Michel Beaupuy;* D. Lormier: *Les grands crimes du Sud-Ouest;* O. Baudry: *Prigonrieux les trois églises; Dordogne-Périgord;* M. Gossare: *Histoire du Coux et de Bigaroque;* J.-C. Bonnal: *Le rugby en Périgord, t. 2;* M. Cusset: *Récits insolites de faits réels* (D. Audrerie) 141
- Entrées dans notre bibliothèque 144
- Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture 148
- Rapport moral 1993 149
- Rapport financier 1993 150
- Liste des nouveaux membres titulaires admis en 1993 153
- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 157

Le présent bulletin tiré à 1.600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange et Jeannine Rousset, avec la collaboration de la commission de lecture. Ont également participé à la préparation de ce numéro: D. Audrerie, M. Berthier, B. et G. Delluc, A. Lafosse, P. Pommarède.

Photo de couverture: Le château de la Rigale à Villetoureix (photo Editions René, Marsac-sur-l'Isle).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 1994

MM. AUDRERIE, BELINGARD, BITARD, BORDES, DELABROUSSE-MAYOUX, Mme DELLUC, Dr DELLUC, MM. FOURNIOUX, LAGRANGE, Mme MIQUEL, MM. MOUILLAC, POMMAREDE, Mme ROUSSET, MM. SOUBEYRAN, TURRI.

BUREAU

Président : P. Pierre POMMAREDE.

Vice-Présidents : M. Michel SOUBEYRAN, Mme Jeannine ROUSSET.

Secrétaire général : M. Dominique AUDRERIE.

Secrétaire-adjoint : Mme Brigitte DELLUC.

Trésorier : M. Charles TURRI.

Trésorier-adjoint : M. Bernard FOURNIOUX.

Commission de publication

Le président, le président sortant, le secrétaire général.

Commission des finances

Le président, le secrétaire général, M. Soubeyran.

Le bureau a nommé :

Directeur du Bulletin

M. Jacques LAGRANGE assisté de Mme Jeanine ROUSSET.

Bibliothécaires

M. Gérard MOUILLAC assisté de M. François MICHEL.

Relations médiatiques

Mme J. MIQUEL.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 5 JANVIER 1994

Présidence du père Pommarède, président.

Présents: 111 - Excusés: 3.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE

Professeur Paul Fénelon.

FELICITATIONS

M. Gérard Fayolle, président du Conseil général, qui vient de recevoir les insignes de l'ordre national du Mérite.

M. Jean-Noël Bonnichon, élevé à la dignité d'officier de la Légion d'honneur.

ENTREES D'OUVRAGES

– *Sites naturels en Périgord*, par Dominique Audrerie et Yannick Couleau, éditions Fanlac et C.A.U.E. Dordogne, Périgueux, 1993 (don des auteurs).

– *1944 en Dordogne*, par Jacques Lagrange, éditions Pilote 24, Périgueux, 1993 (don de l'éditeur);

– *Dordogne Périgord*, éditions Bonnefon, Paris, 1993;

– *Les peintures murales de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès*, par Olivia Michel-Lansac, mémoire de maîtrise d'art médiéval, université Paris X, sous la direction du professeur J.-P. Caillet;

– *Notes de préhistoire* (recueil I et II), par Brigitte et Gilles Delluc (don des auteurs);

– *Brantôme et les dames*, par le docteur Kent Thorne, Les cahiers de l'abbaye de Brantôme, 1993 (don de l'association "Les Amis de Brantôme);

– *Autour du château d'Hautefort*, par le chanoine Goumet, éditions du Périgord Noir, Périgueux (don de M. Charrières).

ENTREE DE DOCUMENT

– Enregistrement de la conférence d'Olivia Michel-Lansac sur les peintures de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès (don du Dr Marty);
– Série du bulletin de liaison du Ve régiment de chasseurs *La Licorne;*
– Plusieurs exemplaires des Cahiers de Bospicat de Marcel Loth (don de M. Lagrange);
– Dépliants sur les églises à coupoles du Ribéracois (don de M. Audrerie).

REVUE DE PRESSE

– Dans *Mémoires de la Dordogne*, revue des Archives départementales n° 3 - décembre 1993, on note particulièrement une biographie du père Antoine Teyssandier, chanoine régulier de Chancelade, par Louis Grillon et la présentation des grands brûlements d'archives à l'automne 1793 par Bernard Reviriego.
– Dans le *bulletin* de la Société préhistorique française, tome 90, n° 6, de novembre-décembre 1993, Julia Roussot-Larroque analyse l'Age du Bronze dans la grotte Vaufrey, à Cénac-et-Saint-Julien.
– Dans *l'Agriculteur de la Dordogne* du 24 décembre 1993, Jean-Louis Galet rappelle que les éditions Fanlac fêtent le cinquantenaire de leur création. Une exposition aux Archives départementales a été réalisée à cette occasion.
– Les *Feuillets Sem* n° 27 de novembre 1993 poursuivent la présentation de l'œuvre de Sem.
– Dans *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de janvier 1994, Yves Magnen signale un portrait de Montaigne que la famille de Launay fit passer pour celui de l'un de leurs ancêtres; Huter-Pendragon reprend l'histoire de la phrase fameuse "Qui t'a fait comte?".
– Dans le *Journal du Périgord*, n° 19 de décembre 1993, Dominique Lavigne traite des cabanes à pierre sèches de Daglan, Dominique Audrerie du château disparu du Meynard à Prigonrieux, Joëlle Chevé de la famille Jay de Beaufort et Isabelle de Monvert-Chaussy du château de Bridoire.
– Le *bulletin* de la Société d'histoire de la Guadeloupe propose une biographie de Louis-Daniel Beauperthy sous la plume de R. Bonnet (n° 17-18 de l'année 1972).
– *Lo Bornat*, n° 4, 1993, rappelle la personnalité et l'œuvre de Maurice Albe.
– Dans le *bulletin* du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, n° 33, de décembre 1993, on peut mentionner la généalogie des familles Vilatte, Liénard, Bazin et Prunet et un relevé du rôle de la Faille à Saint-Astier (1548). Deux numéros spéciaux ont paru en 1993: l'un sur les patronymes de la paroisse de Beauzens (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles), l'autre reprend les communications présentées à Chancelade lors de la journée du 24 avril 1993.

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, le président présente les vœux traditionnels et remercie tous ceux qui se sont manifestés: Mme André, M. Bordes et toute l'équipe des Archives départementales, M. et Mme Cantrin, Mme Copeland, Mme Desplat, M. Ladevie, M. de Lamartinie, M. Lebrette, Mmes Lestang, M. Maintignieux, M. Mongibeaux, Mme Roussot- Larroque, le Dr Vigeant.

D'après une notice nécrologique établie par notre collègue M. Berthier, il rappelle la personnalité de notre éminent collègue Paul Fénelon, récemment décédé.

Le professeur Paul Fénelon est mort à Fontenay-aux-Roses le 19 décembre 1993. Il a été inhumé le 23 à Trémolat. Il était un des plus anciens membres de la S.H.A.P.

Né le 14 janvier 1903 à Trémolat, il avait épousé Denise Loiseau (1900-1991) le 30 août 1924.

Agrégé d'histoire et géographie, docteur ès-lettres Paul Fénelon fut professeur aux lycées d'Agen, de Bordeaux, Michelet et Louis-le-Grand à Paris, aux écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses. Il fut ensuite de 1948 à 1961 professeur à l'université de Poitiers puis, jusqu'à la retraite en 1973 à celle de Tours.

Spécialiste en géomorphologie et en karstologie, il fut membre du Comité national de géographie. Il a publié de nombreux ouvrages en particulier *Périgord enchanté* chez Arthaud en 1966, le *Vocabulaire de géographie agraire* en 1970 et dans la collection "Atlas et géographie de la France moderne" dirigée par Louis Papy, en 1978 le volume consacré aux Pays de la Loire.

Trémolat lui doit quelques textes fondamentaux. D'abord en 1960 dans le B.S.H.A.P. (Mélanges Géraud-Lavergne): "Le terrier de Trémolat en Périgord vers 1740" où il révélait le rôle important de dom Jacques de Maillé, prévôt de Trémolat (1738-1752). En 1988 paraissait au Bugue (PLB Editeur): *Trémolat, histoire et toponymie*. En 1989, dans le bulletin du C.G.H.S.: "Un finage périgourdin: Trémolat sur Dordogne".

Trémolat était le berceau de sa famille. Son arrière grand-père Léonard Fénelon y était né le 1er mars 1825, il avait épousé Catherine Castagnol dont il avait eu un fils Jean né le 16 janvier 1851. Celui-ci ayant épousé Clothilde, Gabrielle Meyssignac, elle aussi de Trémolat, en avait eu trois enfants: Catherine épouse d'Elie Castagnol, Jean qui fut tué en 1915 à Argicourt (Somme), et Léonard, le père de Paul, qui fut maire de Trémolat de 1912 à 1953.

L'attachement de Paul Fénelon à son village était exemplaire, il y revenait trois ou quatre fois par an et encore pendant l'été 1992 peu après la mort douloureuse de son épouse. Il aimait rappeler qu'il y avait été enfant de chœur et la nomination à l'évêché de Périgueux de Mgr Poulain, originaire du Calvados, lui faisait dire avec un sourire "Aux Rogations dans mon enfance, on chantait encore: "des Normands délivre-nous Seigneur". Ils étaient partis depuis plus de 1000 ans!".

Il racontait volontiers que sa maison du Barry avait été autrefois la maison forte de l'enclos monastique de Trémolat au nord de l'église et au débouché de l'ancien chemin de Sainte-Alvère qui est maintenant un sentier de grande randonnée.

Au sujet du livre *1944 en Dordogne**, de notre collègue Jacques Lagrange, notre président d'honneur, le Dr Gilles Delluc déclare alors:

"C'est un livre à la fois impressionniste, par petites touches, mais aussi rigoureux, avec des références implacables, sans complaisance(s), et bâti sur un plan réfléchi, nécessaire pour une telle masse d'informations.

Dans l'analyse, j'ai été particulièrement intéressé par la description quasi typologique des protagonistes et celle des cours de justice, sujets en général très mal exposés. Mais tout serait à citer...

A chaque chapitre, j'ai été admiratif vis-à-vis du plan, qui étudie pour chaque sujet, ce qui s'est passé avant, pendant et après la Libération. C'est l'inverse d'un fourre-tout qui étudierait le début 44, le mois d'août et la fin de

* Lagrange (J.), *1944 en Dordogne*, Pilote 24 édit., Périgueux, 1993.

44, en blocs. Il y a une réflexion véritable et une vue sur l'évolution, point par point, des faits.

Au fond, pour traiter d'une page ou plutôt d'un chapitre d'histoire contemporaine, on peut se placer selon trois angles de vue:

1 - celui de la personne qui a vécu - pleinement - les événements;

2 - celui de la personne qui ne les pas vécus, mais qui peut, par la grâce du métier d'historien, les faire renaître et les analyser;

3 - celui de la personne qui les a connus, mais qui était trop jeune pour les analyser. Ils sont alors tout proches de sa sensibilité, même si, de prime abord, il lui faut aussi faire une recherche pour les appréhender vraiment. Cela ne se fait pas sans efforts. C'est si difficile d'écrire... D'autant qu'une deuxième édition, ou des compléments suivront certainement.

C'est sans doute, parce que J. Lagrange se range dans la troisième catégorie d'auteurs, que son beau et si dense livre *1944 en Dordogne*, est une œuvre d'une grande qualité de recherche, mais aussi un ouvrage auquel on doit reconnaître quatre qualités, insignes pour un sujet si proche et si lointain, si clair et si difficile, traitant de faits vieux d'un demi-siècle mais qui semblent dater d'hier seulement pour beaucoup d'entre nous [1].

Oui, ce livre est vivant et humain, honnête et courageux".

Une correspondance a été adressée au maire de Périgueux, afin que des mesures soient prises pour la bonne conservation des peintures accrochées dans la salle du Château-Barrière.

Le chanoine Jardel a relevé dans le dernier catalogue de Thierry Bodin la mise en vente d'une lettre de Samuel Pozzi, adressée le 3 février 1913 à Marguerite Moreno, à Buenos-Aires.

M. Cruège indique que dans le livre *La grande histoire du foie gras* (éditions Flammarion, Paris, 1993), plusieurs pages sont consacrées au Périgord.

Le père Béhague projette une série de diapositives prises en 1957 à la suite de la découverte par Roger Constant du squelette de l'Homme du Régourdou.

M. Bordes présente la dernière livraison du bulletin des Archives départementales.

A la suite d'une question de M. Larivière sur la signification du mot "neutre" relevé dans des documents d'archives à la suite du nom de personnes, MM. Filhiol et Boutet estiment que ce mot fait référence à la religion de la personne, neutre étant équivalent à religion.

M. Bernard Lachaise fait une présentation de son livre sur Yvon Delbos et précise les circonstances qui l'ont amené à faire cette biographie.

Le colonel Pierre Garrigou-Grandchamp présente, à l'aide de nombreux documents, les premiers résultats de son enquête sur l'architecte dans notre région.

L'architecture civile romane de Périgueux, pour être méconnue, n'en est pas moins d'une qualité telle qu'elle place la capitale du Périgord au premier rang des villes ayant conservé une architecture civile romane. Au premier plan, des édifices, hélas trop souvent disparus, qui illustrent cette époque, se plaçait le "grenier du chapitre" de Saint-Front. Décrit par Mourcin et Verneilh, mais complètement ruiné au cours de la première moitié du XIXe siècle, il a complètement disparu de la mémoire des Périgourdins. Pourtant, les indications de ces deux archéologues, complétées par les renseignements

1 Mais que l'on connaît mieux, sur le plan national, grâce aux travaux récents, comme ceux de Robert O. Paxton, de Marc Ferro, Henri Rousso, de Jean-Pierre Azéma...

fournis par l'abbé Audierne, J. Secret et les matrices cadastrales, permettent de localiser précisément l'édifice, sur la terrasse au sud du cloître de Saint-Front. Par ailleurs, la vue du Puy Saint-Front peinte sur le portrait de monseigneur Machéco de Prémeaux au milieu du XVIIIe siècle, montre, à gauche du clocher, un grand édifice à deux étages, percé de fenêtres quadruples sous archivoltes. Ses proportions, la composition de la façade et son emplacement permettent de l'identifier comme une représentation fidèle du "grenier du chapitre" (également représenté, sur même emplacement, sur la gravure de Belleforest). La comparaison de l'édifice avec la maison romane de la rue des Farges confirme que sa vocation fut vraisemblablement principalement résidentielle. Il est probable, vu les usages du temps, que le monastère de Saint-Front disposait d'un logis des hôtes; notre bâtiment pourrait être une hôtellerie monastique, du type de celle qui subsiste à Cluny. A moins qu'il ne fût un palais abbatial, voir épiscopal. Quoi qu'il en soit, il paraîtrait dorénavant judicieux d'appeler cet édifice du XIIe édifice, "palais de Saint-Front".

Mme Arlette Higounet-Nadal vient de donner à notre société une cinquantaine de tirés à part des écrits de notre Président d'honneur, le professeur Charles Higounet. Remerciements n'est pas le mot propre qu'il convient d'employer mais bien acceptation reconnaissante d'un legs, avec ce qui en découle de respect et de charges.

Les originaux dûment enfermés dans l'armoire aux trésors, mais les photocopies, reliées en plusieurs tomes, sont à la disposition des chercheurs. Ils s'ajoutent aux deux volumes *Paysages et villages neufs* et *Villes, sociétés et économies médiévales* dont les reliures fatiguées montrent à quel point ils sont utilisés. Que Mme Higounet-Nadal nous pardonne de parler de bibliographie. Une partie des œuvres de Charles Higounet, citée au début de *Paysages et villages neufs* est complétée en 1993. Cette bibliographie et l'hommage de Pierre Toubert à Charles Higounet précèdent le premier volume de photocopies.

Dans notre bibliothèque, inclus ou non dans ces ouvrages, nous pouvons consulter entre autres 31 articles de Charles Higounet dans les *Annales du Midi* (le premier paru en 1932, il avait 21 ans, quelques mois avant son agrégation), 10 ans dans la *Revue de Comminges*, 10 dans la *Revue historique de Bordeaux*, 13 dans les différents congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, et différentes prestations dans les revues des sociétés sœurs Agenais, Landes, Gers, Libournais, Réolais, sans oublier les articles parus dans les *Cahiers de Commarque, de Fanjeaux, de Flaran*.

Certes on peut regretter que le bulletin de notre société ne bénéficie que de bien peu de paragraphes de son Président d'honneur: quelques lignes sur la bastide de Goyran, auxquelles il faut ajouter la remise à sa place de Bertran de Born dans les *Cent portraits*. Mais cette lacune, affectueusement voulue sans doute, laisse le champ libre aux travaux de Mme Higounet-Nadal, qui, par hasard, et quel heureux hasard pour nous, est tombée sur les comptes de recettes de taille de la ville de Périgueux au XIVe siècle. Dans sa thèse et ses nombreux écrits, elle nous rajeunit de six siècles, nous faisant revivre avec les nobliaux et bourgeois de cette époque.

Il est évident, comme le fait remarquer le professeur Etienne dans la préface de *Paysages et villages neufs*, que des décennies d'études sur le même sujet si vaste soit-il, entraînent une évolution en fonction des données ou réflexions nouvelles. C'est le propre de l'intelligence de savoir s'y plier dans ce domaine-là Charles Higounet nous donne encore une leçon magistrale.

Qui a la carrure de Pierre Toubert pour parler de Charles Higounet? Le professeur Etienne et tant d'autres l'ont fait. L'historien-géographe promènera bien des générations de chercheurs de Comminges aux granges

cisterciennes, des grands crus bordelais aux marches de l'est, et des bastides pour revenir à Bordeaux. L'occupation du sol est maintenant une démarche incontournable. A tous les éloges, nous préférerons encore une petite phrase de Bernard Fournioux dans notre bulletin de 1988: "Les qualités de l'esprit sont inséparables chez lui de celles du cœur".

Il faut ajouter une toute petite touche de couleur, une nuance peut-être pas suffisamment mise en évidence, le professeur Charles Higounet est "natif Gascon". Lourde hérédité, dont on ne peut heureusement se défaire. La Gascogne est une région pleine de soleil, où un chat se nomme un chat, où les choses les plus sérieuses se disent avec une pointe d'humour. C'est sans doute pour cela, Monsieur le Professeur, que vos dires et vos écrits coulent aussi facilement que la Garonne. Nous savons bien, car nous avons appris de vous à être historiens et géographes, que Garonne et Dordogne sont destinées à se réunir.

Liste des tirés à part parmi les œuvres du professeur Charles Higounet offerts à notre société par Mme Higounet-Nadal.

Provenances, dates, tables: se reporter aux documents photocopiés. L'intitulé est suivi de quelques mots, en caractères minuscules, afin d'aider la recherche.

L'HISTOIRE "INDEPENDANTE" ET LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL. Erudition et vulgarisation.

PRODUCTION ET VULGARISATION DES VINS DE BORDEAUX AUX XVIIIe ET XIXe SIÈCLES. Essor et difficultés, les grands noms.

UNE CARTE DES VINS DU XIIIe SIECLE. Analyse d'un poème d'Henri d'Andeli.

NOTES SUR LA SUCCESSION DE CLOTAIRE II ET LE ROYAUME MEROVINGIEN DE TOULOUSE. Pourquoi Charibert règne sur l'Aquitaine, Toulouse, Périgueux.

LA COMMUNAUTE ET LES COUTUMES DE BURGAUD. Texte et commentaires de privilèges, 1296, 1321.

CHARLES VIII, JEAN DE FOIX-NARBONNE ET LE COMTE DE COMMINGES. Réforme prégrégorienne et canonisation de saint Bertrand.

CHRONIQUE DE TOPONYMIE. Souhaits du congrès de 1950.

A PROPOS DE LORMONT. Compte rendu de lecture.

UNE RELECTURE DE GUILLAUME ANELIER. Motifs profonds de la guerre de Navarre (1276-1277).

UN DERNIER MOT SUR LE CONCILE DE GRANON. Concile important (673, 675), choix du lieu, près de Marmande.

PROBLEMES DU MIDI AU TEMPS DE PHILIPPE AUGUSTE. Géographie féodale.

NOTES SUR LA TRADITION DE VILLA NOVILIACO D'HINCMAR. Domaines de l'église de Reims (Neuilly-Saint-Front).

UN NOUVEAU DOMAINE LAIC DU XIIIe SIECLE: LA CENSE DE LA POTIERE. Economie rurale entre Loire et Rhin.

NAPOLEON ET LA MUSIQUE. Du tambour à Lesueur. Les compositeurs.

L'ORDRE BENEDICTIN ET LA TERRE (VIe-XIIe SIECLES). Evolution: saint Benoit, Saint-Benoit d'Aniane, Cluny.

LE DUEL DE BORDEAUX N'AURA PAS LIEU. Scénario d'une tragi-comédie historique entre Charles d'Anjou et Pierre III d'Aragon.

L'ECRITURE DE L'ERUDIT OTHENART. Paléographie. Histoire de la Gascogne (1637).

LE CENTENAIRE DE CAMILLE JULLIAN. Historien de Bordeaux, archéologue.

LA FONDATION DU PRIEURE DE LA REOLE. Traditions et textes.

BORDEAUX AU XVIIIe SIECLE. Musiciens religieux et profanes.

LA PROBLEMATIQUE DE L'HISTOIRE DES CAMPAGNES. Au Moyen Age dans la moitié sud de la France.

GEOGRAPHIE DES PEAGES DE LA GARONNE ET DE SES AFFLUENTS AU MOYEN AGE. Péages seigneuriaux et organisations corporatives.

LE MILLENAIRE CAPETIEN. Attitude de la Gascogne face au roi des Francs aux IXe siècle et Xe siècles.

HISTOIRE DE L'AQUITAINE (en collaboration avec J.-B. Marquette):

1) Le haut Moyen Age.
2) L'expansion médiévale.
3) L'apogée du XIIIe siècle.
4) Un monde en mutation.

DU NOUVEAU SUR L'ECRITURE HUMANISTIQUE. Origine de la typographie moderne.

LES RELATIONS FRANCO-IBERIQUES AU MOYEN AGE. De Childebert à la route du fer, de la laine et des esclaves.

COMMENT L'HISTOIRE VERRA LA FORET DU XXe SIECLE. Amusante extrapolation. la forêt actuelle vue dans 2000 ans.

UN MANDEMENT DU SENECHAL D'AQUITAINE SUR LE FOUAGE DE 1366. Demandé par le Prince Noir pour l'expédition d'Espagne.

POUR LA CARTOGRAPHIE HISTORIQUE DES PYRENEES. Béarn, Comminges, programme de l'atlas historique des villes de France.

L'EMPREINTE DE L'HISTOIRE SUR LE PAYSAGE DES PYRENEES FRANÇAISES. Histoire et occupation du sol.

GIMONT AVANT LA BASTIDE. Exemple de transformations de l'habitat et des structures agraires aux XIIe et XIIIe siècles.

LA SOCIETE NOBILIAIRE EN BORDELAIS A LA FIN DU XIIIe SIECLE. Avec une carte des châteaux et maisons fortes.

LE PROBLEME ECONOMIQUE: L'EGLISE ET LA VIE RURALE PENDANT LE TRES HAUT MOYEN AGE. Avec liste et carte des monastères antérieurs à 819.

LES FORETS DE L'EUROPE OCCIDENTALE DU Ve AU XIe SIECLE. Avec carte.

LES GRANDES HAIES FORESTIERES DE L'EUROPE MEDIEVALE. Aménagement de la forêt en structures défensives.

LES VILLENEUVES DES CAMPAGNES PARISIENNES AU MOYEN AGE. Avec carte.

LA PLACE DANS LES VILLES NEUVES DE L'ITALIE MEDIEVALE. Aménagement des places dans les villes neuves avec cartes et plans.

LA GUERRE DE GASCOGNE ET LES BASTIDES-FRONTIERES LANDAISES. Bastides à vocation défensive.

L'HISTOIRE ET SES METHODES. La cartographie historique.

Suivent quelques tirés à part en allemand illustrés de la carte des bastides, commanderies, abbayes bénédictines et cisterciennes. Un ouvrage en espagnol nous montrant les itinéraires clunisiens et cisterciens traversant les Pyrénées.

Mme Arlette Higounet-Nadal fait don de tirés à part de ses propres œuvres. Il s'agit, nous l'aurions deviné, de quelques voiles levés sur le cartulaire de la Sauve-Majeure.

ADMISSIONS DU 5 JANVIER 1994

- Général (ER) Bouyse Jacques, 7, rue du Laos, 75015 Paris présenté par MM. G. Mouillac et J. Lafont-Grellety.

– Mme Belle Nelly, Les Papassols, 24430 Razac-sur-l'Isle, présentée par Mme S. Delperier et père Pommarède.
– M. Weber Patrick, 11, rue Roger-Boniface, 24600 Ribérac, présenté par MM. F. Michel et G. Mouillac.
– Mme Ricaud Marie-Béatrice, 17, avenue Amiral-Pradier, 24660 Coulounieix-Chamiers, présentée par père Pommarède et M. F. Michel.
– Mlle Bourdial Joëlle, 24290 Auriac, présentée par père Pommarède et M. D. Audrerie.
– M. Neycenssac Jean-Claude, Manoir de Laubertie, 24160 Saint-Jory de Lasbloux, présenté par MM. J. Carrère et G. Rousset.
– M. l'abbé de Montaignac de Chauvance Gérard, réadmission.
– Dr et Mme Brachet Jacques, Breuilh, 24210 Ajat, présentée par père Pommarède et père G. de Montaignac de Chauvance.
– M. de la Verrie de Vivans Hervé, Jeanbrun, 24260 Gageac-Rouillac, présenté par père Pommarède, et le marquis de Fayolle.
– Père Ventoze Michel, curé de Trélissac, 24750 Trélissac, présenté par père Pommarède et M. Ph. Doumenge.
– M. Depavril Thierry, 85, rue Victor-Hugo, 24210 Terrasson, présenté par MM. J. Lagrange et R. Larivière.
– M. Baudry Omer, 8, rue Fouclase, 24130 Prigonrieux, présenté par père Pommarède et M. L. Eckaert.
– M. Renié Guy-Marie, 150, cours Victor-Hugo, 33000 Bordeaux, présenté par MM. D. Audrerie et A. Roussot.
– M. Cros Claude, 64, rue Jean-Nicot, 24100 Bergerac, présenté par Mme P. Veyral et M. J. Lagrange.
– Mlle Carponsin Catherine, Résidence Antinéa, 244, rue H. de Montherlant, 33400 Talence, présentée par MM. Michel et H. Baunac.
– M. Gontié Roger, La Croze, 24350 Mensignac, présenté par Mme Ch. Nectoux et M. R. Caignard.
– Dr et Mme Barrande Paul, 80, rue G.-Péri, 24750 Trélissac présentés par M. l'abbé Fayol-Fricout et M. J. Barraude.
– Bibliothèque municipale de Prigonrieux, 24130 Prigonrieux.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 2 FEVRIER 1994

Présidence: P. Pommarède, président.

Présents: 111 - Excusés: 8.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

FELICITATIONS

Mme Frappin, qui vient de recevoir la Médaille de la Ville de Périgueux.

ENTREE DE DOCUMENTS

– *L'héraldique nippone, kamon et blason*, par Michel Rateau et Eiko Takagi-Rateau, extrait des Actes du Congrès national de Généaologie, Vichy, 1993 (don de M. Rateau).

– *Routes sur la région de Mussidan*, par Thérèse Ronot (don de l'auteur).
– Plaquettes de présentation du Centre hospitalier de Périgueux et de la polyclinique Francheville (don du Dr Delluc).
– Projet de conservatoire ferroviaire à Périgueux par M. A. Vidal (don de M. J. Lagrange).
– Deux numéros du *Biscard*, n° 1-1990 et n° 2-1991, bulletin du musée militaire du Périgord.
– Photographie encadrée du grand cerf figurant dans la grotte d'Altamira (don de Mme Herguido).

REVUE DE PRESSE

– Le bulletin de la *Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, n° 55-1993, propose plusieurs études: A propos des notaires de Villefranche-du-Périgord par F. Avricoste, la seigneurie de Berbiguières au XVIIe siècle (4e partie) par L.-F. Gibert, la noblesse pauvre dans les sénéchaussées de Sarlat et de Bergerac au XVIIIe siècle par O. Royon, la collection iconographique du futur musée de Sarlat par M. Bénéjean, l'inventaire des constructions de pierre sèche de Saint-Cybranet par J. Lachastre.
– *Paléo*, n° 5-1993, présente un important sommaire, dans lequel on retiendra plus particulièrement: Les restes d'éléphantidés des formations alluviales du Drot, par L. Moisan; Technologie lithique du Magdalénien ancien de l'abri Casserole aux Eyzies, par André Morala; Le Champ Pagès, par le Dr Gaussen, le chanoine Jardel et M. Merlaud.
– Le bulletin de *Spéléo Dordogne* du 2e trimestre 1993 rend compte des dernières découvertes et activités du club.
– Dans *l'Agriculteur de la Dordogne* du 7 janvier 1993, J.-L. Galet indique que l'association "La Pierre Angulaire", récemment créée, a pour objet le recensement du petit patrimoine périgourdine avec le concours du Service régional de l'Inventaire et le C.A.U.E. de la Dordogne.

COMMUNICATION

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale ordinaire est reportée au mois de mars.

Le président remercie les nombreuses personnes qui nous ont adressé leurs vœux en ce début d'année: Mme Darves-Bornoz, M. Dourfer, M. Escot, M. Fabich, M. et Mme Pernègue, Mme Higounet-Nadal, M. et Mme Lambert, M. Piboyeu, M. Prévôt-Leygonie, M. et Mme Prot, le Dr et Mme Roubinet, Mme Sautet Servan, M. Payen, Mme Tatar, M. Touzot, le père Zanette, M. Sermadiéras.

Le président montre ensuite une affiche offerte par M. Chauveau, bibliothétaire de notre société sœur d'Angoulême, et figurant le concours musical de Sarlat des 13 et 14 août 1911 (dessin O' Gralop). Il fait également circuler un ensemble de factures anciennes émises par la société Requier - La Gauloise et par des marchands de truffes de Périgueux.

Le maire de Saint-Félix-de-Reilhac a signalé la présence d'un bénitier sur une vieille route de sa commune, sans doute pour l'usage des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.

Pour plusieurs membres présents, le futur musée gallo-romain de Périgueux devrait être baptisé musée Taillefer.

M. Audrerie expose l'intéressant mémoire de maîtrise que vient de présenter notre confrère Pierre Moreau à l'Université de Bordeaux III, sur la cité de Clairvivre à Salagnac. Un exemplaire de ce mémoire est déposé dans notre bibliothèque.

A la demande des auteurs, il est précisé que les auteurs de l'article "Dix ans qui ont transformé la Double (1864-1873)", paru dans les *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdine* n° 7-1992, sont bien MM. Cubelier de Beynac et Esclafer de la Rode.

Le Dr et Mme Delluc projettent une série de diapositives montrant ce qu'il convient d'appeler des figures féminines schématiques. Les figures féminines schématiques (en abrégé: F.F.S.) sont des représentations paléolithiques conventionnelles du corps féminin, habituellement acéphales et apodes, traitées de façon schématique, abrégée et souvent géométrique. Elles sont caractérisées par une hypertrophie de type gynoïde du massif fessier et sont faites pour être vues et comprises de profil. Grâce à des diapositives, Brigitte et Gilles Delluc dressent un inventaire des sites du Périgord ayant livré des F.F.S. gravées ou peintes et montrent les relations qui existent entre elles: sur les parois des grottes ornées (3 à Comarque, 11 aux Combarelles, 1 à Paulin-Cournazac, 1 à la Font-Bargeix, 13 à Fronsac, 1 à Saint-Cirq, 2 à Vielmouly 2 et 2 à Villars), sur des plaquettes rocheuses (17 à la Roche de Lalinde, 1 à la Gare de Couze) ou sur des objets en os (3 à Rochereil), plus quelques tracés possibles (1 ou 2 à Font de Gaume). Les F.F.S. provenant des sites de La Roche de Lalinde et de la Gare de Couze sont remarquables et sont bien datés de la fin du Magdalénien, tout comme celles de Rochereil. Certains autres tracés semblent plus anciens (Magdalénien moyen pour Comarque, ou même Magdalénien ancien pour Villars).

Le P. Pommarède signale la découverte au Château de Mayac, par M. Thibaud du Cheyron, d'une nécropole, qui pourrait dater des Xe-XIIe siècles. Située en arrière de l'église, cette nécropole présente une série de tombes en coffre couvertes avec des pierres plates. Peu de mobilier a pour l'instant été mis au jour, mais une fouille, sous la conduite du Service régional de l'archéologie, doit prochainement débuter.

Mme Herguido indique qu'une grotte vient d'être découverte à Saint-Privat-d'Excideuil.

M. Larivière présente une découverte faite voici quelques mois sur le causse du Terrassonnais. Il s'agit d'un alignement de 36 cavités de 30 à 50 cm de diamètre. A proximité se trouve un alignement de pierres plates et les restes d'un mur. Cela pourrait être des silos néolithiques ou des supports pour des jarres. Une telle présence est rare dans les régions du sud.

Le P. Pommarède rapporte les prophéties d'une religieuses périgourdine morte en 1793. Ces prophéties portent sur les derniers évêques de notre diocèse avant la fin des temps. Ainsi la devise de Mgr Patria aurait été *"vox in deserto"* et celle de Mgr Poulain serait *"pax in labore"*. Les devises des trois derniers évêques, car il n'en resterait que trois seraient *"messis aurea"*, *"tribulatio temporum"* et *"dispersio gregis"*.

ADMISSIONS DU 2 FEVRIER 1994

- M. Lassaigne Marc, 17 ter, rue du Pont-Colbert, 78000 Versailles, présenté par Mme J. Lasssaigne et M. R. Lassaigne;
- Mme Larivière Marie-Josée, 24600 Celles, présentée par père Pommarède et M. D. Audrerie;
- M. de Saint Exupéry de Castillon Guy, château du Roch, 24200 Sarlat, présenté par MM. B. Fournioux et F. Bordes;
- M. Rochette Gérard, 2, rue Pierre-Curie, 24000 Périgueux, présenté par MM. R. Thebault et Ch. Turri;
- M. Dutreuil Alain, Beaulieu, 24430 Annesse-et-Beaulieu, présenté par MM. B. Fournioux et G. Vigier;

– M. Rolland-Gosselin François, Saint-Martial-Laborie, 24390 Hautefort, présenté par le contre-amiral Jacquinot de Presle et M. H. de Lestrade;
– M. Darriné Jean, Moulin des Granges, 24440 Montferrand-du-Périgord, présenté par M. P. Fitte, et père Pommarède;
– Mme Jarry Renée, 29, avenue de la Gare, 24190 Neuvic, présenté par Mme Fourcaud et père Pommarède.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 2 MARS 1994

Présidence: P. Pommarède, président.

Présents: 103 - Excusés: 5.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ENTREE D'OUVRAGES

– *Le général Michel Beaupuy*, par Georges Bussière et Emile Legouis, éditions Fédérop, Mussidan, 1993 (don de l'éditeur);
– *Les cabanes à pierre sèche de la commune de Daglan*, par Jean-Marc Caron, recueil d'architecture rural, C.A.U.E. 24, Périgueux, 1994 (don de Gérard Fayolle, président du Conseil général de la Dordogne);
– *Un siècle de démographie en Dordogne*, I.N.S.E.E. Aquitaine, décembre 1993;
– *Saint-Front-de-Pradoux, terre de mystère et d'accueil*, par Daniel Lacombe, chez l'auteur, 1994 (don de l'auteur);
– *Le baron Virgule*, par Brigitte Le Varlet, éditions Albin Michel, Paris, 1994 (don de l'auteur);
– *50 ans des éditions Fanlac*, 1943-1993, Périgueux, 1993.

REVUE DE PRESSE

– Dans le bulletin de la *Société historique et archéologie d'Arcachon et du Pays de Buch*, n° 79 du 1er trimestre 1994, Pierre Labat donne un portrait d'Ernest Valeton de Boissière, issu d'une vieille famille périgourdine.
– *Valeurs actuelles* du 21 février 1994 signale une rétrospective de l'œuvre de Sem au Palais de la Société bénédictine à Fécamp.
– La *Gazette des Amis de Brantôme*, n° 5, 1993, fait le point des activités autour de l'abbaye et propose deux études, l'une sur Brantôme, écrivain du regard par le Dr Thorne, l'autre sur une peinture détruite dans l'abbatiale par Marcel Berthier.
– Dans le bilan scientifique des centres nationaux de recherche du ministère de la Culture, figure le bilan des activités pour 1992 du centre national de préhistoire installé à Périgueux.

COMMUNICATION

En ouvrant la séance, le président indique que se tient ce jour l'assemblée générale ordinaire de notre compagnie.

Le secrétaire général donne lecture du compte rendu moral. Le compte rendu moral est adopté à l'unanimité. le président commente certaines activités engagées cette année, en particulier celles du groupe de recherche réuni autour des archives militaires provenant de Vincennes.

Le trésorier présente ensuite le compte rendu financier, notamment à l'aide de tableaux et répond aux questions qui lui sont posées. Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

Le président fait ensuite circuler différents documents offerts par M. et Mme Salviat: une photographie du conseil municipal de Périgueux en 1912, le catalogue de mode des Dames de France en 1922 et des factures. Le P. Pommarède montre ensuite une série de bandeaux concernant la maison Durand-Barjeaud de Bergerac, qu'il remet pour notre bibliothèque.

M. de la Héronière a envoyé un relevé des inscriptions figurant sur une cheminée et un plafond du château de Savignac-Lédrier.

Le chanoine Jardel a relevé dans le dernier catalogue de Thierry Bodin, la mise en vente d'un manuscrit de Joseph Joubert, où l'on peut lire des maximes et réflexions, par exemple: "Tous les hommes que la nation destine à la célébrité vont d'abord à la gloire en aveugle".

M. Bordes présente une enquête lancée au siècle dernier en Périgord sur les cas de longévité dans notre département. Bien que partielle, elle fournit des renseignements précieux sur les conditions de vie des habitants de la Dordogne au XVIIIe et au début du XIXe siècle. Entre 1812 et 1830, une quinzaine de centenaires ont pu ainsi être recensés.

M. Boutet évoque le souvenir de Sainte Radegonde, reine de France et patronne du Poitou, qui vécut au VIe siècle. En Périgord, elle était honoré à Saint-Front, à Saint-Etienne de La Cité, à Milhac d'Auberoche, à Cladech, à Sainte-Radegonde, à Issac, à Fontroubade et à Villars.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrerie.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXI – Année 1994

La maman de la "Vénus" de Laugerie-Basse aurait-elle eu des triplées?(1)

par Jean-Pierre DUHARD

Une "nouvelle" statuette féminine magdalénienne aurait été découverte au Portugal et se présenterait comme le sosie de celle de Laugerie-Basse. L'analyse des faits laisse planer de très sérieux doutes sur son authenticité, d'autant qu'il en existerait une troisième, prétendûment trouvée à Isturitz et identique aux deux autres, y compris dans ses altérations.

INTRODUCTION

Dans un article de 1988 paru dans la bulletin de la S.P.F., M. J. Zilhâo mentionnait l'existence d'une statuette portugaise en tous points semblable à celle découverte en 1864 par le marquis de Vibraye dans les assises magdaléniennes de l'abri de Laugerie-Basse et déposée au Laboratoire de Préhistoire du musée de l'Homme à Paris (LB 38 189 1372).

Nous avons demandé des précisions à M. Zilhâo, qui nous a fait parvenir une photocopie de l'article où il avait puisé son information (Zbyszemski et Ferreira, 1985). La lecture de celui-ci ménage quelques surprises, dont la moindre n'est pas d'apprendre l'existence d'une nouvelle "Vénus impudique", mais de deux. La première serait française et proviendrait d'Isturitz, dans le Pays d'Arberoue en Basse Navarre. La

1. N.D.L.R.: Ce texte a été écrit en mars 1992.

seconde serait portugaise et aurait été trouvée à Santiago do Escoural, à une vingtaine de kilomètres d'Evora, chef-lieu du district d'Alentejo, et son histoire ne manque pas de pittoresque.

Circonstances de découvertes de la "Vénus" portugaise

Dans leur article, MM. Zbyszewski et Ferreira nous apprennent qu'après une émission de télévision présentée par ce dernier en janvier 1983 ("Do Paleolitico ao Romano"), se fit connaître un certain Mario Carvalho dont le père, disait-il, avait découvert vingt-cinq ans auparavant lors d'une partie de chasse, alors qu'il se reposait assis sur une pierre dans un champ vierge de tout vestige archéologique, un objet *"que nâo conhecia mas que guardou por o achar estranho"*[1].

Dans l'émission de télévision en question, M. Ferreira avait montré diverses statuettes, dont une attira l'attention de Mario do Carvalho car elle ressemblait étrangement à l'objet trouvé par son père. Il prit contact avec M. Ferreira, lequel reconnut son *"antiquité"*, son *"extrême rareté"*, et sa *"grande valeur archéologique"*, et la publia.

Description

Nous reprendrons les termes de la description des auteurs: *"Trata-se de une estatuetta feminina, une "Venus"" muito embora sem seios, sem cabeça, sem braços nem pés. Està completamente nua e, apesar de sua simplicidade, tem proporçoês bem definidas. E une réplica da estatura en marfim chamada "Venus impùdica", encontrada en Laugerie-Basse (...) por Piette e que algunos autores consideram masculina*[2]*. (...) em osso de rena (?) (...) a estatuetta està muito corroida,sobretudo nas costas, devido à acidez do terreno onde foi encontrada (...).*

As dimensôes (...) sâo as seguintes: comprimento total: 80 mm; comprimento do tronco: 50 mm, largura nas encas: 18 mm, espessura nas nàdegas: 16 mm, espessura da coxa: 10 mm; espessura das pernas: 5 mm".

Si nous examinons celle de Laugerie-Basse, comme nous l'avons fait (Duhard, 1989), nous observons exactement les mêmes caractères anatomiques: absence de bras et de seins; pelvis plus large que les épaules; fesses à la fois larges, hautes et saillantes; membres inférieurs longs avec des cuisses rondes et des mollets bien galbés; genou scrupuleusement représenté avec le creux poplité et la saillie antérieure de la rotule; abdomen légèrement saillant dans sa partie inférieure, avec un sillon hypogastrique nettement défini; apparente maigreur du torse.

1. "qu'il ne connaissait pas mais qu'il avait gardé car il était étrange".
2. Il est fait référence à A. Leroi-Gourhan.

La posture est la même chez les deux figurines: corps en extension avec légère flexion du tronc sur les cuisses, lesquelles sont dans le même plan frontal mais séparées l'une de l'autre; cette abduction est assez rare pour être remarquée.

La ressemblance se poursuit dans les altérations de la matière avec notamment une absence de tête due, chez l'original, à une fracture cervicale, et des pertes de substance, particulièrement dans la région des fesses, des mollets et de la hanche droite. Les mensurations sont également très proches: stature de 77 mm; largeur aux hanches de 17 mm.

Discussion de l'authenticité

Bien entendu ce n'est pas Piette, l'inventeur de la "Vénus" de Laugerie-Basse, mais de Vibraye, et les auteurs font une confusion avec la "figurine à la ceinture" de Brassempouy, effectivement masculine (Duhard, 1987).

Nous n'avons pas eu en mains cette statuette mais, d'après la description, les mensurations et les photographies produites (quatre incidences: face, dos, profils droit et gauche), nous voyons qu'elle est le sosie (la *"réplique"* écrivent les auteurs) de celle de Laugerie-Basse décrite par E. Cartailhac et H. Breuil (1907). Une telle ressemblance est extraordinaire car pas plus à notre connaissance qu'à celle de L. Pales (1976), il n'existe deux statuettes identiques dans tout le Paléolithique eurasiatique et c'est même l'un des caractères fondamentaux de ces figurations (Duhard, 1989).

Une telle coïncidence pourrait être admise, rien n'étant définitivement acquis en matière d'archéologie, si les auteurs ne nous apprenaient dans le même article l'existence d'une troisième figurine. Provenant d'Isturitz, elle aurait été offerte par *"o padre Henri Breuil (...) a Maxime Vaultier no decurso de uma suas últimas estadias em Lisboa"* et serait également en os de renne, *"como a estatuetta do Escoural"*. La ressemblance va beaucoup plus loin, au-delà du concevable pourrait-on dire: les clichés de face et de dos illustrant l'article montrent une identique posture et les mêmes pertes de matière aux mêmes endroits.

Cette dernière statuette inconnue, dont on ne trouve aucune trace dans aucun ouvrage, qu'il soit de R. de Saint-Périer, de H. Breuil (Capitan et Breuil: 1924, par exemple) ou de H. Delporte (1969), serait datée du Magdalénien V, époque à laquelle les auteurs rattachent celle d'Escural. Ils ajoutent qu'existe à proximité du lieu de découverte une grotte ornée, attribuée avec beaucoup de réserves au Paléolithique supérieur (à un *"Madalenense decadente"* disent-ils) et ils supposent que pourrait exister une relation entre la grotte et la statuette.

Les auteurs tentent de répondre aux interrogations que soulève l'extraordinaire similitude entre les trois statuettes, la périgourdine, la bas-

navarraise et la portugaise. Et ils retiennent l'explication suivante: elles auraient été sculptées par le même artiste, appartenant à une tribu Cro-Magnon originaire de la vallée de la Vézère, et ayant fui les rigueurs des hivers glaciaires wurmiens d'Europe. Une première étape les aurait conduits vers les Pyrénées et la grotte d'Isturitz, avant de poursuivre leur route vers le Portugal *"onde o clima era mais ameno, com vegetação mais favorável"*.

N'ayant pas examiné les deux statuettes en question, nous ne pouvons nous prononcer sur leur authenticité. Nous la mettons cependant fortement en doute. Nous aussi possédons, entre autres, une petite statuette identique à celle de Laugerie-Basse, avec la même forme, les mêmes dimensions, les mêmes pertes de matière, la même fracture au niveau du cou. Nous possédons également une statuette qui est le sosie de la "femme au cou perforé" de Grimaldi. La première provient des ateliers de moulage du Musée du Louvre; la seconde de ceux du Peabody Museum. Nous pensons que la figurine offerte par l'abbé Breuil a une semblable origine et n'a pas vu le jour dans la grotte d'Isturitz.

Quant à la figurine d'Escoural, trouvée sans contexte archéologique, M. Zilhão (1988) ne conteste pas son *"caractère artefactuel"* mais estime qu'il serait prudent d'attendre les résultats d'analyses plus poussées (pour identifier et dater la matière première notamment) "avant que son authenticité soit définitivement acquise". Ces analyses ne semblent pas avoir été faites; du moins n'ont-elles jamais été publiées. Pour nous, deux hypothèses sont à considérer: celle d'un moulage et celle d'une copie. On peut se procurer, au Musée des Antiquités Nationales par exemple, des copies en ivoire de la petite tête humaine de Brassempouy et l'on pourrait aussi facilement réaliser une imitation de la statuette féminine de Laugerie-Basse, la vieillir à l'acide chlorhydrique, la souiller de terre et tenter ensuite d'abuser de la crédulité d'un préhistorien. Dans une lettre personnelle du 5 novembre 1988,, M. J. Zilhão avançait d'autres arguments pertinents le poussant à considérer la figurine d'Escoural comme un faux, notamment le bon état de conservation de cet objet en os vieux de 12.000 ans, exposé à l'air libre et dans une région où les ossements néolithiques abrités dans les dolmens ne se préservent généralement pas.

Conclusion

Ce ne serait pas le premier faux de ce genre: de nombreux ont été exécutés, comme à Moravany (Delporte, 1979), Grimaldi (Rivière, 1898) et sans doute Teyjat (Duhard, 1991) par des mystificateurs ou des faussaires.

Nous ne mettons pas en cause l'honnêteté de MM. Zbyszewski et Ferreira mais sommes convaincus qu'ils ont été les victimes involon-

taires d'une habile supercherie et que la jeune "Vénus impudique" de Laugerie-Basse était la fille unique de parents n'ayant jamais émigré de leur abri natal.

J.-P. D.

Bibliographie

Capitan L., Breuil H. et Peyrony D., 1924: Les Combarelles aux Eyzies (Dordogne). Masson, Paris, 1 vol.

Cartailhac E., Breuil H., 1937: Etude sur les ouvres d'art de Laugerie-Basse. L'Anthropologie, p. 10.

Delporte H., 1979: L'image de la femme dans l'art préhistorique. Picard, Paris, 1 vol.

Duhard J.-P., 1987: Edouard Piette avait raison: la "figurine à la ceinture" de Brassempouy est bien un homme. Bulletin de la Société Anthropologique du Sud-Ouest, t. XXII, n° 4, pp. 207-212.

Duhard J.-P., 1989: Le réalisme physiologique des figurations féminines du Paléolithique supérieur en France. Thèse de doctorat en Anthropologie-Préhistoire, Université de Bordeaux I, 622 p.

Duhard J.-P., 1991: A propos de gravures féminines sur plaquettes calcaires prétendues de Teyjat et supposées magdaléniennes. Paléo n° 3, p. 131-137.

Rivière E., 1898: Discussion après l'intervention de G. de Mortillet ("Statuette fausse des Baoussé Roussé"). L'Anthropologie, le 7 avril, p. 152-153.

Zbyszemski G., Veiga Ferraira O. da, 1985: Uma Estatueta Madalenense "tipo Laugerie-Basse" encontrada em Portugal. Memorias da Academia das Ciências de Lisboa. Classe de Ciências, XXVI, p. 207-211.

Zilhão J., 1988: Plaquette gravée du Solutréen supérieur de la gruta do Caldeirão (Tomar, Portugal). Bulletin de la Société Préhistorique Française, t. 85, n° 4, p. 108.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

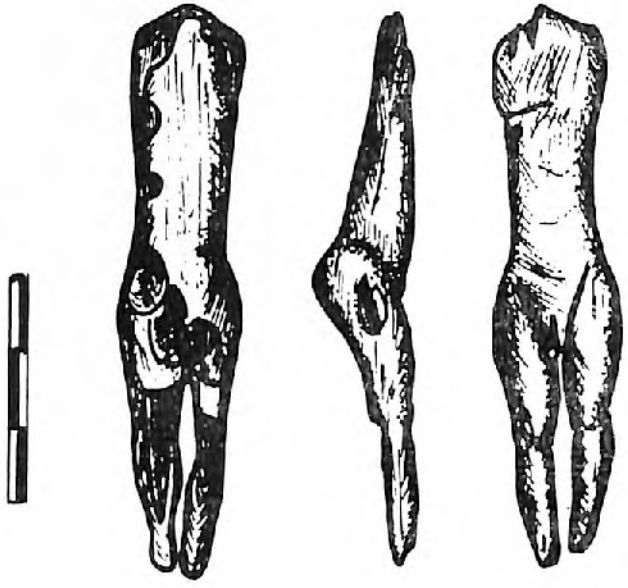

La statuette féminine de Laugerie-Basse (dessins J.-P. Duhard).

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXI – Année 1994

Contribution à l'étude de la nécropole du Puy-Saint-Front pendant le Moyen Age

par Stéphane BAUNAC*

Maurice Féaux, dont le nom reste indissociable de la préhistoire, son époque de prédilection, ne s'est apparemment pas restreint à cette seule discipline. Certaines circonstances, comme l'absence momentanée du marquis de Fayolle, l'ont tout naturellement conduit à mener ce que l'on nommerait aujourd'hui une fouille de sauvetage place de la Claûtre. Voici un document inédit qui complétera 90 ans après un compte rendu global des travaux menés cette année là, présenté le 2 juillet 1903 lors de l'une des séances mensuelles de notre compagnie.

Au cours des siècles qui nous ont précédés, et surtout pendant le XIX[e] siècle, la cathédrale, les places jouxtant celle-ci et les rues voisines eurent souvent affaire à la pioche des ouvriers, que ce soit pour exécuter des réparations sur l'ensemble architectural, abaisser le niveau de la place de la Claûtre, permettre l'adduction d'eau ou faciliter l'écoulement de celle-ci vers l'Isle. Presque toutes ces entreprises mirent au

* 4, rue Saint-Front, 24000 Perigueux

jour des quantités considérables de sarcophages, des urnes cinéraires, des tombes sous tuiles et d'autres vestiges, révélant autant de jalons archéologiques qui traduisent la longue occupation du Puy-Saint-Front à des fins funéraires. Ces sarcophages, dont les plus anciens remontent à l'époque gallo-romaine, ont livré un mobilier assez peu homogène. L'explication de ce manque de continuité chronologique est simple: les inhumations successives au sein d'un même sépulcre étaient très fréquentes. Lorsque l'on ensevelissait un individu, les ossements du dernier inhumé étaient regroupés au fond du sarcophage. Quand il y avait trop de réductions de corps, on procédait à l'enlèvement global des restes qui étaient dirigés vers un ossuaire. Ainsi disparaissait toute trace des occupants précédents et des objets qui accompagnaient vraisemblablement une majorité de défunts.

Récemment, la découverte au musée du Périgord d'une correspondance entre M. Féaux et le marquis de Fayolle, en date de juin 1903, nous permet d'appréhender avec un regard neuf quelles étaient les pratiques funéraires au cours du Moyen Age périgourdin et leur perception dans un espace funéraire clairement établi[1].

Notre démarche méthodologique n'appelle pas de commentaires particuliers; nous avons exploité les archives et les collections du musée du Périgord, en étant cependant appelé à les traiter: en effet, au début de notre siècle, les premiers conservateurs qui se sont succédé au musée du Périgord ne procédaient pas systématiquement à un inventaire numérologique suivi d'une description précise de l'objet et d'une détermination exacte de sa provenance. En l'absence du conservateur ou d'une autre personne habilitée, les légataires laissaient de petites notes manuscrites souvent très succinctes, accompagnant les objets qu'ils désiraient céder. Par chance, nous avons pu retrouver ces notes et la plupart des pièces qui s'y rapportent, reconstituant ainsi le produit des fouilles de M. Féaux avec une marge d'erreur minime.

Avant d'analyser le mobilier funéraire recueilli, nous livrerons au lecteur l'intégralité de cette lettre, par laquelle on s'aperçoit que M. Féaux semble "peu à l'aise" lorsqu'il s'agit d'aborder la période médiévale. Mais il comble ses lacunes en enrichissant son étude par une moisson de détails eux-mêmes destinés au marquis de Fayolle qui, sans doute plus apte de par son itinéraire scientifique à disserter sur le Moyen Age, a dû superviser les recherches.

Le texte

Voici *in extenso* le contenu de la lettre de M. Féaux adressée au marquis de Fayolle, telle que nous l'avons trouvée dans les archives du

1. La localisation des fouilles menées en juin et juillet 1903 nous est donnée par une note manuscrite collée sur un pégau conservé au musée du Périgord. "Fouilles place de la Claûtre, juin et juillet 1903, sous la partie la plus rapprochée de la cathedrale Saint-Front comprise entre la rue Denfert à la maison Delisle, en bordure de l'ancien évêché"

musée du Périgord, et qui constitue la base de notre article (cf. figure 1).

Périgueux le 20 juin 1903

Cher Monsieur,

Je vous envoie le compte rendu de mes fouilles de la semaine; les résultats ne sont pas bien considérables parce que pour diverses causes: mauvais temps, jour de marché, etc, il n'a été mis à jour de nouvelles tombes que lundi et hier.

Lundi soir, j'en ai fouillé une, placée dans l'axe de l'entrée de Saint Front. Le tombeau ne présentait aucune particularité, il contenait un squelette en place, toujours couvert de terre; j'ai trouvé une croix en plomb (n° 2) près du coude droit, et 5 pièces de monnaies disséminées.

Ce même jour, les ouvriers avaient mis à découvert un autre tombeau démoli, dans les débris duquel ils ont recueilli une croix plus grande que la précédente (n° 1).

Hier matin ils en ont trouvé une troisième dans les mêmes conditions; mais celle-ci (n° 3) de forme très différente. Ces trois croix ont les branches tordues, la mienne s'est cassée en se redressant par son propre poids.

Hier soir on a mis à découvert deux tombes intactes, je les ai fouillées toutes les deux, l'une ne contenait rien autre chose que les os du squelette, l'autre outre le dernier enseveli contenait quelques autres ossements et j'ai eu la satisfaction de trouver, en arrière de la tête et à droite, une petite fiole entière (n° 4).

Ce matin, j'ai pu fouiller deux autres tombeaux; le premier ayant la cuve d'une seule pièce, l'autre maçonné, leur chevet présentait une forme particulière dont je vous donne le dessin. J'avais pensé tout d'abord à faire mettre de côté pour le musée celui qui était entier, en raison de cette disposition qui me paraît rare, mais la pierre est absolument gelée et tombe en morceaux.

Le premier de ces morceaux ne renfermait aucun objet mobilier mais en plus du squelette en place, les restes de 5 autres corps, en tout 6 crânes dont 5 en haut et un aux pieds, le second était rempli de pierrailles provenant de la décomposition des pavés et de la couverture, malgré cela j'ai pu recueillir au-dessus de l'épaule gauche une fiole (n° 5) dont le goulot avait été antérieurement cassé dans le haut; la panse tient debout mais elle est fendue à plusieurs endroits.

Si vous ajoutez à cela quelques morceaux de fer, restes indéterminés et probablement indéterminables, cinq ou six monnaies trouvées dans les décombres plus une tête sculptée, en pierre, assez endommagée et de facture plutôt mauvaise, vous aurez le bilan exact de la semaine.

Rien de nouveau au musée.

Je peux continuer les fouilles lundi si le temps le permet; je vous écrirai si je trouve.

Votre bien dévoué serviteur.

M. Féaux.

Analyse du mobilier

Le verre

L'ampoule (figure 2) en verre friable et de couleur verdâtre, a une panse sphérique d'un diamètre d'environ 8 cm, aux contours assez réguliers, pour un diamètre de base de 5 cm. Elle paraît un peu affaissée sur elle-même surtout au niveau de l'encolure. Le col très fin est brisé au tiers de sa hauteur supposée, si l'on compare cet exemplaire avec d'autres de même genre conservés au musée. Comme la majorité des ampoules, elle est soufflée d'une seule paraison[2]. Le fond étroit est légèrement refoulé à l'intérieur de la pièce.

La seconde (figure 3) est une fiole de dimensions plus modestes, en verre et de couleur verdâtre comme la précédente, mais de consistance plus épaisse et reposant sur un fond incurvé qui lui procure une relative stabilité. Le départ du goulot de la fiole se distingue à peine de la panse, dont les contours sont tourmentés et irréguliers; il se termine par une ouverture échancrée accentuée par une lèvre épaisse. Cette fiole est très proche de celle qui fut découverte le 10 novembre 1890 à Périgueux, place de la Claûtre avec toutefois une taille plus réduite. Les dimensions de notre objet sont les suivantes: hauteur 6,7 cm; diamètre maximum 4,4 cm; diamètre à la base 3,2 cm; profondeur de la marque du pontil[3] 4 mm. La datation serait, comme pour la précédente, XII^{e}-XIII^{e} siècles.

Ces *ampullae*, dont la répartition semble particulièrement privilégier le sud de la France, avec des zones de plus ou moins grande concentration se rencontre à Vienne (Isère), avec un col nervuré qui pourrait apparaître comme une spécificité locale. On pourrait penser que ce mobilier a pu être produit à des fins exclusivement liturgiques et/ou funéraires, comme pourrait le suggérer la proximité d'édifices religieux. Mais des fouilles ont mis en relation ce genre de production avec des habitats, ce qui exclut cette hypothèse. Ce type d'ampoule apparaît aussi dans l'iconographie; la *Bible Catalane de San-Pedro-de-Roda* (datée du XI^{e} siècle), sur plusieurs planches illustrées, montre un groupe de convives attablés à la cour du roi Assuerus, buvant à même

2 La paraison est la première forme donnée au verre par soufflage.

3 Tige de verre ou de métal plein servant au cueillage du verre ou à l'embouteillage. Dans ce dernier cas, l'artisan fixe un peu de verre au bout du pontil pour attacher (empontiller) provisoirement un objet qui doit être terminé après avoir été détaché de la canne. Cf bibliographie: *A travers le verre*... p. 451

le goulot dans des ampoules de tailles variables, certaines dépassant par le volume la tête du convive. Comme nous le voyons, l'apport iconographique reflète un autre aspect de l'utilisation de ces ampoules, démontrant que l'idée d'une finalité exclusivement funéraire est une erreur. La forme d'une ampoule étant d'une des plus simples à concevoir, celles-ci furent employées aussi à des fins domestiques et leur présence dans une tombe peut s'expliquer comme contenant pour de l'eau bénite, dont nos anciens louaient les vertus prophylactiques. A ce propos le *Divinorum officiorum ac eorumdem rationum brevis explicatio* de Jean Leleth dit:

"(Dans le sarcophage), on met de l'eau bénite, des braises et de l'encens. C'est assurément grâce à cette eau bénite que les démons ne contaminent pas les êtres pendant leur vie; elle les chasse et les repousse. Cependant, les démons ont souvent coutume d'exercer leur fureur sur les cadavres, et ce qu'ils n'ont pu obtenir durant la vie, ils le font du moins après la mort".

La datation habituellement admise pour les ampoules de ce type à Périgueux recouvre les XII[e] et XIII[e] siècles. Plus près de nous, par exemple en Gironde, les cimetières médiévaux de Saint-Seurin, Saint-Michel de Bordeaux ont livré quelques spécimens des plus intéressants que l'on retrouve également à Périgueux, et se caractérisant par un col à double tubulure interne, ce qui les placerait dans une frange chronologique plus tardive[4] par rapport à d'autres, tels ceux découverts à Bourg-sur-Gironde. A Périgueux furent exhumés quelques rares exemplaires possédant une double tubulure dans le col. Cette double tubulure s'amorce à la base du col, puis s'efface progressivement pour former un col cylindrique et profilé, terminé par un goulot dont l'évasement est plus ou moins accentué.

Les croix

Ce fut le père Dupuy qui le premier signala la présence de croix sépulcrale découverte à Périgueux dans son ouvrage *L'estat de l'Eglise en Périgord*[5] et qui révéla la formule d'indulgence qui l'accompagnait. Le texte gravé au poinçon en écriture cursive sur l'avers de la première des croix découvertes par M. Féaux est très altéré, et ce fait même rend sa lecture difficile. La disposition des mots et la découverte sur d'autres croix de formulaires identiques nous permettent cependant de proposer le déchiffrement suivant: DOMINUS NOSTER IHESUS CHRISTUS

4. La datation proposée pour les ampoules, encore très mal connues, possédant une double tubulure est le XIVe siècle.

5. "Depuis peu d'années l'on a fait rencontre dans quelques vieux sépulcres des moynes religieux de l'abbaye de Saint-Front d'une rareté qui montre la practique de l'eglise de ce temps- la: c'est une croix de plomb de la longueur de huict ou neuf poulces" soit 21,6 ou 24,3 cm. Dupuy (r.p. Jean) *L'estat de l'Eglise en Périgord depuis le christianisme*. Tome II, p. 63-64.

QUI POTESTATEM DEDIT SANCTIS APOSTOLIS SUIS LIGANDI ET SOLVENDI IPSE TE DIGNETUR ABSOLVERE FRATER [—] A CUNCTIS PECCATIS TUIS ET QUANTUM MEAE FRAGILITATI PERMETTITUR SIS ABSOLUTUS ANTE FACIEM ILLIUS QUI VIVIT ET REGNAT CUM DEO PATRE IN UNITATE SPIRITUS SANCTI.

"Que notre Seigneur Jésus Christ qui a donné à ses apôtres le pouvoir de lier et de délier daigne t'absoudre, frère [—], de tous tes péchés. Et, autant qu'il est permis à mon indignité, sois absous devant la face de Celui qui vit et règne avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit".

Il est regrettable que le nom de l'absous, situé dans la partie centrale de la croix ait trop souffert de l'usure des ans pour que nous ayons pu en faire une lecture précise. La hauteur des lettres est de 4 mm en moyenne et la croix est exempte de toute ligne de guidage. Le graveur a fréquemment utilisé des abréviations ou a scindé un mot sur deux lignes. La paléographie de cette croix, comme pour les autres exemplaires que nous avons pu examiner au musée du Périgord est de la fin du XI[e] siècle et plus largement du début XII[e]. Au revers de la croix, en lettres capitales gravées à traits redoublés, LVX, PAX, REX et LEX (La lumière, la paix, le roi et la loi). Les mots utilisent alternativement l'espace total qu'offre la largeur dans la partie la plus haute de la branche, soit le tiers supérieur de la longueur. La hauteur des lettres est de 3 cm, peu espacées entre elles. Le centre de la croix portait lui aussi la marque, aujourd'hui pratiquement illisible d'un probable DN (*Dominus noster*), (figures 4 et 5).

La seconde croix en plomb est anépigraphe. Les extrémités de ses branches sont tréflées, la branche inférieure possédant également un appendice de fixation qui devait lui permettre d'être fixée au bout d'une hampe et promenée lors de cérémonies processionnelles. Brisée en plusieurs fragments, cette croix a de plus subi de nombreuses déformations dues au séjour sous terre. Ses dimensions sont les suivantes: 15,5 cm de long sur 12 cm de large. Le diamètre du disque central est de 3 cm, quant à l'épaisseur elle avoisine 3 mm. La longueur du saillant de fixation est de 1,8 cm de long (figure 6).

La troisième croix (figure 7), coulée dans la même matière et anépigraphe, est de forme pattée. Elle est contenue dans un cercle de 9,3 cm de diamètre. Nous pouvons considérer que sa production est locale, car le musée de Périgueux possède une valve de moule de croix pattée en schiste (figure 8) avec un orifice en forme d'entonnoir placé au centre dans lequel se faisait la coulée de métal en fusion. L'épaisseur est de 4 mm, et l'envergure maximum des branches pattées est de 5 cm.

Les comptes rendus circonstanciés qui rapportent les découvertes de croix semblables précisent que les branches étaient repliées afin d'assurer le maintien de la croix dans une position stable sur la poi-

trine du cadavre. Il est possible que l'appendice de fixation qui accompagne certaines croix de même type ait disparu. Il existe aussi dans le Limousin des représentations lapidaires de croix d'absolution semblables à celles que nous trouvons dans des sépultures à Périgueux, et qui sont mises en évidence au fronton de quelques églises du Limousin, comme à Saint-Pierre-du-Dorat. Cette église datée du XII[e] siècle est de nos jours malheureusement détruite (figure 9).

La tête sculptée

La tête dont il est question dans la dernière partie de la lettre a été retrouvée après de nombreuses recherches dans les réserves du musée du Périgord (numéro d'inventaire A 1956 bis); elle était accompagnée d'une petite note manuscrite, en date du 15 juin au matin et qui reprend sa description de façon tout aussi sommaire que la lettre. Toutefois, le texte précise que la tête fut découverte dans des décombres, près d'un tombeau jouxtant la rue d'Enfer, ce qui correspondrait en effet avec la localisation des fouilles menées par M. Féaux en 1903: "Corbelet en pierre calcaire, représentant une tête méplate, vue de face et ayant les yeux de forme globuleuse et plissés, soulignés par une incision. Des cheveux bouclés encadrent le visage qui présente un enfoncement en son milieu, accentué en cela par l'absence du nez. La bouche aux lèvres fines s'ouvre sur une attitude des plus inexpressive. Cette sculpture, très fruste (est) entrée en possession du musée en septembre 1903, et provient des fouilles place de la Claûtre".

La longueur de cette pierre est de 18 cm, sa hauteur de 21 cm, pour une profondeur de 23 cm.

Essai de reconstitution d'une sépulture du début du XII[e] siècle, place de la Claûtre, et de son interprétation

Le corps du défunt repose en décubitus dorsal, les mains jointes sur la poitrine (peut-être figées sur les grains d'un chapelet?), ce qui, d'après B. Young, correspond à l'attitude chrétienne typique lorsque dans une nécropole se mêlent plusieurs confessions, et où aussi dominent quelques traits inhérents aux pratiques païennes (cf bibliographie). La tête et son positionnement sont édictés par des règles simples, expliquant à la fois l'exigence de l'orientation et la nécessité de pratiquer des aménagements dans le sépulcre, telle l'alvéole céphalique. Guillaume Durand, évêque de Mende (1230-1296) dit: "On doit ensevelir le mort de telle sorte que sa tête soit tournée à l'occident et ses pieds à l'orient". C'est donc dans cette position que le défunt affrontera le regard du Christ lorsqu'au moment voulu il lui apparaîtra à l'orient.

De plus, au XII[e] siècle, apparaît la notion de Jugement Dernier, succèdant en lieu et place au mythe simplifié de la résurrection. La résignation fait place à la crainte et la présence de témoignages tels que

les croix, fioles à eau bénite et vases à encens se justifie par l'absolue nécessité de se parer comme le ferait un chevalier s'en allant combattre des armes de la foi. La mort et son état transitoire ne sont plus un abri pour le résident du sarcophage; la croix placée en évidence sur la poitrine est en quelque sorte la recommandation du mort, par le pardon et les sacrements de l'absolution "Et autant qu'il soit permis à mon indignité, sois absous devant la face de celui qui vit et règne..." faite par ses contemporains pour entreprendre la route vers l'au-delà. Nous avons expliqué plus haut à l'aide des textes que les objets disposés dans le sarcophage sont censés garantir le corps des attaques des démons lors du séjour sous terre; la fiole, dans tous les exemples qui nous furent transmis se situait à droite ou à gauche de la tête et le pégau, dont l'intérieur était noirci par les braises incandescentes sur lesquelles était versé l'encens, sur le côté opposé, sauf s'il se trouve non accompagné, ce qui peut lui valoir une autre disposition. Le contenu du vase peut parfois varier; les braises se voient remplacées par des œufs dont la symbolique appliquée au processus résurrectionnel est évidente[6]. Quant au confort du défunt dans sa dernière demeure, il n'est pas négligé pour autant; en 1885 le docteur Galy communiquait la découverte place de la Claûtre[7] de plusieurs squelettes, dont l'un était revêtu d'un linceul de bure grossière[8] et d'un autre reposant sur un lit de fougères, ou du moins ce qui fut interprété comme tel. Le corps, des pieds aux épaules, est pris dans un suaire de toile frustre aux mailles épaisses. Ce suaire est retenu par des aiguilles de bois ou de métal. Dans certains cas, des fragments de cuir ont été dégagés des tombes avec les suaires, mais, dans l'état actuel de nos travaux, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses sur la destination de tels vestiges (chaussures?). Notre description ne saurait être complète si l'on omettait de signaler la présence de la coquille Saint-Jacques (ou pecten)[9]. Elle est posée sur le front du mort, sa face bombée déployant ses rayons vers le haut du crâne.

Le mobilier funéraire est également destiné à porter témoignage de la piété du défunt, de son rôle dans la société chrétienne ou de son rang, ce qui n'est cependant guère vérifiable à Périgueux où règne une certaine uniformité sociale dans le monde des morts inhumés du IX^{e} au XIV^{e} siècles. Cette uniformité est rarement rompue, sinon pour signaler la tombe d'un membre éminent du clergé, comme par exemple un évêque. L'évêque en question avait été inhumé avec une croix en plomb, portant sur l'un des bras un W, initiale de Guillaume (Willelmus), et confirmant son rang dans la hiérarchie catholique par

6. A Saint-Pierre-de-Seusac, Saint-Germain-des-Près (Dordogne). Tombeaux découverts vers 1891 et rapportés dans une correspondance inédite.
7. Communication à la Société historique et archéologique le jeudi 7 mai 1885, et *Echo de la Dordogne* du 9 juin 1884.
8. Les tissus recueillis dans les sarcophages de la place de la Claûtre, et conservés au musée du Périgord, sont actuellement étudiés par M. Rosteau (CNRS).
9. *Pecten Maximus* lorsqu'elle vient de l'océan, et *Pecten Jacobaeus* de la mer Méditerranée.

l'inscription complémentaire EPISCOPVS. Les listes épiscopales de Périgueux ont retenu les noms de trois évêques portant le prénom de Guillaume[10] et nous permettent d'avancer une fourchette chronologique allant de 1060 à 1138. Citons encore le cas d'un certain Elie dont l'épitaphe gravée sur la croix de plomb qui l'accompagnait, était légendée ainsi et dont le texte nous offre l'occasion trop rare de bénéficier d'un cas de chronologie absolue.

SACRO FONTE BAPTISMATIS DONATUR ILLIANTE
ELIA VOCATUR OBIIT AUTEM KALENDAS MAII
ANNO DOMINI MILLESIMO SEPTUAGESIMO SECUNDO
REGNANTE PHILIPPO FRANCORUM REGE.

"Par la source sacrée du baptême qui lui a été donné auparavant il a été appelé Elie. Il mourut aux Calendes de mai (1er mai), *l'an du Seigneur 1072, sous le règne du roi des Français Philippe* (Philippe Ier 1052-1108, roi de France de 1060 à 1108)".

Conclusion

Les propositions que nous soumettons n'ont qu'une valeur relative dans la mesure où les fondements même de ces raisonnements reposent sur des produits de fouilles amputés de leur contexte archéologique, et dans le meilleur des cas sur une restitution des plus sommaires. Aussi, dans une telle optique, il paraît indispensable de ne retenir provisoirement que l'hypothèse la plus simple: une manifestation de piété se traduisant dans la formulation du texte par un désir de repentir appuyé par le témoignage des vivants, généré par l'angoisse du passage vers l'au-delà et la terrifiante incertitude quant aux conséquences du Jugement Dernier. En ce qui concerne la chronologie des tombes que nous venons d'étudier, le recours à la paléographie nous permet d'avancer une série de propositions qui ne résolvent qu'en partie le problème. La datation des fioles et des ampoules habituellement des XIIe et XIIIe siècles, peut être sériée entre 1100 et 1150 en ce qui concerne nos sépultures, par la présence de notre croix inscrite trouvée dans un contexte relativement homogène, tout en ne réfutant aucunement les propositions de datations antérieures.

Le panel extrêmement varié de croix en notre possession, nous laisserait croire que cette pratique aurait largement perduré au-delà des limites imposées par une chronologie, trop exclusivement basée sur les aspects paléographiques, et qu'il conviendra de définir dans un futur proche par une étude exhaustive.

10. Les évêques du XIe et XIIe siècles ayant porté ce patronyme sont les suivants:
Guillaume de Montberon (1060-1080);
Guillaume d'Auberoche (1104-1129);
Guillaume de Nanclars (1130-1138).

Souhaitons que dans l'avenir, les débuts prometteurs d'une véritable politique de sauvegarde des secteurs sensibles de Périgueux nous apportent de nouveaux éléments de réflexion qui nous permettront de mieux appréhender et comprendre la portée de cette singularité cultuelle qui s'est développée dans les nécropoles urbaines de notre ville.

S.B.

Annexes

Chronologie événementielle du mois de juin 1903

Journal de la Dordogne, n° 153, 5 juin 1903: "Découverte dans la rue Littré d'un caveau contenant plusieurs cercueils de bois. Dans les cercueils on découvrit que les défunts étaient enveloppés (de suaires?) ou de vêtements en toile de bure. Il s'agissait vraisemblablement de sépultures collectives ecclésiastiques, mais d'une époque assez récente".

Journal de la Dordogne, n° 154, 6 juin 1903: "La quantité de sarcophages en pierre que mettent à découvert les travaux et aménagement de la Claûtre est de plus en plus considérable. Ces cercueils, ouverts et vidés pour la plupart, sont placés côte à côte à une très faible profondeur (...). Jusqu'à présent, outre quelques ossements épars, on a trouvé une croix de Saint-André en métal, quelques coquilles Saint-Jacques (...), trois amphores ou urnes funéraires, dont une en verre est brisée".

Le **Journal de la Dordogne, n° 156, 8 juin 1903:** fait état de la découverte le 7 juin, d'une croix en plomb. Mais la rumeur collective et colportée dans toute la ville rapporte qu'il s'agit d'une croix en or sertie de gemmes précieuses, ce que le journaliste dément formellement.

Lundi 15 juin, le soir (relation de M. Féaux).
Tombe n° 1: cette tombe a été fouillée par les ouvriers.
Mobilier: une croix en plomb (n° 1, figures 4 et 5).
Tombe n° 2: un squelette en place.
Mobilier: une croix en plomb (n° 2, figure 6), et 5 pièces de monnaie (illisibles).

Vendredi 19 juin, au matin (relation de M. Féaux).
Tombe n° 3: découverte d'une autre croix (n° 3, figure 7).
Le soir.
Tombe n° 4: dans ce sarcophage seuls subsistent les os du squelette.
Tombe n° 5: dans ce sarcophage sont signalés plusieurs inhumations successives, plus la découverte d'une fiole (n° 4, figure 3).

Le **Journal de la Dordogne, n° 168, 20 juin 1903,** relatant l'avancement des travaux place de la Claûtre, précise que seulement la moitié de la place a été dégagée par les ouvriers. Ces travaux avaient pour but l'abaissement du niveau de la place, ce qui nécessita quelques aménagements supplémentaires, comme la pose d'un escalier provisoire pour accéder aux bureaux de l'evêché.

Samedi 20 juin, au matin (relation de M. Féaux).

Tombe n° 6: sarcophage ayant la logette céphalique de forme trapézoïdale. Pas de mobilier, mais 5 inhumations successives en plus du sixième corps en place.

Tombe n° 7: sarcophage maçonné rempli de pierrailles (le couvercle s'est délité), une fiole (n° 5) se trouve au-dessus de l'épaule gauche du squelette (figure 2).

Journal de la Dordogne, n° 172; 24 juin 1903. "M. Féaux, le distingué conservateur adjoint de notre musée, poursuit avec persévérance ses investigations dans les nombreux cercueils de pierre que mettent au jour les travaux de la place de la Claûtre. Ces cercueils qui datent des XI[e] et XII[e] siècles, sont très bien conservés, et les squelettes sont à peu près intacts. On reconnait la présence de plusieurs corps dans chaque sarcophage. Quant aux objets que M. Féaux compte y trouver, ils sont peu variés: croix d'absolution en plomb que les anciens déposaient sur la poitrine de leurs morts, fioles à eau bénite placées à côté de la tête, vase en terre de destination inconnue. Ses patientes recherches ont à présent donné des résultats satisfaisants. M. Féaux a recueilli en outre quelques pièces de monnaies, des coquilles de pèlerinage, des perles, des épingles... Une certaine quantité des ossements les mieux conservés, ainsi que les objets et ustensiles trouvés dans les cercueils, vont être déposés au Musée".

Bibliographie et sources

Archives musée du Périgord.

ARIES (P.), *L'homme devant la mort*, Paris, 1977.

BERNARDET (R., l'abbé), Découverte des ossements de plusieurs évêques de Périgueux..., *dans B.S.H.A.P.*, II (1875), p. 115-120.

BISCHOFF (B.), *Paléographie de l'antiquité romaine et du Moyen Age occidental*, Picard, 1985.

CATALOGUE DE L'EXPOSITION: *A travers le verre du Moyen Age à la Renaissance*, Musée départemental des antiquités, Rouen, 1989-90.

COCHET (M. l'abbé), Croix d'absolution placées sur les morts au Moyen Age en France et en Angleterre dans *Bull. du Comité de la langue de l'histoire et des arts de la France*, III (1855-56), p. 318.

COLLARDELLE (M.), *Sépultures et traditions funéraires dans les Alpes françaises du Nord*, Grenoble, 1983.

DELORME (M.), Etude sur deux croix en plomb du douzième siècle découvertes à Périgueux, dans *Bull. de la Soc. Arch. du midi de la France*, nouvelle série n° 2 (1886), p. 55-58.

DURAND (G. évêque de Mende), *Rational des divins offices*, traduction de Charles Barthélémy, Paris, 1854, en 5 volumes.

FAVREAU (sous la direction de R.), *Corpus des inscriptions de la France médiévale, t. 5: Dordogne et Gironde*, Université de Poitiers, 1979.

FEAUX (M.), Compte rendu de la séance du 2 juillet 1903, dans *B.S.H.A.P.* XXX (1903), p. 256-259.

REGALDO SAINT-BLANCARD (sous la direction de P.), *Archéologie des églises et cimetières en Gironde*. Société archéologique de Bordeaux, collection Mémoires, volume I, 1989.

TEXIER (M. l'abbé), *Manuel d'épigraphie* suivi du *Recueil des inscriptions du Limousin*, Poitiers, 1851.

YOUNG (B.), Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens, dans *Archéologie Médiévale* XVII (1977), p. 5-81.

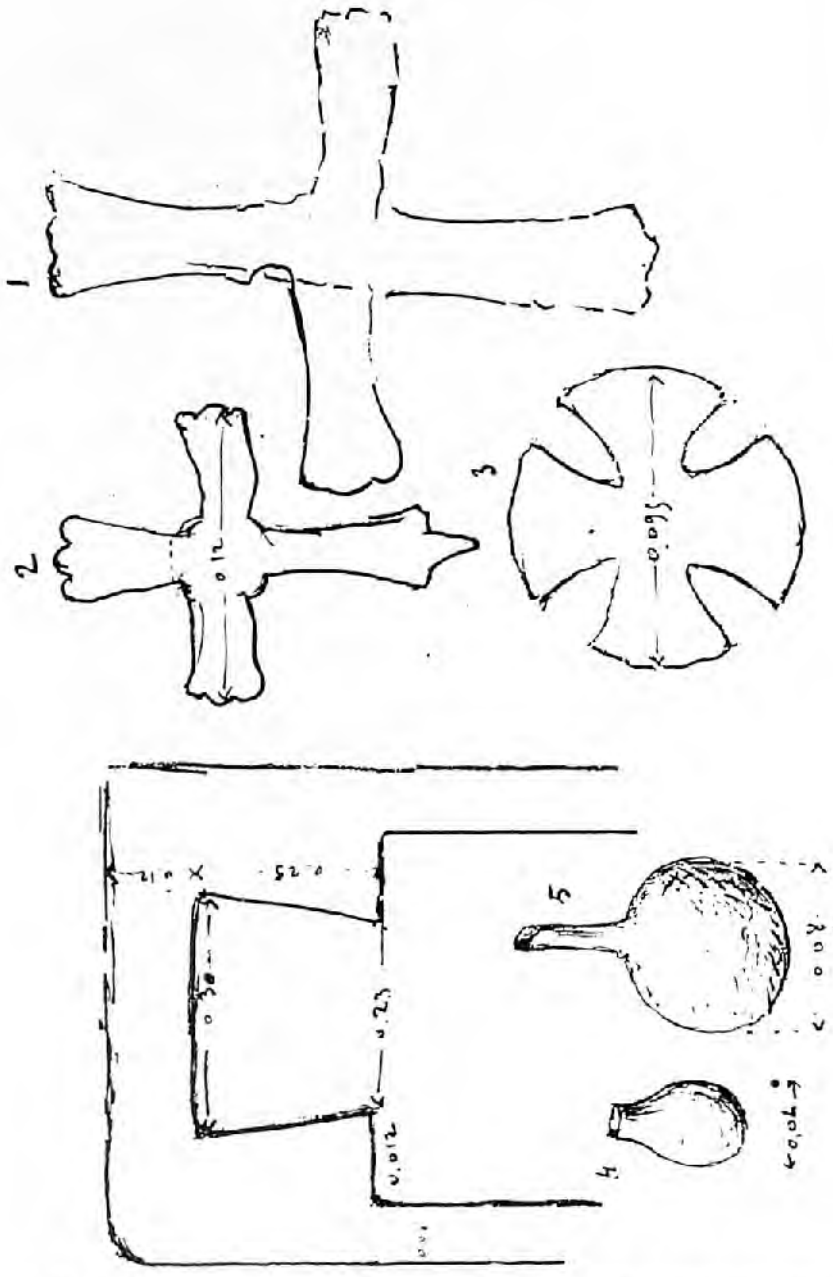

Figure n° 1: *Dessins de M. Feaux, representant les objets qui furent exhumés en juin 1903, lors des fouilles qu'il mena place de la Claûtre.*

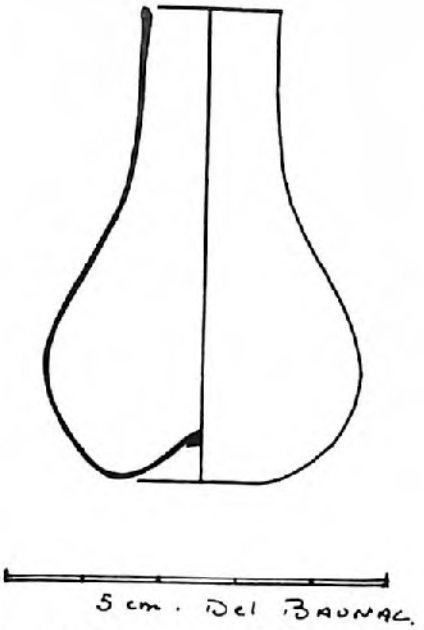

Figure n° 3:
Fiole n° 4. Echelle 1/1.

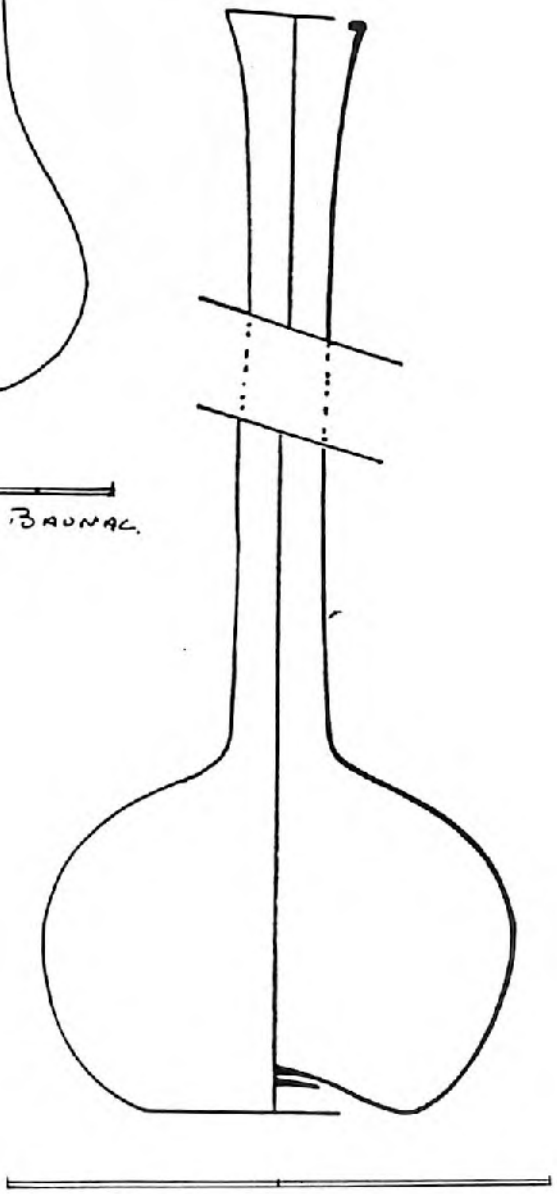

Figure n° 2: *Ampoule n° 5.*

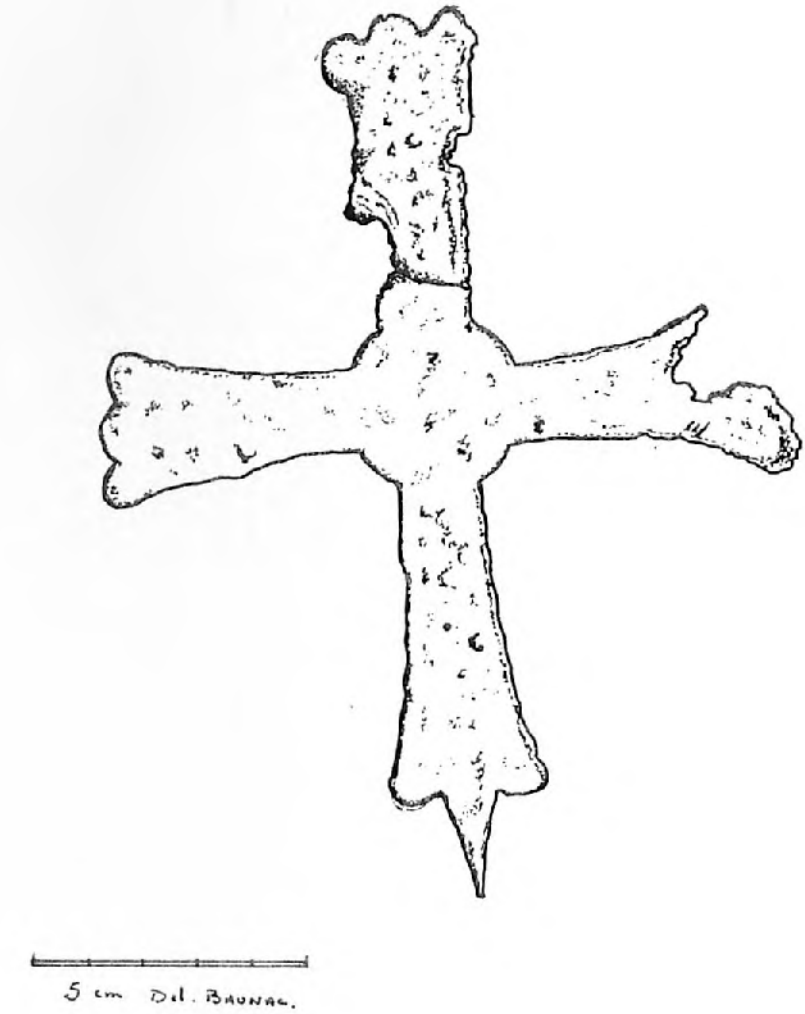

Figure n° 6: *Croix n° 2. Echelle 1/1.*

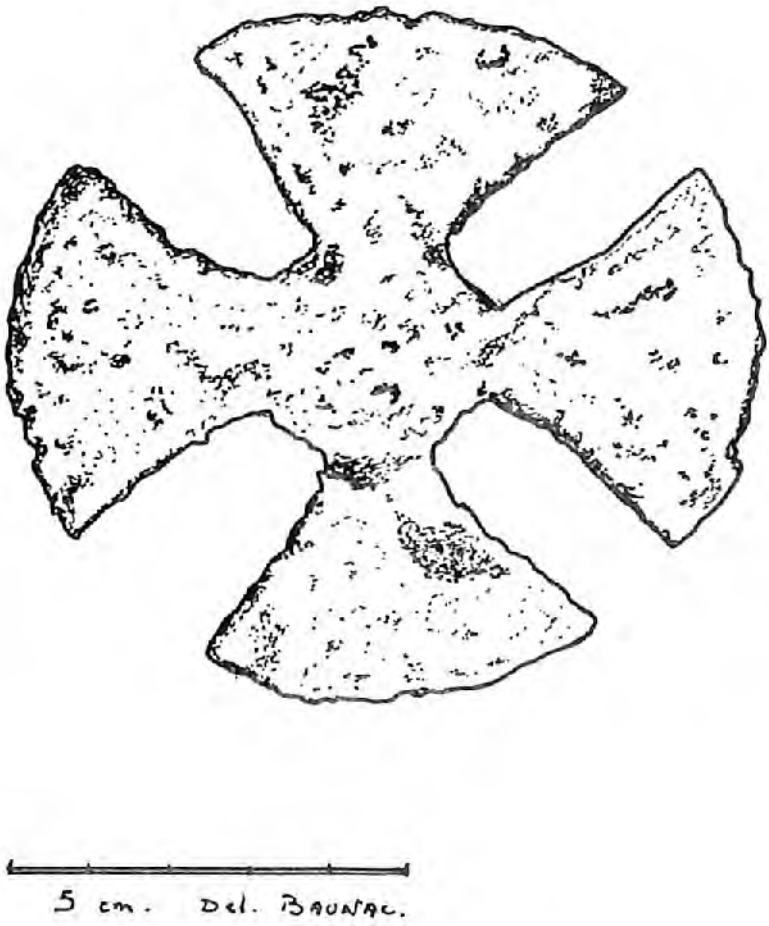

Figure n° 7: Croix n° 3. Echelle 1/1.

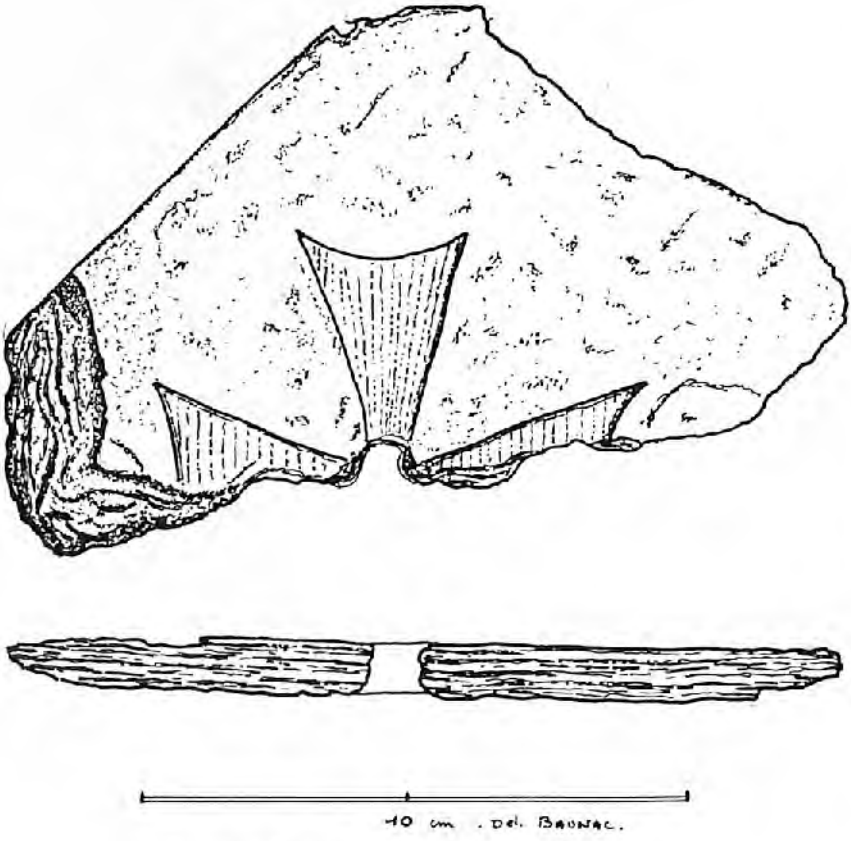

Figure n° 8: Moule en schiste de croix pattée. Collection du musée du Périgord. Echelle 1/1.

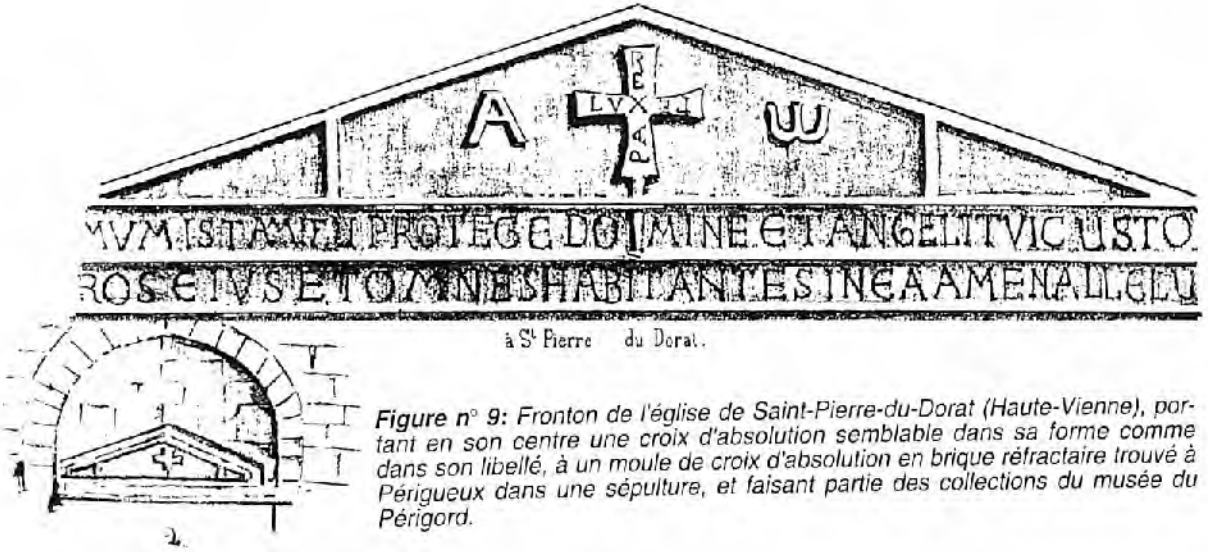

Figure n° 9: *Fronton de l'église de Saint-Pierre-du-Dorat (Haute-Vienne), portant en son centre une croix d'absolution semblable dans sa forme comme dans son libellé, à un moule de croix d'absolution en brique réfractaire trouvé à Périgueux dans une sépulture, et faisant partie des collections du musée du Périgord.*

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

A propos de la Rigale

par Henry DE CASTELLANE

La tour gallo-romaine de La Rigale, classée monument historique en 1905, a été l'objet d'un certain nombre de présentations: congrès de la Société française d'archéologie, manuels d'archéologie gallo-romaine périgourdine, conférences du ministère de la Culture, bulletins de notre compagnie, sans oublier les ouvrages de toute nature sur les châteaux et monuments de Guyenne et vieilles demeures du Périgord.

Il a paru intéressant, pour compléter ces études de rechercher, autant que faire se peut, à replacer dans cette surprenante demeure des bords de Dronne, les familles successives qui l'ont occupée.

LES TEMPS ANCIENS

L'évêque Sebalde, qui occupe le siège épiscopal de Périgueux vers l'an neuf cent nous dit que saint Front est venu à La Rigale, temple gallo-romain élevé à la déesse Vesta. Voulant chasser les démons, il se met en prières: "Monseigneur Dieu, père de Jésus-Christ qui avez détruit la tour de Babel, détruisez ce lieu où les âmes du peuple se précipitent en enfer". Alors, il commença à "tonner" et "clairer" et une partie du temple chût à terre [1].

Les mêmes paroles ont été prononcées pour la tour de Vésone et, de même que l'on peut y voir une vaste brèche, de même à La Rigale, une ouverture a existé, comblée maintenant.

1. Source P. Pommarède.

Le père Dupuy [2], pour sa part, prétend que les thèses de l'évêque Sebalde sont parfois insoutenables.

QUINZIEME SIECLE

Le vingt novembre 1480, hommage est rendu au "baton de Montmoreau" par noble homme, François Escuyer, écuyer, seigneur de La Rigale et de Guandilhac, paroisse de Saint-Martial-Viveyrol [3], et le Dictionnaire topographique de Gourgues précise:

- Maynamentum de Gandillac, O.S.J. dépend en 1463 de la Commanderie du Soulet [4].

SEIZIEME SIECLE

Parmi les gentilhommes et vassaux du comte de Périgord et de "Monsieur de Ribérac" en 1541, on trouve:

Le sieur Descandillac à cause de La Rigalle [5],

ou Jean du Mayne, seigneur d'Escandillac et de La Rigalle [6].

Qui est Jean du Mayne?

Différents armoriaux et nobiliaires nous renseignent:

- En 1468 un Jean du Mayne épouse Margueritte de la Ferrière;
- En ce qui nous concerne, à la fin du XV[e] siècle et au début du XVI[e] vivaient Jean du Mayne (ou Maine) et son épouse Antoinette de Durfort. Il était seigneur de Gandillac et de La Rigalle et portait "de gueules à la fleur de lys d'or" et cette fleur de lys est sculptée sur la tour de La Rigale.

Souvenir du Maine (photo Bretonnet).

2. 1629 Etat de l'Eglise du Périgord, *BSHAP*, 1918.
3. *BSHAP*, 1918, p. 138.
4. A Cherval. Dépendait elle-même de Comberanche.
5. Marc Chasssaing, *Images de Ribérac*. Edt. 1951, p. 62.
6. Léon Dessalle, *Histoire du Périgord*, p. 967.

En 1541, date des hommages, il semble que ce soit un fils de Jean du Mayne, autre Jean, peut être le quatrième, époux de Margueritte de Monceaux qui est seigneur de Gandillac et de La Rigale avant d'être "baron du Bourg" [7].

Un du Mayne figure dans l'armée huguenotte de Turenne au siège de Sarlat en 1587 [8].

DIX-SEPTIEME SIECLE

La Rigale entre en 1624, et y restera six générations, jusqu'au début du dix-neuvième siècle, dans la maison de Beaupoil de Saint Aulaire.

La branche des seigneurs de Fontenilles [9] (Saint-Méard-de-Dronne) débute avec Annet de Beaupoil de Saint-Aulaire, fils de Pierre seigneur de Coutures et de Catherine de Laurière, qui le 28 août 1588 épouse Debora de Belcier, veuve de Raymond de Laurière, elle lui apporte Fontenilles.

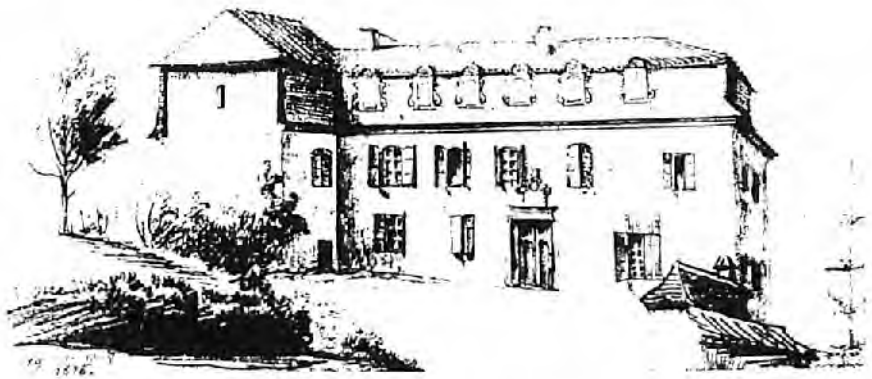

Fontenilles en 1878 (collection Flle Joussain du Rieu).

7. Canton de La Capelle-Marival Figeac (Lot), dépt. Haute-Vienne, Nobiliaire du Limousin, p. 138 et M. Jacques GAY, Excideuil (notre collège).
8. *Histoire du Périgord*, J.J. ESCANDE, p. 320, Edt. Laffitte Reprints, Marseille.
9. Renseignements Saint Aulaire: Marquis de Maleville. Généalogie: COURCELLES, p. 24, 25, 26 et P. GODINEAU: Beaupoil de Saint-Aulaire (Arch. dépt. Périgueux). Joëlle CHEVE (notre collègue).

Il fut père de David, qui le 21 mai 1624 épouse Isabeau de Raymond de Bourzac et fut le premier "Seigneur de La Rigale". Il semble que La Rigale ait été apportée à David par sa femme Isabeau:

- D'une part les nombreuses relations La Rigale du Mayne Escuyer, Gandillac, Patronnier[10] et Bourzac, aboutissant avant la fin de l'Ancien Régime à la possession de Bourzac par les Patronnier de Gandillac qui y avaient encore une métairie en 1900[11].

- D'autre part, l'absence de La Rigale dans les généalogies Laurière, Belcier et Saint-Aulaire avant 1624; sont des arguments en faveur de cette opinion.

En revanche le comte de Cumond nous dit dans sa "Note sur la chatellenie de Bourzac"[12] qu'en 1630 y mourut Jean de Raymond, époux d'Anne Guibour. Il avait institué héritière universelle Suzanne sa fille aînée... et Isabeau n'est pas mentionnée.

Parmi les enfants de David, citons:

- Pierre (ou Paul) tué à la bataille de Montanceix en 1652, durant la Fronde;

- Gabriel, dont nous reparlerons;

- et Bernard, seigneur de Pontville qui épousa le 16 novembre 1664 Anne de Raymond de Chaumont[13] et Delage[14], veuve de François du Peychier.

Il reste du château de Chaumont, sur la commune de Champagne et Fontaine une survivance de petite taille surnommée "La Maison Jeanne d'Arc" où son propriétaire actuel a trouvé un double tournoi de 1634.

Double tournois 1634 (collec. Is. Malissard, photo S. Bretonnet).

10. Claude de Patronnier, Seigneur de Puyrousse, Moulin noble de Villetoureix, à 200 mètres de La Rigale, fut père de Charles, marié le 31 décembre 1694 à Marguerite de Gandillac, fille de Pierre et de Françoise des Escuyers (Saint Saud).
11. Renseignements M. Maurice de GANDILLAC, Neuilly-sur-Seine.
12. BSHAP 1877, repris par DUSOLIER dans *Ecrits sur l'histoire de Ribérac*.
13. Contrat de mariage: Bernard Anne. Arch. Dépt. Périgueux, 2E1799/4-1.
14. A Cherval.

Pontville (ou Ponville)? Plusieurs recherches ont pû conduire au hameau de Pontville sur la commune de Saint-Peravy-Epreux (Loiret) berceau d'une branche de la maison de Rochechouart.

Il est cependant apparu qu'une hypothèse locale était plus vraisemblable; un lieu dit Ponville, assez proche de Fontenilles, existe à 3 km N-NO de Saint-Vincent-de-Connezac sur la commune de Saint-Sulpice-de-Roumagnac.

- Bernard de Saint-Aulaire qui épousera en 1664 Anne de Raymond Chaumont est déjà seigneur de Pontville en 1661 (parrain d'un enfant de Saint-Sulpice).

- Par ailleurs la liste des électeurs censitaires de 1831 révèle sept feux au hameau de Pontville qui sera sans doute rasé à la construction d'un éphémère chemin de fer en 1890[15].

Gabriel, donc, seigneur de Fontenilles, Saint-Médard (écrit Saint-Mer) et La Rigale épouse en 1657 Jeanne Marie de Talleyrand de Grignols[16].

Il est sans doute le restaurateur de Fontenilles, qui porte la date 1676, et de la construction de même époque attenant à la tour de la Rigale.

Ils furent parents de André David, Adrien Blaise[17] et François.

DIX-HUITIEME SIECLE

Ce dernier, François, époux, le 27 août 1714, de Jeanne Henriette de La Borie, mourut à La Rigale dans la nuit du huit au neuf août 1746. Sa mort donna lieu à l'établissement d'un intéressant inventaire[18] objet d'une publication dans notre premier bulletin 1990[19].

André David, donc, l'aîné en 1665, seigneur de Fontenilles Saint-Méard et Douchat, enseigne des vaisseaux du roi en 1678, époux en 1688 de Catherine d'Alesme fut père de Joseph Benoist, François (sans alliance) et Joseph seigneur de Pontville et à la mort de François de La Rigale.

Joseph Benoist, épouse en 1714 Anne d'Aitz de Meymy qui lui apporte La Feuillade[20]. Il était marquis de Fontenilles en 1738 comme l'atteste la gravure de la cloche de l'église de Douchapt[21] dont il fut le parrain; la marraine étant Mariane d'Aydie dame de La Martinie à (Segonzac).

---

15. Après contact avec Sce Arch. Dépt. Loiret (A1433; A1508; A1514 et registre 2632), renseignements M. Vergeade à Saint-Pardoux-de-Dronne.
16. Veuf, il se remaria en 1682 à sa cousine Marie de Beaupoil de Saint Aulaire.
17. Par testament du 4 juin 1745, il fut donateur universel à son petit neveu et filleul portant le prénom de Adrien Blaise.
18. Arch. Dépt. Don du père Pommarède.
19. La Rigale en 1746 par Henri de Castellane.
20. A 20 km S.O. de Périgueux, incendie en 1944 rebâtie (J. Secret).
21. Renseignements: M. Vergeade (Saint-Pardoux-de-Dronne). Photographie M. Bretonnet, Ribérac, avec autorisation de M. Desvignes, maire de Douchapt.

Cloche de Douchapt.

Son fils Adrien Blaise légataire universel de ses grands oncles (renvoi 16), oncles et bien sûr de son père, réunit sur sa tête les seigneuries de Fontenilles, La Rigale, Siorac[22] et La Feuillade et épouse en 1756 Claire de Jehan de Pressac. En 1777, il fait le partage de ses biens entre son épouse et ses deux enfants survivants Joseph et Marie[23].

Joseph (1758-1829) mériterait un livre à lui tout seul:

"Page de Louis XV en 1771, militaire, époux le 21 juin 1777 d'Egtidie de Ranconnet de Noyant, du château d'Escoire[24], mais joueur et dépensier. Il émigre en 1791 et rejoint l'armée de Condé où il fera sept campagnes, lieutenant, à la quatrième compagnie de "Régiments Noble à Pieds". Débarqué à Quiberon en 1795, il commande quatre cents marins à la "cocarde noire". Rentré d'Angleterre en France en 1801, seulement, il est fait pair de France en 1819".

Son fils est Louis (1778-1854)[25] chambellan de Napoléon 1er, en 1809, préfet puis député, il est pair de France en 1829. Ambassadeur à Rome en 1831, à Vienne en 1833, à Londres en 1841, il rentre à l'Académie la même année. Il était beau-père du duc Decazes, Libournais, premier ministre de Louis XVIII[26].

22. A Annesse-et-Beaulieu.
23. Donation 1777; origine. M. Bernard Pointel à Baguer-Pican. Il n'est pas parlé dans cette donation de Jean Benoist, page du roi en la petite écurie le 1er juillet 1772, sous-lieutenant des carabiniers le 1er juin 1775.
24. Remarquable étude faite par M. Bernard POINTEL *"Baguer Pican et la Révolution"*.
25. *Louis Claire de Beaupoil de Saint Aulaire* par P. Delon, *SHAP* I et V, 1988.
26. *"Decazes Ministre du Roi"* par Roger LANGERON, Hachette, 1960.

Mais nous sommes loin de La Rigale et la Révolution a bouleversé les projets faits en 1777 par Adrien Blaise. Fontenilles a été vendue comme bien d'émigré [27]. La Feuillade dès 1787, a été vendue et Siorac reviendra à Louis à la mort de sa grand-mère en 1804. La Rigale qui n'a pas été touchée par Roux-Fazillac [28], revient à Marie, sœur de Joseph.

Avec Marie, La Rigale change de famille car elle épouse le 13 janvier 1780, Jean comte, puis marquis, d'Abzac de Ladouze. Né en 1729 (il a donc cinquante et un ans), brigadier des mousquetaires de Louis XV en 1773, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier des ordres du roi. Il meurt en 1794 après avoir eu deux fils: Jean en 1781, qui sera député de la Dordogne et maire de Périgueux, et Alexandre en 1783 [29]. Ce dernier habitera Borie-Brue et héritera de La Rigale en 1821 [30] qu'il vendra en 1848, quelques jours avant son décès. Il avait épousé Ursule de Bouilhac, fille de Jean Baptiste de Bouilhac, comte de Bourzac, installé à Vendoire depuis 1782.

DIX-NEUVIEME SIECLE

La vente est faite au comte et à la comtesse Charles Maurice de Beauroyre le 4 avril 1848 [31]. Ils conserveront La Rigale trente-six ans et le 14 janvier 1884, Marie Camille de Beauroyre, séparée de biens de son épouse Elisabeth Nadeau, alors domiciliés au Chatenet sur la commune de Siorac-de-Ribérac [32].

LES TEMPS MODERNES

Nouveau changement, vingt-neuf ans après, Bernard Pierre Isidore, dit Lin, Joussain et son épouse Thérèse Gabrielle du Rieu de Maisonneuve vendent La Rigale [33] au comte Henri de Roquemaurel et son épouse Madeleine Meunier du Houssoy par actes des 22 juillet et 1er août 1913 [34].

27. Echangée contre une truie dit une légende tenace en tout cas vendue à M. Besse.
28. "Je ne connais personne de suspect dans ma commune" a dit l'agent de Villetoureix le 21 brumaire an III, SHAP, 1931, p. 270.
29. Généalogie du commandant Girardet à Borie-Petit, Champcevinel (notre collègue).
30. Probablement indivisé entre Jean et Alexandre depuis la mort de Marie, leur mère le 7 juin 1808.
31. Par acte passé devant Me Léonardon, notaire à Ribérac.
32. Par acte passé devant Me Debordes, notaire à Ribérac.
33. Attribuée le 3 décembre 1912 par la donation faite par M. Jean Joussain à ses enfants après le décès de son épouse le 19 octobre 1912.
34. Passés devant Me Pradel, notaire à Ribérac.

La Rigale appartient maintenant, depuis 1970, à mon épouse, fille du marquis et de la marquise de Roquemaurel[35].

Château de la Rigale.

ET POUR CONCLURE

Avant de terminer ce court survol de l'histoire de La Rigale, il y a lieu de se demander lesquels de ces "seigneurs" ont effectivement habité cette demeure.

Armes du Mayne.

35 Par acte passé devant Me Pierre Léonardon, notaire à Ribérac.

- Les "Escuyers" et surtout "du Mayne"? Très certainement. La grande cheminée ancienne, dans la tour; la fleur de lys sculptée et la poivrière sont des signes indéniables de présence.

- Les aînés de cette branche cadette de la maison de Beaupoil de Saint-Aulaire ont été incontestablement plus intéressés par Fontenilles que par La Rigale destinée aux cadets.

David et son épouse Isabeau ont, peut-être, élu domicile dans leur nouvelle "seigneurie"; mais Gabriel, son fils, que nous pensons être le restaurateur des deux "châteaux" a sans doute habité Fontenilles et remis La Rigale en état pour un de ses enfants. Cet enfant a été François qui était à La Rigale et y est décédé en 1746.

Après lui, il ne semble pas qu'un Beaupoil de Saint-Aulaire ait habité La Rigale. L'héritier de François, sera son petit neveu qui possédera Fontenilles, Siorac, et La Feuillade en plus de La Rigale. Quant à Joseph, son fils, nous avons vu sa vie mouvementée. Ni Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, marquise d'Abzac de Ladouze, ni ses fils n'ont eu La Rigale pour résidence; ils habitaient Borie-Brue et avaient affermé La Rigale: les fermiers sont Léonard du Mat Chazeau le 28 février 1798, et Guillaume Dumonteil le 26 décembre 1804[36].

En revanche, La Rigale a été le domicile de Maurice et Marie Camille de Beauroyre de 1848 à 1884, puis de la famille Joussain de 1884 à 1913.

Le marquis et la marquise de Roquemaurel ont alterné: les mois d'hiver à Paris, les charmes du val de Dronne, l'été.

Je remercie tous, ceux qui ont bien voulu m'aider à m'y retrouver dans l'écheveau un peu compliqué des êtres et des époques. Je me suis efforcé de les nommer dans les renvois citant leur participation à mes recherches. A eux toute ma gratitude.

H. de C.

36. Arch. dept de Périgueux, renseignements P. Pommarède. Par acte du 1er mars 1807, la marquise d'Abzac de Ladouze délègue ses pouvoirs à son fils Jean et par un acte du 5 mars 1807, Jean signe un PV de régularisation du changement de prénom effectué le 26 décembre 1804, 3E7171.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXI – Année 1994

Les bibliothèques privées des bourgeois bergeracois au XVIII^e siècle

par Michel COMBET

L'absence de bibliothèques publiques dans les villes périgourdines jusqu'à la Révolution, fait de la lecture un acte essentiellement individuel, difficile à cerner, sauf dans les très rares cas pour lesquels les catalogues, voire les fonds eux-mêmes ont été conservés: cette source permet la connaissance de quelques bibliothèques privées, nobles surtout [1].

Les inventaires après décès, quand ils existent, permettent quant à eux d'approcher le phénomène transversalement, du petit peuple à l'aristocratie...

Ces deux sources n'ont pas à ce jour - et sauf erreur - suscité d'étude systématique des livres et des lecteurs, et la lecture en Périgord, au siècle des Lumières en particulier, reste un champ à explorer.

A travers le deuxième de ces documents, nous avons tenté de cerner les préoccupations littéraires d'une bourgeoisie éloignée des académies [2] et des mouvements culturels à la mode, celle qui compose les élites urbaines de Bergerac au siècle des Lumières.

---

1. Si beaucoup demeurent du domaine privé, quelques catalogues sont conservés aux Archives départementales de la Dordogne dans différents fonds: pour exemple citons, les *Catalogues des bibliothèques des châteaux des Piles, de La Force et du sieur Brugières* (Q561); le *Catalogue d'une bibliothèque* dans le fonds Eyriaud de Mancy (2E1845) ou encore celui des *Livres de la bibliothèque de Monsieur et Madame de Bellusière* (2J963). Le fonds de Beynac (22J) conserve quant à lui la bibliothèque du château; et des indications certes lacunaires mais intéressantes, peuvent être glanées çà et là: ainsi le fonds du château du Lieu-Dieu compte la liste des livres dont la lecture est conseillée à Monsieur de Beyli (24J38), etc. La Bibliothèque municipale de Périgueux possède quant à elle de nombreux ouvrages provenant des biens ecclésiastiques saisis pendant la Révolution mais dont seuls les ex-libris permettent de connaître l'origine...

2. Par sa relative proximité, l'Académie de Bordeaux a pu rayonner cependant jusqu'à Bergerac, où certains correspondants connus sont à l'origine de dissertations envoyées aux concours: Cf. BARRIERE P.: *L'Académie de Bordeaux*, Bordeaux, Bière, 1951. De même des liens ont pu exister, plus ou moins ténus, avec la Société académique de chirurgie de Bordeaux créée en 1763.

Sous ce titre générique sont considérées les quelque quarante six familles qui, entre 1715 et la Révolution accèdent aux honneurs consulaires: il s'agit avant tout d'un microcosme où se côtoient gens à talents et négociants, le plus souvent implantés depuis longtemps même si l'accès au Consulat couronne quelquefois une intégration réussie. Dominant ce groupe, le clan des Gontier de Biran monopolise la mairie pendant près de quarante ans, honneur qu'il cumule avec les charges de subdélégué de l'Intendant et la lieutenance générale au siège sénéchal.

Les inventaires disponibles, bien qu'assez abondants ne permettent pas une étude statistique ni même de dégager avec sûreté une évolution chronologique précise. Cependant, quelques traits se dessinent à leur analyse:

- le livre est présent dans la quasi totalité des cas;
- il est limité en nombre [3];
- il est plus abondant chez les gens à talents que chez les autres bourgeois, les négociants en particulier;
- il est souvent professionnel voire utilitaire;
- il devient plus abondant dans la seconde moitié du siècle.

Ces caractéristiques loin de signaler ici une situation originale, dessinent un paysage culturel assez conforme à ceux qui ont pu être définis ailleurs et sur de plus grands nombres [4]. Les bibliothèques riches de plus de cent titres sont rares, celles de plus de cinq cents rarissimes.

Bien sûr, les inventaires ne permettent pas de saisir la totalité des réalités existantes et ne donnent de celles-ci qu'une image partielle. Cependant d'autres témoignages sont là pour attester la rareté des grandes bibliothèques ou plus simplement de bibliothèques véritables. Celle des Sorbier de Jaure, grands bourgeois parlementaires installés en leur château de Corbiac, loin des vicissitudes et de l'étroitesse de la vie bergeracoise, composée de quelque 944 titres paraît à ce point remarquable aux contemporains que sa splendeur est rapportée dans le *"Journal de tournée"* de 1778 de François de Paule de Latapie, inspecteur des manufactures de Guyenne [5].

Seule des bibliothèques des élites bergeracoises, celle de Guillaume Gontier de Biran peut, avec près de 1500 volumes [6] rivaliser avec celle du château de Pécharmant, encore ne peut-il véritablement être comptabilisé parmi les membres de la petite bourgeoisie bergeracoise.

---

3. Souvent, on indiquera alors simplement la présence de quelques livres, sans en préciser le nombre ni donner les titres. Ainsi, chez le notaire Girard mort en 1764 on rencontre seulement "quelques livres rangés dans un petit placard" (A.D.D. 3E7994) tandis que seuls "de petits livres inutiles d'inventorier" occupent une armoire du cabinet d'études de Grateloup, en 1747, à la mort de Joseph Deville, grand-père de Maine de Biran (3E7895).
4. Tels sont les résultats d'études menées par Daniel Roche ou encore Michel Marion (pour Paris), et Jean Queniart (pour les villes de l'Ouest).
5. LATAPIE F. de P.: *Journal de tournée en 1778*, publié dans le tome 38 des Archives historiques de la Gironde, p. 321.
6. Guillaume Gontier de Biran (1745-1822), maire de Bergerac entre 1777 et 1790, député du tiers état aux Etats Généraux.

Dans ce contexte là, on ne peut ignorer la bibliothèque de Michel Côme Bellier, maître-chirurgien de Bergerac, que nous révèle l'inventaire après décès[7] dressé par Courtine, notaire royal de la ville, entre le premier novembre 1786 et le premier août 1787. Celle-ci, riche de plus de 800 volumes est tout à fait exceptionnelle pour l'époque eu égard à la position sociale de l'homme.

Elle est là, telle l'exception qui confirme la règle, pour attester qu'hier comme aujourd'hui, si le livre possédé - et non le livre lu - n'est pas toujours aussi fréquent dans des professions réputées intellectuelles que nos représentations pourraient le laisser croire, la passion du livre relève du comportement individuel.

QUI EST DONC MICHEL COME BELLIER ?

Michel Côme Bellier, né à Lédenon (Gard) fils de Pierre (famille de magistrats de la ville) et de Marie Sirven.

1743 rejoint son oncle Claude apothicaire à Bergerac, deuxième consul de la ville en 1736-37 et troisième de 1741 à 1746

1748 épouse Marie Pibon, fille d'un chirurgien de La Sauvetat (47).

1750 hérite des biens et du fonds de son oncle dans lequel on trouve seulement "douze livres vieux de pharmacie et de chirurgie garnis de parchemin les autres livres qui sont dans le présent cabinet le dit Sieu Bellier (Michel Côme) a dit qu'ils lui appartenaient ou qu'on les lui avait prêtés".

1751 reçu gratuitement bourgeois de Bergerac "en considération des secours qu'il donne de sa profession gratis aux pauvres de cette ville et paroisses de la juridiction d'icelle et notamment aux accouchements des pauvres femmes et qu'il a promis de continuer de leur donner de même à l'avenir".

1751 devient lieutenant en la communauté des maîtres-chirurgiens de Bergerac.

1755 à 1756 est troisième consul de Bergerac.

1771 Marguerite Bellier, fille de Michel Côme, épouse Jacques Villepontoux des Angles* (paroisse de Queyssac), docteur en médecine.

1774 à 1776 Jacques Villepontoux est premier consul de Bergerac.

1779 séparation des époux Bellier-Villepontoux.

1785 naissance de Jean Saint-Front Villepontoux que Jacques Villepontoux devra reconnaître (an 10).

1786 mort de Michel Côme Bellier aux Angles. Louis Géraud devient lieutenant de la communauté.

* *Les Angles sont le domaine campagnard des Villepontoux situé à Queyssac près de Bergerac.*

---

7. A.D.D., 3E7987. Il est effectué à la demande de Marie Pibon, en désaccord avec sa fille Marguerite Bellier de Villepontoux, qui vit séparée de son mari aux dames de la foi et espère récupérer une partie du bien.

1791 Jacques Villepontoux est maire de Bergerac du 21 juin au 25 novembre 1792.
1793 mort de Marie Pibon aux Angles.
An 2 divorce Jacques Villepontoux - Jacques Bellier.
An 13 mort de Jacques Villepontoux aux Angles.
1809 mort de Marguerite Bellier de Villepontoux assassinée dans sa maison de Sainte-Foy des Vignes (Bergerac).
1810 Jacques Villepontoux fils, accusé du meurtre de sa mère est reconnu innocent par le tribunal criminel mais reste poursuivi pour escroquerie en matière de conscription et perd la mairie de Queyssac.

L'homme, étranger à Bergerac, est donc venu y rejoindre un oncle apothicaire déjà bien intégré à la bourgeoisie locale puisque deux fois consul. Avec Michel Côme la réussite sociale se confirme: il est à son tour consul, marie sa fille unique - au caractère difficile et au destin tragique - à un médecin, qui de plus appartient à une ancienne lignée de la bourgeoisie locale, apparentée aux Eyma, aux de Girard, etc. Surtout, il devient en 1751 le premier lieutenant de la communauté des maîtres-chirurgiens de Bergerac.

Cette charge vénale - mais pouvait-il en être autrement dans le contexte administratif de l'Ancien Régime - distingue en général le praticien le mieux formé, le plus habile dans sa pratique. Selon la loi [8], il est désigné par le Premier chirurgien du roi parmi trois noms proposés par l'ensemble de la communauté, conserve le titre sa vie durant mais ne peut vendre la charge ni la léguer.

Outre le prestige et les avantages financiers substanciels qu'une telle nomination confère à son titulaire elle est le signe de l'organisation du métier et de son souci d'en garantir la qualité. Bien sûr, en 1789, la majorité des villes n'ont toujours pas exclu de leur corps les chirurgiens-barbiers dont la satyre et la caricature ont depuis Molière donné une vision si noire qu'elle rejaillit, encore au XVIII[e] siècle, sur l'ensemble de la profession, pourtant celle-ci est en pleine évolution. Organisée - fait exceptionnel - sur le plan national, codifiée, elle compte dans ses rangs des praticiens fort savants et habiles.

Paré du prestige de son titre Michel Côme Bellier reçoit et forme des apprentis mais surtout intervient en justice quand l'exercice du métier est menacé. En 1751, il poursuit devant le sénéchal de Bergerac les nommés Blanchard, Luquet, Borie, Montaut et Delpy, non pourvus de lettres de maîtrise [9]. En 1781 encore, suite à une plainte de M.B.

8. Statuts et réglements généraux de 1730. Cf. GOUBERT J.P. et LEBRUN Fr.: *Médecins et chirurgiens dans la Société française du XVIIIe siècle. Revue cisalpine d'histoire sociale*, n° 14, 1973, p. 119 à 136; et GELFAND T.: *Deux cultures, une profession: les chirurgiens français au XVIIIe siècle*, Paris: Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. XXVII, juil.-sept., 1980, p. 468 à 484.
9. A.D.D., B 2089.

Bellier et de son prévôt Louis Géraud aussi chirurgien, il est fait "inhibition et défense au dit Massy (de Sigoulès) de plus s'immiscer à l'avenir directement ni indirectement dans l'exercice de l'art ni profession de chirurgie qu'il n'ait été reçu maître chirurgien" [10].

LA BIBLIOTHEQUE DE M. C. BELLIER

L'homme n'est peut-être pas tout à fait ordinaire... L'inventaire dressé au lendemain de sa mort à la demande de sa veuve renforce cette image, en particulier lorsqu'il donne une description minutieuse de son "cabinet de bibliothèque". Celui-ci, installé au deuxième étage de la maison de ville, héritée de l'oncle apothicaire, à l'emplacement même où se trouvait le cabinet - pauvre en livres - de ce dernier, s'est rempli en 36 ans de quelque 898 volumes formant véritablement bibliothèque.

Devant son ampleur, le notaire Courtine requiert l'aide d'un spécialiste pour en faire la description et l'évaluation: il s'agit de Jean-Baptiste Bargeas l'un des deux marchands-libraires et imprimeurs de la ville. Le recours à un homme de l'art est suffisamment rare pour être signalé, il n'est fait appel à lui que lorsque le fonds est assez conséquent pour justifier sa présence [11].

Durant quatre jours, du 19 au 23 janvier 1787, sous l'autorité du libraire vont être inventoriés les 898 volumes du cabinet du maître-chirurgien.

Pour la majorité d'entre eux, 784 exactement, il va s'appliquer à indiquer le format, la qualité de la reliure et plus sommairement à signaler l'auteur ou le titre, rarement les deux, et qui plus est, dans le deuxième cas le greffier ne notera que le début de titres souvent fort longs. Date et lieu d'édition sont passés sous silence. Les ouvrages sont énumérés sans ordre apparent ni plan de classement très net.

Partant de ces informations - lacunaires mais significatives - il est possible de reconstituer sans grands risques d'erreur la bibliothèque de Michel Côme Bellier aujourd'hui dispersée [12].

Le principe de classement retenu est celui des bibliothèques du temps en cinq grandes catégories:

---

10. A.D.D., B 2118.
11. Cf. MARION M.: *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, B.N., 1978, p. 51...
12. Une partie de celle-ci, les 39 volumes de *L'Encyclopédie* est conservée à la Bibliothèque municipale de Bergerac: comment, par quel moyen et à quel moment y sont-ils arrivés?
Pour reconstituer le fonds, les outils suivants ont été utilisés:
Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, Paris, 1897-1981, 231 vol. (par ordre alphabétique des noms d'auteurs...).
La mémoire retrouvée, 1774-1815, Provins, Esaupe 77, 1989.
DUBOURG F.: *Les livres anciens de médecine et de pharmacie*, Catalogue de la B.M. de Toulouse, Toulouse, Centre régional des lettres, Privat, 1988.
Des catalogues de ventes publiques et de librairies...

	Titres	%	Volumes	%
Théologie et religion	11	1,76	28	3,11
Droit et jurisprudence	2	0,32	4	0,44
Histoire	45	7,20	84	9,35
Sciences et arts	398	63,68	591	65,81
Belles lettres	30	4,80	37	4,12

Quelques obstacles n'ont pu être levés:

- Certains ouvrages demeurent inclassables, le titre mentionné n'étant en rien informateur par rapport au contenu; où classer par exemple *"L'Examen des difficultés"* et *"La Toilette de Flore"*?

- D'autres peuvent être attribués à plusieurs auteurs (opéra, omnia...), ou hybrides sont répertoriés différemment dans les outils de référence selon que l'on a pris en compte le fonds ou la forme. Ainsi, *"L'hygiène ou l'art de se conserver la santé"* de E.L. Geoffroy apparaît-il classé en littérature en raison de son genre poétique ou en médecine vu le sujet traité[13]...

Au total, 33 des 625 titres (5,28 % du total) restent inclassés (voir, en annexe le détail de la bibliothèque de M. C. Bellier).

Le fonds, visiblement constitué par M. C. Bellier qui n'hérite de son oncle Claude que quelques volumes, compte, tant dans sa partie professionnelle que dans celle plus générale, des ouvrages récents qui avoisinent les classiques de la littérature ou de la médecine. Ces livres tels *"Les lettres de la Marquise de Pompadour"* ou le *"Voltaire parmi les ombres"*, ou encore les œuvres de chirurgiens comme Voullonne ou Daran[14] sont postérieurs à 1770. L'homme était donc informé des publications de son temps et son fonds, loin d'être fossile semble en prise avec les préoccupations, petites ou grandes, de l'époque.

Les formats les plus fréquents, in-8° (162 volumes) ou in-12° (407) ont pu être retenus pour leur prix, très inférieur à celui des in-4° ou des in-folio mais aussi en fonction de leur plus grande maniabilité: celle-ci leur valant les faveurs d'un siècle où on lit de plus en plus.

La majorité des ouvrages, comme c'est la mode du temps est reliée, soit que Michel Côme Bellier les ait acquis ainsi (on peut penser à des achats de livres d'occasion, isolés ou non), soit qu'ils aient été

---

13. Cet ouvrage est classé en littérature dans *La mémoire retrouvée (op. cit.)* et fait partie des ouvrages de médecine cités dans *L'Histoire de la médecine*, Paris, Société française d'éditions professionnelles, médicales et scientifiques, 1977, 8 vol.

14. VOULLONNE I.V.: Mémoire qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Dijon, le 18 août 1776, sur la question proposée en ces termes: "Déterminer quelles sont les maladies dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante, et celle-ci à l'agissante et à quels signes le médecin reconnait qu'il doit agir, ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remèdes?". Avignon, J.J. Niel, 1776, in-8°, 248 p.
DARAN J.: *Composition du remède de M. Daran...* Remède qu'il pratique avec succès depuis cinquante ans pour la guérison des difficultés d'uriner et des causes qui les produisent, publiée par lui-même, précédée d'une préface où l'on expose les raisons qui ont fait différer jusqu'à présent cette publication, suivie d'un discours sur la théorie des maladies de l'urètre, des preuves qui constatent l'efficacité du remède... Paris, Didot, 1779, in-12°, XLVIII, 312 p.

confiés par lui à un relieur. Les basanes, moins luxueux et moins chers que les vélins dominent, tandis que les reliures précieuses, maroquins, chagrin "garni d'argent", peau verte sont exceptionnels.

RELIURE DES 744 VOLUMES CONNUS

Reliés	Nombre	%
Basane	519	69,75
Vélin	166	22,31
Maroquin	7	0,94
Autres	3	0,40
Total	680	93,41
Non reliés		
Parchemin [15]	11	1,47
Broché	24	3,22
Carton	5	0,67
Autres	9	1,20
Total	47	6,58

Ces indications, ajoutées à la contemporanéité de certaines éditions et à l'abondance des ouvrages médicaux caractérisent le fonds: il s'agit moins de la bibliothèque d'un bibliophile que de celle d'un homme engagé dans son siècle, moins d'une vitrine que d'un support à l'action. Pour cette raison, *"Les statuts de Bergerac"*, *"Les coutumes de Bergerac"* dans une édition nouvelle (probablement celle de l'éditeur bergeracoise Puysnège, de 1779) et "un livre manuscrit contenant des notes et délibérations des Jurades de cette ville" y trouvent leur place.

La bibliothèque professionnelle représente plus de la moitié des titres (57,12 %), le reste étant formé d'ouvrages beaucoup plus généraux, indifférents au métier de leur propriétaires mais significatifs de ses goûts et de ses préoccupations.

Parmi eux, les livres de religion constituent juste après ceux de droit - Michel Côme Bellier n'est pas un juriste - la catégorie la moins représentée. Cela n'est pas à proprement parler une surprise, toutes les études prouvent en effet que les publications religieuses sont les grandes perdantes de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Mise à part la *"Bible"*, qui reste l'ouvrage le plus fréquemment rencontré dans les bibliothèques de la fin de l'Ancien Régime, et dont Michel Côme Bellier possède une édition in-4° en 17 volumes. Cette partie du fonds est essentiellement constituée de livres classiques de dévotion ou à vocation édifiante: *"Vie des saints"*, *"Retraite chrétienne"*, *"Pratique du sacrement de pénitence"*, etc.

15. Depuis 1649, les libraires ont obtenu de vendre des livres ainsi reliés et dans la plupart des cas, il faut considérer celle-ci comme l'équivalent actuel de la reliure d'éditeur.

Au contraire, les livres d'histoire et plus particulièrement d'histoire profane et de géographie forment l'ensemble le plus important tant par le nombre de titres (45) que par celui des volumes (84). Parmi eux:

- des classiques: *"Les commentaires"* de Jules César...
- des biographies d'hommes illustres dont l'époque raffole, Bayard, Turenne ou encore Du Guesclin...
- des mémoires de Sully, de Thalon, du comte d'Estrades ou du cardinal Bentivoglio[16]...
- des dictionnaires, *"Dictionnaire historique portatif"*, *"Nouvel armorial universel"*...

mais aussi:

"L'anti-Machiavel", œuvre historique et militaire de Frédéric II de Prusse (1740), *"Le siècle de Louis XIV"* de Voltaire paru en 1751 et une *"Histoire des camisards"* dont on peut penser en suivant Philippe Joutard[17] qu'elle est d'inspiration protestante.

Cet intérêt apparent pour l'histoire, pour une histoire qui va au-delà de l'événementiel est-il le fait d'un esprit éclairé, curieux de comprendre le monde dans lequel il vit ou est-il le fruit du hasard qui guida un jour la main du bibliophile? Difficile de répondre...

La présence de *"L'encyclopédie"* dans une édition in-quarto ne peut, elle, être le résultat du hasard.

Il s'agit de la troisième édition en trente-neuf volumes, trente-six de textes et trois de planches, publiée à Genève chez Pellet et à Neufchâtel à la Société typographique, à partir de 1778 et à l'initiative quelque peu hérétique du libraire lyonnais Duplain.

Moins chères que les éditions in-folio, les trois éditions in-quarto connurent en France un important succès (facilité par l'attitude nouvelle des pouvoirs politiques) puisque, selon l'étude menée par Robert Darnton elles furent vendues en totalité à la souscription, au prix de 394 livres, 294 pour les libraires[18]. Même s'il est accessible à la petite bourgeoisie, ce prix représente assurément pour elle un choix financier, voire un sacrifice: à titre de comparaison, c'est à peine un peu moins que la somme reçue par M. C. Bellier (400 l) pour nourrir, héberger et éduquer, trois ans durant, un jeune apprenti, Jean Simonet entre 1773 et 1776[19].

L'historien américain indique aussi que Bargeas fut le relais local pour les souscriptions bergeracoises, lesquelles sont au nombre de 13.

---

16. Louis Comte d'Estrade est un diplomate français, Omer Thalon, un avocat général au Parlement de Paris, le cardinal Guido Bentivoglio, un prélat combattant, tous trois du XVIIe siècle.
17. Ph. JOUTARD, *La légende des camisards*, Paris, Gallimard, 1977, p. 409, établit la liste des ouvrages consacrés aux camisards: un seul, antérieur à 1786 porte ce titre, il est de sensibilité protestante et a été édité à Londres pour la première fois en 1744. D'après nos recherches, Michel Côme Bellier originaire de Lédenon, tout près de Nîmes n'appartiendrait pas à une famille de tradition protestante...
18. DARNTON R.: *L'aventure de l'encyclopédie*, Paris, Perrin, 1982.
19. A.D.D., 3E7979. Jean Simonnet devenu chirurgien trouvera la mort le 12 avril 1782 à la bataille navale des Saintes (Antilles), il était alors second chirurgien sur le *César*.

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ *DES SCIENCES,* DES ARTS ET DES MÉTIERS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre et publié par M. *DIDEROT;*

Et quant a la partie Mathématique, par M. *D'ALEMBERT.*

Tantùm series juncturaque pollet,
Tantùm de medio sumptis accedit honoris! Horat.

TROISIEME EDITION.

TOME PREMIER.

ex Libris M. Bellier

A GENEVE,
Chez Jean-Léonard Pellet, Imprimeur de la République.

A NEUFCHATEL,
Chez la Société Typographique.

M. DCC. LXXVIII.

Exemplaire conservé à la Bibliothèque municipale de Bergerac.

Même si s'ajoutent à celles-ci de rares éditions in-folio (dont celle de Guillaume Gontier de Biran) et des exemplaires (éventuels) de l'in-8°, la pénétration de *"L'encyclopédie"* est restée limitée en Bergeracois; sa présence ici souligne les goûts du maître-chirurgien.

Sans doute plus scientifique qu'homme de lettres, ses choix littéraires (limités en nombre) privilégient les classiques, antiques ou du grand siècle (Plutarque, Sénèque, Virgile, Esope, Boileau, Fénelon) sans oublier *"Les Essais"* de Montaigne, et sacrifient à la mode d'une littérature légère. Le grand mouvement littéraire et philosophe du XVIII[e] siècle n'aurait-il pas effleuré notre homme? Mis à part Voltaire, déjà cité, aucun des grands noms, aucune des œuvres majeures ne sont relevés par Bargeas. Pourtant, le 23 janvier, alors que l'ouvrage s'achève, Marguerite Bellier de Villepontoux, fille du défunt intervient pour faire porter à l'inventaire quatorze titre "qu'il devrait cependant y avoir". Parmi ceux-ci on relèvera:

"Contes moraux" de Marmontel, *"Belisaire"* de Voltaire, *"Théâtre"* de Crébillon, *"Tom Jones"* de Fielding, *"Gil Blas"* de Lesage, *"Pensées"* de Jean-Jacques Rousseau (?), *"Gulliver"* de Swift, *"L'esprit"* d'Helvetus, *"L'esprit des lois"* de Montesquieu, *"L'esprit de la ligue"* de Voltaire.

Cet ajout, non contesté par la veuve, modifie de façon très sensible la tonalité de cette partie du fonds: il fait place à des œuvres capitales du siècle, souvent ignorées des meilleures bibliothèques! Leur absence reste inexpliquée, oubli, sortie du fonds au moment du décès qui intervient aux Angles, à Queyssac, censure (peu probable)...

LES LIVRES DE MEDECINE DE MICHEL COME BELLIER

Latins ou français, les livres professionnels de Michel Côme Bellier représentent plus de la moitié de sa bibliothèque: 357 titres répartis sur 489 volumes. Ces ouvrages contiennent tout le savoir médical de l'époque et couvrent - avec plus ou moins de densité - tous les champs de celui-ci, non sans perspective historique[20].

Hippocrate[21], père incontesté ou presque de la médecine occidentale depuis sa mort, survenue entre 375 et 351 avant Jésus-Christ, jusqu'au XIX[e] siècle y règne en maître: six éditions sans compter celles augmentées de ses *"Aphorismes"* publiées par de nombreux exégètes, du Moyen Age au siècle des lumières.

L'ensemble même des dizaines d'auteurs, parmi lesquels les plus illustres côtoient les plus méconnus: Galien, Ambroise Paré, Yahya Masawaih, Outgers Cluyt, Antonio Musa Brasavola, Tissot, etc[22].

---

20. La bibliothèque compte un certain nombre d'ouvrages d'histoire de la médecine, des éditions de polygraphes de l'Antiquité ou du Moyen Age et des études sur des écoles anciennes et réputées telle que celle de Salerne.
21. Cf. *Histoire de la médecine* et *Les livres anciens de médecine et de pharmacie, op. cit.*
22. JOUANNA J.: *Hippocrate*, Paris, Fayard, 1992.

Quels enseignements en tirer?

Il faut d'abord signaler l'importance numérique de certaines sous-catégories, en particulier Chirurgie, Pathologie et Pharmacie. La première compte 56 titres ce qui est tout à fait notable pour une discipline qui se définit encore au XVIII[e] siècle comme un art mécanique (la médecine est un art libéral) dont l'objectif se limite à la guérison des maladies externes, c'est-à-dire leur traitement par des procédés manuels. Parmi eux, dix ouvrages traitent des accouchements dont Michel Côme Bellier, si l'on en croit la note qui accompagne l'accord gratuit de ses lettres de bourgeoisie semble s'être fait une spécialité [23]. L'absence de référence aux auteurs nous empêche, hélas, de savoir si parmi eux se trouvent les travaux de Baudelocque ou plus modestement le livre d'Angélique *"Le Boursier du Coudray"*, premier livre de vulgarisation sérieuse à l'usage des sages-femmes [24].

LES LIVRES DE MEDECINE DE MICHEL COME BELLIER

		Titres	Latins	Volumes	Formats
Histoire de la médecine, philosophie et littérature médicale	3	8	17	77	2N IN F° 9 IN 4° 49 N 12°
Polygraphes		44	32	53	13 IN F° 9 IN 4° 8 IN 8° 23 IN 12°
Anatomie		20	4	24	3 IN F° 1 IN 4° 6 IN 8° 14 IN 12°
Physiologie		12	2	14	1 IN 4° 1 IN 8° 12 IN 12°
Hygiène		4	0	4	4 IN 12°

23. CHARRIER G.: *Les jurades de la ville de Bergerac*, Bergerac, Imprimerie générale du Sud-Ouest, 1840-1906, tome 12, p. 127.
24. BOURSIER DU COUDRAY A.: *Abrégé de l'art des accouchements* (1759).

Pathologie	64	6	83	1 IN F° 1 IN 4° 14 IN 8° 66 IN 12° 1 ?
Thérapeutique	31	9	38	1 IN F° 1 IN F° 14 IN 8° 22 IN 12°
Chirurgie	56	10	85	1 IN F° 21 IN 4F° 20 IN 8° 43 IN 12°
Pharmacie	83	28	103	7 IN F° 13 IN 4° 37 IN 8° 45 IN 12° 1 IN 16°
Art vétérinaire	5	1	8	7 IN 8° 1 IN 12°

Nombreuses aussi les œuvres de médecine proprement dite et particulièrement celles de pathologie: à l'opposé du chirurgien le médecin est un savant qui tire sa science des livres plus que de l'observation des malades, cette spécificité étant parfois outrée jusqu'à l'excès... Toutes les maladies reconnues sont ici passée en revue:

- celles des yeux, de la peau, de l'urètre;
- celles des enfants, des femmes, des femmes grosses, des gens de lettres (Tissot);
- l'hydrophobie (la rage), la nymphomanie, l'épilepsie, la petite vérole, les maladies vénériennes et celles de la masturbation (Tissot), les fièvres (intermittentes, aiguës, morbifiques...), le scorbut, la goutte, les rhumatismes, etc...

Au milieu de tous ces ouvrages, il faut remarquer *"La nosologie méthodique"* du maître montepelliérain François Boissier de Sauvages (1706-1767), l'inventeur du typhus qui le premier tenta, dans cette publication, une classification raisonnée des maladies.

La pharmacie, aujourd'hui science, reste essentiellement au XVIII[e] siècle *"L'art de reconnaître, de recueillir, de conserver les drogues simples et de préparer les médicaments composées"* (Littré). Elle utilise, en effet, essentiellement des drogues, c'est-à-dire des pro-

duits naturels d'origines très diverses, doués de propriétés médicamenteuses même si la chimie médicale et la médecine spagyriques connaissent alors d'importants progrès.

Les 83 livres de pharmacie de M. C. Bellier illustrent parfaitement ces différents aspects. S'y trouvent, des codex, des formulaires, des livres de "recettes" ou "secrets de médecine", des pharmacopées. Parmi elles citons la *"Pharmacopée"* de Baudéron qui connut de 1588 au XVIII[e] siècle de nombreuses éditions; la *"Pharmacopée royale galénique et chimique"* de Moyse Charas imprimée pour la première fois à Paris en 1676 et la *"Pharmacopée universelle"* de Nicolas Emery (1690), toutes deux très en vogue jusqu'à la Révolution. On trouve aussi des ouvrages de botanique médicale (la première *"Pharmacopée nationale"*, publiée en 1818 énumère 820 drogués végétales soit 88,8% de celles utilisées) qui côtoient un nombre important de livres de chimie, une trentaine de titres environ. Cette partie de la pharmacie connait depuis le XVII[e] siècle un développement important puisque les débuts de la chimie organique ont permis la préparation ou la synthèse de composés, de structures simples, dont certains présentent une grande efficacité thérapeutique.

Dans ces quelques champs, on a pu souligner outre l'abondance, la présence d'œuvres nouvelles, preuves sans doute de la volonté du chirurgien bergeracois d'être, sinon à la pointe du moins dans le sens du progrès. Il faut encore souligner cet aspect, en insistant sur la présence dans le fonds, de travaux du XVIII[e] qui ont fait progresser la science du temps.

A côté de *"La grande chirurgie"* de Guy de Chauliac, qui depuis sa première édition (1363) reste un best-seller de la littérature médicale, M. C. Bellier possède les œuvres de Jean-Louis Petit, plus grand chirurgien français du XVIII[e] siècle par ses compétences à observer et à analyser les symptômes et dont les contemporains ne perçurent pas toujours l'importance [25]. Sa bibliothèque accueille aussi plusieurs volumes du Hollandais Boerhave (1668-1738) qui posa le principe du métabolisme [26]. Enfin, et pour en rester là, s'y trouvent aussi les *"Mémoires"* de l'Académie royale de chirurgie (fondée en 1731) qui font date dans l'histoire de la discipline et ont moins vieilli que des publications semblables du siècle suivant: il s'agit de recueils d'observations justes, faites par des esprits clairs et simples, non encombrés d'érudition pédante et vaine et qui sont l'honneur d'un métier trop souvent caricaturé.

---

25. Jean-Louis PETIT (1674-1750), célèbre en son temps pour avoir mis au point un tourniquet pour amputation et pour son travail sur la section du filet chez le nourrisson, est resté dans l'histoire de la médecine pour ses observations sur les épanchements sanguins après les traumatismes craniens, et sur les tumeurs formés par la bile.

26. Il possède en particulier une édition des *Aphorismes* de Boerhave publiés pour la première fois en latin en 1709.

Héritier de son oncle apothicaire mais chirurgien de formation, Michel Côme Bellier semble s'être constitué une bibliothèque médicale au carrefour de métiers considérés alors de manière bien différente, celui de médecin, celui de chirurgien, celui d'apothicaire... avec un enjeu unique, l'art de guérir (27).

En tout état de cause ses préoccupations ne sont pas celles des barbiers-chirurgiens peu instruits, formés de manière empirique et par seul apprentissage et qui étaient souvent les seuls présents dans les campagnes françaises de l'Ancien Régime. Il est de ces chirurgiens dits internes parce que membres à part entière d'une communauté organisée et qui relèvent d'une autre culture.

Ceux-ci trouvèrent chez Louis XV puis chez Louis XVI et Turgot des appuis et une considération réelle. Pourtant, si la Déclaration royale de 1743 leur reconnaissait le même rang dans l'ordre moral et social qu'aux médecins, toute véritable réforme des deux métiers devait échouer en raison du conservatisme et de l'inertie des facultés de médecine. La révolution, faisant table rase dans institutions anciennes parviendra seule à débloquer une situation figée et souvent catastrophique: les campagnes françaises qui abritent l'essentiel de la population étant pour la plupart un véritable désert médical.

Professionnelle ou culturelle, la bibliothèque de Michel Côme Bellier est tout à fait remarquable par le nombre des volumes qu'elle contient, par la variété des thèmes abordés, par l'ouverture qu'elle suppose sur l'esprit d'une époque.

Elle est celle d'un bourgeois de la fin de l'Ancien Régime engagé dans son siècle tant au niveau professionnel qu'au niveau politique. Homme de livres mais aussi homme d'action, il aurait pu être de ceux de ses collègues qui participèrent activement aux événements locaux ou nationaux de la Révolution.

Cas isolé? Rien ne l'atteste cependant si le fonds bergeracois est la preuve d'un niveau culturel possible pour une petite bourgeoisie périgourdine, il y aurait quelques dangers à vouloir en faire un exemple type...

M. C.

---

27. Elle est en cela plus riche et plus diverse que celle de Pierre Dezeimeris qui fut chirurgien à Villefranche-de-Lonchat de 1791 à 1826. Celle-ci a fait l'objet d'une étude de J. Lafond-Grellety: la bibliothèque médicale d'un maître chirurgien sous la Révolution in *Le Périgord Révolutionnaire*, Périgueux, supplément au *Bulletin de la S.H.A.P.*, tome CXVI, 1989, p. 253 à 259.

ANNEXE
INVENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE DE M.-C. BELLIER
1786

	Titres	Latins	Volumes	Formats
I. - Théologie et religion				
Bible, Ecritures saintes	1	0	17	17 IN 4°
Théologie et apologétique	1	1	1	1 IN F°
Dévotion	9	3	10	3 IN 12° 5 IN 12° 2 ?
Total I	11	4	28	4 IN F° 17 IN 4° 4 IN 12° 2 ?
II. - Droit et jurisprudence				
Droit civil	1	1	1	1 IN 4°
Jurisprudence et pratique	1	0	3	3 IN 12°
Total II	2	1	4	1 IN 4° 3 IN 12°
III. - Histoire				
Histoire ecclésiastique	5	0	8	2 IN 4° 4 IN 8° 2 IN 12°
Histoire profane	30	0	64	3 IN F° 4 IN 4° 5 IN 8° 52 IN 12°
Géographie	10	20	12	5 IN F° 1 IN 8° 4 IN 12° 2 ?
Total III	45	2	84	8 IN F° 6 IN 4° 10 IN 8° 58 IN 12° 2 ?

IV. - Sciences et arts				
Philosophie	8	2	11	4 IN 8° 6 IN 12° 1 ?
Sciences: physique	5	1	11	1 IN 8° 10 IN 12°
Sciences: mathématiques	6	0	9	1 IN 8° 8 IN 12°
Sciences naturelles	5	1	13	2 IN F° 2 IN 4° 9 IN 8°
Sciences: médecine chirurgie, pharmacie et art vétérinaire	357	107	489	28 IN F° 56 IN 4° 124 IN 8° 277 IN 12° 1 IN 16° 1 ?
Economie politique	3	0	3	1 IN 8° 2 IN 12°
Agriculture et agronomie	6	0	3	8 IN 12°
Arts libéraux	5	0	6	4 IN 8° 2 IN 12°
Divers (vie pratique)	2	0	2	2 IN 12°
Encyclopédie	1	0	39	39 IN 4°
Total IV	398	111	591	30 IN F° 97 IN 4° 144 IN 8° 317 IN 12° 1 IN 16° 2 ?
V. - Belles lettres				
Dictionnaires	3	0	3	2 IN 4° 1 IN 8°
Grammaire et philologie	3	0	3	1 IN 8° 2 IN 12°
Poésie, art dramatique, romans correspondance	24	2	31	2 IN 4° 6 IN 8° 23 IN 12°
Total V	30	2	37	4 IN 4° 8 IN 8° 25 IN 12°

Total	486	122	744
Inclassables	33	14	40
Volumes disparates	86		86
Manuscrits	6		6
qui devraient y être	14	0	22
TOTAL	625		898

* *Selon l'affirmation de Marguerite Bellier de Villepontoux, fille de Michel Côme Bellier.*

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXI – Année 1994

Un registre d'institutions canoniques de Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne

par Robert BOUET

En acceptant, le 3 avril 1791, son élection à l'évêché de la Dordogne, Pierre Pontard prenait en charge l'Eglise constitutionnelle de ce département. Parmi les nombreuses tâches qui l'attendaient, l'une, et non des moindres, était d'assurer le personnel nécessaire à la vie de son nouveau diocèse, et en particulier de fournir des pasteurs aux nombreuses paroisses laissées vacantes par le refus de serment de leur titulaire [1].

Les archives diocésaines de Périgueux possèdent un registre contenant un certain nombre d'institutions canoniques données par Pontard pour répondre justement à ce besoin de personnel [2].

Ce registre nous permet de voir comment se faisaient ces nominations dans le cadre de la Constitution civile du clergé. Il nous donne également des indications sur le nombre de ces institutions et surtout sur ce personnel que Pontard a employé pour les faire.

L'INSTITUTION CANONIQUE

La plupart des actes contenus dans ce registre concerne des curés. La Constitution civile prévoyait la nomination à une cure en

1. C'est-à-dire près de la moitié (48 %), selon notre étude sur "Les derniers curés d'Ancien Régime du Périgord", parue dans le Périgord révolutionnaire (collectif). Supplément au *Bull. de la S.H.A.P.*, Périgueux, 1989, page 117.
2. Ce registre est coté aux Arch. dioc. de Périgueux: RG 2. Ses dimensions: 27x41.5 cm. Il n'est pas paginé et il y a environ 3 ou 4 institutions canoniques par page.

deux temps. Dans un premier temps, "l'élection des curés sera faite... par les électeurs... indiqués... pour la nomination des membres de l'assemblée administrative du district". Autrement dit, les curés à nommer dans un district sont d'abord choisis par l'assemblée électorale de ce district. Ensuite, "celui qui aura été proclamée élu à une cure se présentera en personne à l'évêque avec le procès-verbal de son élection et proclamation à l'effet d'obtenir de lui l'institution canonique" [3]. C'est à cette dernière formalité que correspond très exactement notre registre; formalité dans tous les sens du terme, semble-t-il, car il n'y a pas de cas où l'évêque ait refusé son institution après l'élection. Cette institution est toujours donnée par Pontard, selon une formule stéréotypée, que nous relevons, par exemple, dans sa première institution à une cure. Dans la marge, un numéro d'ordre et le titre: "13 - Institution pour le sr Noyrit à la cure de Marquaï". Puis, dans le corps de la page, le texte suivant: "Pierre Pontard. Sur la représentation qui nous a été faite du procès-verbal de l'assemblée des électeurs du district de Sarlat dans ce département, des premier, deux, trois et quatre courant, contenant élection de la personne du sr Jean Noyrit à la cure de Marquaï, et du procès-verbal contenant proclamation de la dite élection; après avoir examiné attentivement les dites pièces et nous être instruit des science, mœurs et capacité du dit sr Noyrit, nous l'avons institué et instituons curé de la dite pesse de marquaï pour en exercer les fonctions. Donné à Périgueux le neuf may mil sept cent quatre vingt onze". Cette formulation est des plus complète, mais c'est la seule; car, dès l'acte suivant, le texte va être notablement abrégé: "14 - Pierre Pontard. Sur la représentation du même procès-verbal, nous avons institué et instituons le sr Jean Bourdy à la cure de la prsse de Saint-André, pour en exercer les fonctions. Donné à...".

Cette "représentation" du procès-verbal d'élection et de proclamation, laisse-t-il entendre que le curé s'est effectivement présenté "en personne" à l'évêque, comme le demandait la Constitution civile? Cette formule sera remplacée à partir du n° 105 (13/10/91) par cette autre: "vu le procès-verbal...". Ce qui suppose que l'institution a pu être donnée sur simple lecture du procès-verbal, sans que l'intéressé soit présent. Il y a même deux cas où elle est donnée à des prêtres dont on ne mentionne même pas le nom: n° 161 "au curé de Chantérac" et n° 209 "au vicaire d'Antonne".

Il faudra attendre le 13/10/1791 (au n° 104), pour qu'on ajoute après la mention de l'élection: "de l'avis de notre conseil", et cela, jusqu'au n° 129 (28/4/92). Pendant cette période, Pontard, député à la Législative, doit résider souvent à Paris, occupé entre autre à rédiger son "Journal prophétique". Ses vicaires épiscopaux éprouvent-ils le besoin de souligner l'accord de tout le conseil épiscopal qui, en fait,

3. Constitution civile du clergé - Décret de l'Assemblée nationale du 12 juillet 1790, titre II articles 25, 35, et 36.

remplace alors l'évêque, et assure les nominations? Cet avis du conseil paraîtra de nouveau assez régulièrement à partir du n° 164 (28/4/92), mais il est alors placé à la fin de l'acte, juste avant la signature du vicaire épiscopal de service.

La référence aux "science, mœurs et capacité" de l'élu qui n'a été mentionné qu'au n° 13, ne revient dans la formule que dans la dernière vingtaine d'actes du registre, et encore pas toujours. Cependant, dans ce lot, pour trois d'entre eux, on a crû bon d'ajouter à ces qualités, celle de "civisme". Il est vrai que nous sommes alors en juin 1793, et les trois prêtres qui méritent une pareille mention, sont sans doute trois ordonnés de Pontard: Léonard Rouchaud, Julien Guérin et Jean Dupuy.

Plusieurs personnes ont écrit les actes dans ce registre. Les 26 premiers, de la même écriture, sont signés par Dauriac (notaire); il a dû les rédiger lui-même. Ensuite, et pendant de très nombreux actes (du n° 27 du 28/5/91 au n° 102 du 6/10/91), nous trouvons une belle écriture, fine et déliée, qui pourrait bien être celle de Sirey; c'est lui-même, du reste, qui a signé les quatre premiers actes de cette série. Puis, l'écriture va changer plusieurs fois, et pas toujours en s'améliorant. Sans doute, pourrait-on y découvrir celle d'un autre vicaire épiscopal, Feytaud, qui va signer lui aussi de plus en plus d'actes. Dans l'ensemble, ce registre est très lisible, même si parfois on hésite sur des noms de personnes ou de lieux, qui sont, évidemment, les termes les moins répétitifs du registre.

En plus des institutions de curés, de beaucoup les plus nombreuses, il y a aussi d'autres catégories d'institutions, comme celles de vicaires épiscopaux ou de desservants. Alors, la formulation est différente. Ainsi, pour le premier vicaire épiscopal nommé, nous trouvons dans la marge: "1 - Lettres de M. Andant", et dans le texte: "...instruit des science, mœurs et capacité du sr Louis Andant, prêtre de notre diocèse, l'avons nommé et institué, nommons et instituons dans l'une des places de vicaires de notre église cathédrale, pour y remplir toutes les fonctions qui y sont attachées. Donné à Périgueux le deux du mois d'avril mil sept cent quatre vingt onze". Là encore, la formule correspond à la Constitution civile qui indique que "l'évêque aura la liberté de choisir les vicaires de son église cathédrale dans tout le clergé de son diocèse" (4). De telles nominations ne relevaient pas de l'élection, mais du seul choix de l'évêque.

De même les institutions de "desservants" ou "vicaires desservants", étaient prévues par la Constitution: "pendant la vacance d'une cure... s'il n'y a pas de vicaire, il y sera établi un desservant par l'évêque" [4]. Là encore, nomination directe par l'évêque du desservant, en attendant qu'une prochaine élection du district choisisse un curé

4. Titre II, art. 22 et 42.

pour cette paroisse. C'est ce qui arrive, le 2 juillet 1792, au n° 156: "Donné des lettres de desservant pour Mussidan à Jean Gui Beaupui prêtre". Ce genre de nominations de desservant sera de plus en plus fréquent à partir de janvier 1793.

Il y a aussi dans le registre quelques formules de nomination pas très orthodoxes au regard de la Constitution, en particulier celles qui se font "sur la demande d'une commune". C'est le cas pour "Julien Guérin, prêtre de notre diocèse, et sur la demande de la commune de Sainte-Croix-de-Mareuil au district de Nontron, nous l'avons institué vicaire desservant de cette paroisse le 14e jour du 2e mois de l'an 2 de la rép.". Pire encore, c'est Dujarric, ex-chanoine de Saint-Astier, qui "se présente lui-même le 24/11/1792, pour être vicaire desservant de Saint-Germain-du-Salembre" (n° 191).

Enfin, deux nominations particulières. Le 1/9/1792, dans la marge, et sans n°, "donné au curé de Chantérac des lettres de desservant pour la paroisse de Saint-Germain-du-Salembre". Ce curé de Chantérac (Charles de Raynaud de Verneuil), sans quitter sa paroisse, va desservir en plus celle de Saint-Germain. Pareille desserte n'est mentionnée que dans ce cas, même si elle s'est souvent passée dans l'Eglise constitutionnelle. Et puis, au n° 187, "Lettres d'admission pour Guillaume Pichet. Sur le certificat des officiers municipaux de Bourdeilles d'accordé au citoyen Guillaume Pichet, cidevant prêtre récollet, comme il a prêté le serment prescrit par la loi, nous l'avons admis pour notre diocèse le dix 9bre 1792 de la rép. la 1re. De l'avis du conseil". Ce Pichet, originaire de Bourdeilles, récollet du couvent de Saint-Yrieix (Haute-Vienne) en 1790, était revenu dans sa ville natale en juillet 1791. Il y toucha sa pension (700 livres) jusqu'au troisième trimestre 1792. Cette "admission" précède de quelques jours son élection par le district de Périgueux, le 13/11/1792, à la cure de Saint-Geyrac. A cette élection, Pontard donnera un mois plus tard son institution canonique, le 13/12/1792 (n° 201). Cette demande d'admission, façon de se mettre sur les rangs pour les prochaines élections, est aussi unique dans le registre.

DATES, NOMBRES ET SIGNATURES

Les premiers actes sont signés tout naturellement par "†P. Pontard, Evêque de la Dordogne". Signature qui renvoie au début de l'acte ainsi rédigé: "Pierre Pontard par la miséricorde divine et dans la communion du Saint-Siège apostolique, constitutionnllement élu Evêque du département de la Dordogne". En dehors du premier acte (celui d'Andant, déjà cité), tous les autres se contentent de mentionner en leur début: "Pierre Pontard", suivi d'un signe qui pourrait bien s'interpréter "comme ci-dessus" ou "item".

Pontard est élu évêque, à Périgueux, le 29 mars 1791, consacré à Bordeaux le 3 avril et il célèbre sa prise de possession, à la cathédrale Saint-Front, le 10 avril. Le 20 du même mois, il adresse à son diocèse

une Instruction Pastorale, à la fin de laquelle il donne le texte de sa "lettre de communion écrite au Pape par M. l'Evêque du Département de la Dordogne suivant l'article 9 du Titre 2 de la Constitution Civile du Clergé". Cette lettre est datée du même jour, le 20 avril 1791.

Pontard ne va signer de sa propre main que les huit premiers actes du registre, qui sont les nominations de ses huit vicaires épiscopaux. Et, il faudra attendre le n° 174 (du 22/10/1792) pour retrouver comme par hasard, le seul autre acte signé par lui, au bas de l'institution de "Jean-Baptiste Lestrade ex-curé de Beaulieu" qui est nommé "desservant de l'hôpital de la ville de Périgueux". L'ex-bénédictin, Lestrade, était en 1790, syndic de l'abbaye de Brantôme.

Dans ces huit premiers actes, la signature de Pontard, est accompagnée de celle de Dauriac, qui lui, continue à signer, seul, jusqu'au n° 26 (du 28/5/1791). Après quatre signatures de Sirey (n° 27 à 30), nous trouvons une longue série d'actes (du N° 31 à 103) sans aucune signature. Cette petite centaine d'institutions attendaient peut-être la signature de Pontard qui ne la mit jamais, alors que pendant cette période, de mai à octobre 1791, il résidait bien dans son diocèse où il s'efforçait de consolider son Eglise constitutionnelle.

Après cette interruption, nous trouvons les signatures surtout de deux vicaires épiscopaux, Sirey et Feytaud. Tantôt l'un, tantôt l'autre, et pour quelques rares actes, tous les deux ensemble, ils signent d'octobre 1791 à mai 1792. Puis, Sirey signe seul tout le mois de juin, et Feytaud, presque toute la fin du registre, de septembre 1792 à brumaire II (novembre 1793). Exceptionnellement, une signature d'Andant, le 28/8/1792 (n° 161), pour l'institution de l'ex-récollet, Pierre Laflaquière, à la cure de Tayac. Egalement, deux signatures de Dumonteil, autre vicaire épiscopal, le 14/10/1792 (n° 170), pour l'institution de l'ex-cordelier, Authier-Chatillon, à la cure de Félix (Saint-Félix-de-Bourdeilles), et le même jour, (n° 171), pour celle d'un autre ex-cordelier, Marcillaud-Lavalette, à la cure de Saint-Pardoux-la-Rivière.

Signés par Pontard ou par un de ses vicaires épiscopaux ou pas signés du tout, combien d'actes contient exactement ce registre? La numérotation des actes va de 1 à 209. Mais certains actes ne sont pas numérotés, surtout les derniers; de plus le n° 59 est oublié, et exceptionnellement trois actes numérotés ne comportent aucun nom; ils sont laissés en blanc. Si on fait compte sur l'ensemble du registre, on arrive à 235 actes réels.

Le premier, comme on l'a déjà vu, est du 10 avril 1791, et le dernier, du "23 du 2e mois de l'an 2", c'est-à-dire du 23 brumaire II (1311/1793). Un laps de temps d'un peu plus de deux ans et demi pendant lequel Pontard ne fut pas toujours présent en Dordogne, comme on sait. De septembre 1791 à septembre 1792, député à Législative, il dut résider la plupart du temps à Paris. C'est à partir d'octobre 1791 qu'ils sont signés par les vicaires épiscopaux, comme pour indiquer que

ces institutions sont faites sous leur responsabilité. Mais, ils continueront de signer même après le retour de Pontard. Celui-ci, revenu en Dordogne, repartira, un an plus tard, en août 1793, pour un nouveau séjour à Paris où il se mariera. Revenu à Périgueux avec sa femme, vers octobre 1793, il finira par abdiquer, le 16/11/1793. Dans cette dernière période, un acte, celui d'Anglade, comme "vicaire de secours" du 7 brumaire II (28/10/1793), donne une indication curieuse. Cet Anglade est nommé "pour le service de l'église cathédrale et paroissiale de Saint-Front de Périgueux, d'Angoulême". Malgré son manque de clarté, cet acte semble bien indiquer que le service de Saint-Front incluait aussi celui d'Angoulême. Les difficultés de Joubert, évêque constitutionnel de la Charente, l'avaient amené à donner sa démission d'évêque, le 26 décembre 1792. Pontard dut alors "suppléer dans la Charente l'évêque démissionnaire"[5]. C'est ainsi que Pontard annonçait, mais à l'envers si l'on peut dire, l'épiscopat de Lacombe, évêque concordataire d'Angoulême et de Périgueux.

La datation des actes est en général bien faite. Une date chiffrée (jour, mois et année) précède l'acte qui se termine par cette même date écrite en lettres, et ça depuis le début jusqu'au n° 139 (5/51792). Ensuite, on se contentera la plupart du temps de la date en fin de l'acte.

Jusqu'au 27 janvier 1792, il n'est question que du calendrier grégorien, mais le 11 avril, un nouveau scribe (écrivant du reste beaucoup plus mal que ses prédécesseurs) éprouve le besoin de remplacer 1792 par "l'an 4 de la liberté". Cette quatrième année de la liberté persistera dans tous les actes jusqu'à la fin d'août 1792. En octobre, on nous servira de "l'an 1er de la république" ou plus couramment encore du "1er de l'égalité". Le 16 mai 1793 sera "de la république le second". Les derniers actes s'efforcent d'utiliser le nouveau calendrier républicain, comme pour la nomination d'Anglade, déjà cité, "...le 7 du second mois de l'an second de la république une et indivisible".

On peut cependant remarquer quelques rares inversions de dates; ainsi, un acte du 30 mars se retrouve après celui du 20 avril 1793. Il ne faut pas oublier que le versement du traitement dépendait de l'obtention de l'institution canonique, ce qui, en dehors de toute négligence, peut expliquer ces anomalies chronologiques.

Le registre donne aussi d'une manière précise les dates des élections des curés dans les différents districts. Selon l'article 26 du titre II de la Constitution, la nomination des curés par les électeurs, devait se faire "tous les ans à l'époque de la formation des assemblées du district". Mais, en réalité, le relevé des élections figurant dans le registre de mai 1791 à juillet 1793, donne une moyenne de plus de quatre élections par district, soit environ deux élections par district et par an. Pontard et l'administration des districts ont largement doublé le nombre des élections prévues annuellement.

5. BLANCHET (abbé J.P.G.) *Le clergé charentais pendant la Révolution*. Angoulême. Despujols. 1898. pages 134-135 et 514.

Autre remarque: l'institution canonique est en général donnée dans les deux mois qui suivent l'élection, à la demande de l'élu selon l'article 35 du Titre II de la Constitution. Un des plus lents à se présenter est sûrement Jean-Baptiste Poumeau qui, élu à Excideuil le 23 septembre 1792 à la cure de Naillac, ne recevra son institution que le 30 mars 1793. Souvent, au contraire, c'est dans les quelques jours après l'élection, le temps sans doute d'aller jusqu'à l'évêché. Temps qui peut être très court comme pour ces onze élus du district de Périgueux, le 29 mai 1791, et qui ont tous en poche leur institution le 4 juin 1791. Plus tôt on avait cette institution, plus tôt on pouvait prendre succession de sa cure et en recevoir le traitement.

Tous ceux qui figurent au procès-verbal des élections de district n'ont pas pour autant leur nom inscrit sur le registre de Pontard. Prenons, par exemple, la première élection du district de Périgueux, qui se déroule du 29 mai au 2 juin 1791, et dont le procès-verbal a été entièrement transcrit dans Brugière [6]. Cette élection s'est faite, comme sans doute toutes les autres dans le département, au vue du "tableau des paroisses qui étant dans le besoin d'être pourvu de cures" (il faut lire "curés"), et au vue, également, de la "liste des ecclésiastiques assermentés...), n'étant pas pourvus de cures". Malheureusement le procès-verbal ne donne pas ces deux listes, mais il est possible de les reconstituer, en lisant attentivement ce document. 27 paroisses ont "besoin d'être pourvues". Le nombre de prêtres, cités dans cette élection, est, lui, de 32, sans compter les trois curés dont la paroisse a été supprimée, mais qui refuseront par avance toute élection pour une autre cure. Cinq prêtres ont refusé leur élection et ont été remplacés. Ainsi, "Valette, vicaire de Razac", envoie une lettre à l'assemblée le lendemain de son élection à la cure de Trélissac, "portant un refus honnête, mais pur et simple". Anglade, ancien prébendé de Saint-Front, refuse à son tour la même cure de Trélissac "pour cause d'infirmités". Il est vrai que notre Anglade a alors 69 ans, mais son âge et ses infirmités, ne l'empêcheront pas, une fois lancé dans le sens de l'Histoire, d'être l'aumônier de l'hôpital de Périgueux, en juin 1791, puis curé de La Chapelle-Gonaguet, en avril 1792, avant de devenir, le 7 brumaire II (28 octobre 1793), l'ultime vicaire de Pontard. Son histoire à lui s'achèvera, le 2 ventôse XII (18 mars 1802), à l'aube d'une autre époque. Il reste donc 27 prrêtres qui acceptent, ou plutôt, qui ne manifestent pas de refus à l'élection qui leur est faite. Sur ce nombre, 15 seulement paraissent sur le registre de Pontard. Ainsi, aucune institution canonique n'est enregistrée pour l'ex-bénédictin, Lestrade, devenu curé de Beaulieu; de même pour Jean Lassaigne qui, ayant perdu sa cure de Saint-Pierre-ès-liens rattachés à Saint-Front, devient curé de Notre-Dame des Vertus.

6. BRUGIERE (abbé H.). *Le livre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat ou le clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire*. Montreuil-sur-Mer. Imprimerie N.D. des Prés, 1893. pages 302 à 313

A l'inverse, les 12 autres n'ont jamais mis les pieds dans la paroisse où l'élection et l'institution canonique les avaient placés. Trois d'entre eux restent simplement là où ils se trouvaient au moment de l'élection. Ainsi, Nicolas Lamarque, le frère du constitutionnel, demeure dans sa petite paroisse de Faye; cette dernière a pourtant été supprimée, mais attendons, grâce au grand frère, elle sera de nouveau rétablie, et Lamarque retrouvera son traitement. Quatre autres aussi vont attendre qu'une autre élection leur offre une cure plus à leur convenance. Pierre Gerbeau, vicaire de Saint-Crépin-de-Bourdeilles, fait bien de ne pas aller à Boulazac, car un mois plus tard, le district de Nontron lui offrira sa propre cure de Saint-Crépin. Il y a aussi un nommé "Lacombe, chapelain de Pelvegi", qui m'est totalement inconnu. S'agit-il d'un chapelain de Pelvézy en Sarladais? En tous cas, il n'ira pas à Sarliac où il a été élu, et même on ne reparlera plus jamais de lui en Dordogne, pendant la Révolution ni même après. Il reste encore quatre prêtres qui ne durent pas être des plus "assermentés", et qui, eux non plus, ne prirent pas les cures octroyées par l'élection. Dans quelques mois, trois partiront en exil, en Espagne. Le quatrième aura un sort encore plus tragique. Mathieu Bougoin, "prêtre actuellement habitué à Paris et qui demande de l'occupation dans le diocèse", comme le présente le procès-verbal. Il a été élu à Manzac. Ce Bourgoin a été pendant un temps à Paussac où il est né, puis à Paris, ensuite à Saint-Julien-de-Bourdeilles, puis dans l'Isère et de nouveau à Saint-Julien, pour finir en 1793 dans la maison de réclusion de Périgueux comme réfractaire, avant d'être déporté à Rochefort où il mourra le 6/8/1794. Mais, il n'a peut-être jamais été à Manzac[7]. La liste des ecclésiastiques assermentés que l'assemblée électorale avait fait "affichée dans la salle des séances" aurait sans doute eu besoin d'être revue d'un peu plus près. Mais qui dressaient ces listes, sinon Pontard et son conseil qui, pressés par le besoin, devaient chercher un peu partout des prêtres à nommer aux cures vacantes "par la mort des titulaires, leur démission ou le refus d'obéir à la loy".

Cependant, nous avons relevé de nombreuses institutions canoniques de Pontard dans le curriculum vitae de prêtres constitutionnels nommés par élection, mais ces institutions ne figurent nulle part dans le registre. Ainsi, pour ne prendre qu'un district, celui de Montignac: celui-ci compte 23 curés réfractaires à remplacer. On ne trouve pour ce district dans le registre de Pontard que douze institutions canoniques. En réalité, huit autres prêtres au moins, ont été élus et ont reçu cette institution pour prendre possession de leur cure et toucher leur traitement. Il est cependant à remarquer que tous les huit ont eu cette institution pendant le mois de juillet 1793, époque qui correspond aux der-

7 Cette notice sommaire sur Matthieu Bourgoin, comme toutes celles dont il sera fait état dans cet article, a été établie à partir de nombreuses sources. Il n'a pas été envisagé d'en donner toutes les références qui auraient par trop alourdi ces notes.

nières pages du registre, les plus mal tenues, dénotant un laisser-aller que l'évolution de l'Eglise cosntitutionnelle et la vie de Pontard peuvent aisément expliquer.

On trouve aussi le cas de prêtres élus à une paroisse dont ils prennent possession sans que ne soit mentionnée une quelconque institution canonique. Tel est le cas de Muller, élu à Mussidan le 25 septembre 1791, curé de Saint-Louis, dont il prend possession le 18 décembre 1791. D'autres au contraire s'installent avec une institution canonique de Pontard (non portée du reste sur son registre), mais sans élection notifiée. Ainsi, Lemonnier qui prend possession de la cure de La Mothe-Montravel le 29 janvier 1792, avec une institution datée du 14 décembre 1791 [8].

Il y a, peut-être, des oublis administratifs, mais on peut, sans doute, déceler là le signe que tout dans cette Eglise constitutionnelle n'était pas toujours des plus réglementaires. Sûrement le registre, surtout dans ses dernières pages, est loin de contenir la totalité des institutions délivrées par Pontard. Les curés, pour prendre possession, ont pu se contenter de présenter une attestation signée de l'évêché.

Enfin, une autre constatation peut être faite: plus les élections se succèdent et moins, en général, il n'y a d'élus, à chacune d'elles. Le district de Sarlat est révélateur à cet égard. Ce qui pourrait s'expliquer en disant qu'il y avait de moins en moins de cures à pourvoir. Mais cela ne correspond pas à la pénurie de prêtres sur laquelle Pontard va se lamenter de plus en plus fort, et qui va l'amener à ordonner de plus en plus le premier venu, jusqu'à des hommes mariés, suivant en cela une théorie qui lui est chère.

Mais, reprenons le registre dans sa globalité, et essayons de voir combien d'ecclésiastiques y sont cités. Si nous avons dénombré 235 actes réels, ce chiffre ne saurait être celui des prêtres, car plusieurs bénéficient, à des dates différentes, de plusieurs institutions? Le champion en ce domaine est, sans aucun doute, Michel Saraudie. En juin 1791, il quitte son vicariat de Doissac, pour devenir curé de Carlux. Trois mois plus tard, le voici, curé de Mussidan. En juillet 1792, il quitte même la Dordogne pour devenir vicaire épiscopal de l'évêque de la Gironde; cette dernière promotion n'est évidemment pas portée sur le registre. En septembre 1793, de nouveau en Dordogne, Pontard remet "au citoyen Saraudie cidevant vicaire épiscopal de Bordeaux" des lettres de vicaire desservant de la paroisse de Beauronne. Peut-être ce poste ne lui convient-il pas encore, car un mois plus tard "le cidevant vicaire métropolitain du Sud-Ouest" reçoit des "lettres de desservant de Saint-Etienne-de-Puycorbier". Cet ancien vicaire de Doissac (de février 1790 à juin 1791) a sûrement été épaulé par son ancien curé, le vicaire épiscopal Sirey, mais il n'a pas su comme ce dernier persévérer dans la

8. A.D. Dordogne. 1L625 (n° 71 et 77).

notoriété. Après avoir reçu un quartier de pension (200 livres), sur le district de Montignac, en vendémiaire II (octobre 1793), il n'est plus question de lui en Dordogne.

Si on soustrait les 30 actes qui ont trait à des personnes déjà citées dans le registre, c'est bien 205 prêtres qui sont concernés par l'ensemble des institutions canoniques données par Pontard.

ORIGINE ET IDENTIFICATION DES PRETRES

Trouver ces 205 prêtres ne fut pas chose facile pour Pontard, pour qui le recrutement sacerdotal fut un problème majeur de son court épiscopat (avril 1791 à novembre 1793). La préface de son Instruction Pastorale donnée le 20 avril 1791, aussitôt après sa prise de possession, souligne déjà la difficulté. "Je me vois à la veille de perdre des pasteurs des plus éclairés et des plus zélés pour les remplacer (et encore aurons-nous assez de prêtres) par d'autres qui, quoique remplis de bonne volonté, n'auront de longtemps l'expérience des premiers"[9].

Il ne pouvait guère non plus compter sur les séminaristes, déjà formés par les Missionnaires, comme le constate avec aigreur le *Journal Patriotique*: "...la majeure partie de leurs élèves ont été dégoûtées de l'état ecclésiastique et se sont retirés dans leur famille". Dans le mois de mai 1791, ce même journal écrivait que "M. l'Evêque pense sérieusement à organiser son nouveau séminaire. Il y a déjà nommé le vicaire supérieur, M. Peyssard, archiprêtre du Bugue". Mais, ce séminaire constitutionnel ne semble pas avoir été un succès, ni par la quantité, ni par la qualité de son recrutement, comme le soulignera Sirey dans son Adresse à l'Assemblée nationale, à la fin de cette même année 1791. "Les séminaristes, dit-il se garnissent presque exclusivement de laboureurs qui abandonnent le hoyau, d'artistes qui désertent leurs ateliers, de bras cassés qui ont couru le monde, d'hommes immoraux que rejette l'ordre civil... Ainsi la pénurit des candidats est grande; il faut, ou ne faire presque pas de prêtres, ou n'être pas difficile sur le choix...". Et de proposer "que le peuple de chaque village soit autorisé à se choisir un curé parmi tous les braves citoyens qu'il connaîtra" [10].

Pontard, lui-même, avoue déjà son échec dans son *Adresse aux fidèles*, du 25 août 1791. Il y parle "d'une multitude de paroisses sans prêtres", et des expédients qu'il envisage de prendre pour y apporter une solution. "Je puis remédier à tous ces maux en m'écartant du cours périodique des ordinations usitées... On m'objectera certainement qu'il est scandaleux de voir élever au sacerdoce

9. CREDOT (P.J.), *Pierre Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne*, Paris Delhomme et Briguet 1893, page 194.
10. *Journal patriotique du département de la Dordogne*, n° 26 du 3/7/1791 (p. 23-24); n° 20 du 25/5/1791 (p. 23-24) et n° 41 du 11/12/1791 (p. 1 à 5).

des ecclésiastiques qui ont à peine passé quelques mois au séminaire". Et dans son avertissement final: "Je me propose de donner trois ordinations dans la semaine des quatre temps". Il va donc s'efforcer de multiplier les ordinations, à condition d'avoir des candidats. Et pour cela, on en viendra à ordonner un peu n'importe qui et même des hommes mariés, selon la solution préconisée par Sirey à l'Assemblée nationale. D'expédients en expédients, Pontard finira par se persuader à lui-même qu'il n'y a plus de problème de recrutement. Quelques mois avant son abdication, à l'occasion des élections de juillet 1793, c'est l'euphorie: "Les électeurs viennent de nommer aux cures vacantes, la liste que je leur ai fourni de prêtres à placer en contenait 81; plusieurs districts seront complètement pourvus et tous vont l'être au premier jour, car ma manière simple et évangélique tant contredite et toujours calomniée, a triomphé des agitateurs et des fanatiques. De toute part accourent des prêtres ou de sujets à ordonner. Je n'exige d'eux qu'une conscience pure, point de latinité et surtout point de célibat"[11].En réalité, le registre ne mentionne pour cette élection de juillet 1793 qu'une petite douzaine d'institutions canoniques. Alors, Pontard se vante effrontément, ou bien son registre est de plus en plus mal tenu; l'une et l'autre hypothèse pourraient sans doute être retenues.

Mais, revenons, à nos 205 prêtres cités dans le registre. Ce dernier donne très peu de renseignements sur eux. Parfois tout juste le nom; très rarement la fonction ou la situation antérieure. Pour une petite dizaine seulement, on apprend qu'ils étaient curés, ainsi les deux vicaires épiscopaux, Sirey et Lagorse, respectivement curé de Doissac et de Cledech. Deux ou trois religieux dont on cite l'ordre: le "jacobin", Héraud, "l'ex-récollet" Gilles, "l'ex-bénédictin", Arbonneau. On connaît aussi un "ex-chanoine de Saint-Astier", Dujarric, et c'est pratiquement tout ce que nous révèle le registre sur ces 205 prêtres.

Tous cependant ont pu être identifiés, et certains pas sans mal, à l'exception d'un seul, qui demeure un inconnu, en plus de ce Lacombe "chapelain de Pelvégi" déjà cité. Il s'agit du "citoyen Olien (si la lecture est bonne) qui, le 23 brumaire II (13 novembre 1793), sur la demande de la commune de Mansa (Manzac?), a été institué vicaire desservant de cette paroisse. Cet acte est l'avant dernier du registre. Qui est cet Olien? Peut-être ce "Jean Aulien, prêtre de la municipalité d'Autherive (district de Muret, dép. Haute-Garonne), âgé de 56 ans" à qui la municipalité de Périgueux remet un "passeport le 15 brumaire II, pour aller de Périgueux à Toulouse

11. *Journal de P. Pontard, évêque du département de la Dordogne, et député de la Législative* 2e quinzaine d'août (1793), p. 237-238.

par ordre du comité de surveillance" [12]. Il serait alors un de ces prêtres "accourus de partout" que Pontard s'empressait de placer dans son diocèse. Si tel est le cas, ce Olien ne fit sûrement pas long feu en Périgord, ne serait-ce qu'à cause de son passeport, délivré curieusement huit jours avant sa nomination. Cette dernière serait-elle un moyen pour échapper à ce voyage? De plus son nom ne reparaît plus dans le clergé de la Dordogne tout au long de la Révolution, ni après.

Pour assurer le service d'environ 350 paroisses laissées vacantes de 1791 à 1793, par les décès, les démissions, et surtout les refus de serment de leurs titulaires légitimes [13], Pontard va commencer par puiser parmi justement des curés d'Ancien Régime, rendus disponibles par les circonstances. La réduction des paroisses, imposées par la Constitution civile (titre I art. 6 et 7) devait libérer, en effet, certains d'entre eux, à commencer par les curés de la ville épiscopale, réduite, toujours d'après la Constitution, à une seule paroisse, celle de l'évêque.

Une trentaine de curés, ayant accepté l'élection, sont mentionnés dans le registre comme ayant reçu une institution canonique. Ainsi, Bernard, curé de Sainte-Croix-de-Monestier depuis 1780, se voit nommer en fin 1792, curé de Cunèges, sa trop petite paroisse de Sainte-Croix étant supprimée et devenant annexe de sa nouvelle paroisse, Cunèges. Trois curés de Périgueux et cinq autres du département deviennent vicaires épiscopaux. Vingt autres deviennent, comme on dit, "curés intrus". Parmi ces 20, presque la moitié (9 exactement) étaient titulaires de paroisses du district de Bergerac. Cela tient moins à la proportion des réfractaires dans ce district (48%), qu'à la multiplicité des petites paroisses dans le Bergeracois, plus susceptibles qu'ailleurs d'être supprimées. Cependant, quelques curés laissent leur paroisse assez importante pour conserver un curé, pour prendre une autre paroisse, évidemment plus importante et au traitement plus conséquent. C'est le cas de Gamot qui n'hésite pas, en juin 1791, à quitter Saint-Germain-de-Belvès, pour aller à Sarlat où il a été élu. Il n'y a pas de cas où un curé intrus est "régressé" en changeant de paroisse. Jean Chateau, curé de Lanouaillette en 1789, est un exemple de cette promotion dans l'Eglise constitutionnelle. En juin 1791, il quitte sa lointaine paroisse de Lanouaillette pour Champcevinel, proche de la ville épiscopale. En novembre de la même année, il abandonne à son tour Champcevinel

12. Arch. munic. Perigueux, série I n° 10 (n° 56). Passeports.
13. *Le Périgord Révolutionnaire*, o.c. page 177. D'après cette étude 272 cures refractaires de la première heure, suivis de 48 rétractés avant 1793, laissèrent ainsi vacantes 320 paroisses. Sur les 672 paroisses résidentielles du Périgord existant à l'époque, on peut sans exagération ajouter une trentaine qui devinrent vacantes également par décès ou démission lors de ces trois années.

pour entrer au conseil de l'évêque, comme vicaire épiscopal. Deux cas particuliers sont enfin à signaler dans cette catégorie des curés d'Ancien Régime institués par Pontard à un nouveau poste. Messire Charles-Hyacinthe Raynaud de Verneuil, archiprêtre de Chantérac depuis 1745, reçoit le 1er septembre 1792, "des lettres de desservant de Saint-Germain-du-Salembre", comme on l'a déjà vu; autrement dit, en plus de sa paroisse, il va assurer le service de cette paroisse voisine, sans pasteur. Ce qu'il fait de septembre 1792 à mars 1793, sans oublier de réclamer à qui de droit, un supplément de traitement "pour desserte". L'autre cas est assez curieux. Il s'agit de Jean Tournier; il a été nommé abusivement, au regard de la loi et des autorités départementales, par Mgr de Flamarens en 1790, comme curé de Saint-Florent. Cette paroisse n'était jusqu'alors qu'une annexe de Clermont-de-Beauregard. Considéré comme curé par son évêque légitime, l'administration ne veut voir en lui qu'un vicaire et ne lui octroie qu'un traitement de 700 livres en conséquence. Cette nomination tardive, sans doute une des dernières de Flamarens, n'empêchera pas Tournier d'accepter, en août 1791, de Pontard, la cure de Villamblard au traitement de 1500 livres, vu sa population de 1290 habitants.

Plus nombreux que les curés sont les vicaires assermentés qui vont bénéficier des institutions de Pontard. Une cinquantaine en tout sont mentionnés dans le registre, et tous sont nommés curés. La plupart du temps, ils sont enlevés de leur vicariat sans être remplacés; des paroisses perdent ainsi leurs vicaires, comme à Nontron où les deux vicaires, Ribadeau et Ratineau, s'en vont, l'un à Saint-Estèphe, l'autre à Mareuil, laissant seul le pauvre archiprêtre, Turcat.

Ainsi, sur les 79 vicaires assermentés que compte le département, plus de 60 % d'entre eux vont aller occuper des cures laissées vacantes par des réfractaires. Une bonne dizaine ne vont du reste pas bien loin pour cela: ils prennent simplement la place de leur ancien curé qui, étant réfractaire, a dû quitter la paroisse. Tel est le cas de Jarjavay à Coulaures, de Ventout à Thiviers, de Delpy à Beaumont par exemple, sans parler de Laborderie qui, à Angoisse, remplace son propre frère, curé réfractaire de cette paroisse. Une autre dizaine quitte leur paroisse pour une autre limitrophe. Le vicaire de Saint-Paul-La-Roche, Dupin, se retrouve curé de Saint-Priest-Les-Fougères, Mangot, vicaire de Nabirat, devient curé de Saint-Martial-de-Nabirat, Noyrit passe de Tamniès à Marquay... Pratiquement, tous les autres sont nommés curés dans le même district où ils étaient vicaires. Cela tient, évidemment, à l'élection par district. Mais, les préférences personnelles peuvent jouer et certains ne donnent aucune suite à une première élection qui les place dans une cure qui, sans doute, ne leur convient pas, en attendant une nouvelle élection à une paroisse plus à leur goût et pour laquelle ils

demandent l'institution canonique. Bagouet, vicaire de Paussac, est élu en mai 1791, curé de Léguillac, mais il reste à Paussac. Deux mois plus tard, le district de Nontron lui offre la cure de Boulounicix qu'il accepte. Gerbeaud, vicaire de Saint-Crépin-de-Bourdeilles, fera de même, en refusant d'abord Boulazac, pour prendre ensuite la place de son propre curé, à Saint-Crépin. D'autres, enfin, changent plusieurs fois de poste; nous avons déjà rencontré un modèle du genre en la personne de Michel Saraudie.

Autre catégorie de prêtres à laquelle Pontard fait appel, les religieux. Une petite quarantaine (38 exactement) de ceux-ci sont mentionnés dans le registre. Les plus nombreux sont des cordeliers au nombre de 13, puis les dominicains, 8; bénédictins et récollets, 6 chacun; les doctrinaires, 2, et carme, bernardin et capucin sont représentés par un seul religieux chacun.

La plupart de ces religieux (23) étaient des couvents du Périgord en 1790. Après la fermeture des couvents, 13 autres, originaires du Périgord, sont venus les rejoindre, et deux seulement prennent un poste dans notre Eglise constitutionnelle, sans être natifs du Périgord et n'avoir jamais été dans un couvent de cette province.

Les deux doctrinaires de Périgueux, Caralp et Rivière, vont recevoir la récompense de leur fidélité à Pontard, en prenant rang parmi ses vicaires épiscopaux? 23 autres religieux seront institués curés en 1791-1792, et ils demeureront dans leur cure jusqu'à leur abdication. Dubroca, du couvent des dominicains de Périgueux, devient curé de Vergt. Le cordelier, Chabanneau, natif de Nontron, quitte son couvent de l'Isle-Jourdain (Gers) pour la cure du Bourdeix, et le récollet Argillier, né à Saint-Julien-de-Bourdeilles, passe de son couvent de Nay (Basses-Pyrénées) à la cure de Biras. Six autres sont d'abord nommés directement par Pontard desservants d'une paroisse avant d'être élus curés, quelques mois plus tard, et en général à la même paroisse. Tel est le cas de Reverdy, dominicain de Belvès; en août 1791, le voici vicaire de Doissac dont il devient le curé intrus en juin 1792. Un seul, le dominicain Lazeret, restera desservant de Reilhac jusqu'à son départ en l'an II, dans son pays natal du Lot, et sans doute à cause de la suppression de Reilhac comme paroisse. Il y a aussi le cas particulier du cordelier Dufraisse. En 1790, il est dit "rattaché au couvent de Nontron", mais, en fait au moins depuis mars 1788, il exerce comme vicaire de Miallet. Il acceptera, en juin 1791, la cure de Saint-Front-de-Champniers.

Enfin, cinq religieux, en quittant leur couvent, sont devenus particulièrement instables. Ainsi, le dominicain de Périgueux, Moine, devient curé de Trélissac en juin 1791; en décembre de la même année, il est vicaire de Notre-Dame des Vertus, et en octobre 1792, le voici de nouveau curé, mais cette fois, de Marsanciх. Le

bénédictin, Marigné, qui, lui, arrive du couvent de Villeneuve, dans le Gard, reste quelque temps pensionné à Terrasson; puis en juin 1791, il prend la cure de Saint-Michel-de-Double, en octobre 1792, celle de Saint-Etienne-de-Puycorbier, et en juillet 1793, il revient curé de Saint-Michel-de-Double.

Nous trouvons aussi dans le registre une dizaine de prêtres étrangers au Périgord, mais venant de départements limitrophes: 6 de Haute-Vienne, 3 du Lot ou Lot-et-Garonne et un de Charente. Certains sont cependant originaires du Périgord, comme Lapouraille, né à Nontron. Celui-ci laisse son vicariat de Biennac (Haute-Vienne) pour accepter la petite paroisse de Saint-Angel, mais s'étant rendu compte, peu après, qu'il n'avait pas gagné au change, il repart aussitôt en Haute-Vienne. De même Ramonde, curé de Dourlac en Lot-et-Garonne, fera une incursion de trois mois en Dordogne comme curé de Pomport, en 1791. Les autres semblent être restés à leur nouveau poste: six comme curés, un comme simple desservant et un comme vicaire épiscopal. Ce dernier est Dumonteil-Lambertie qui nous arrive du Limousin, en passant par Paris où Pontard l'aurait embarqué, pour son malheur, dans son conseil épiscopal. Sans doute, le registre est bien incomplet; il reste cependant que ce petit échantillon infirme un peu les dires de Pontard, affirmant que "des prêtres venant de partout" affluaient pour recevoir de lui des institutions canoniques.

Enfin, pour en terminer avec les prêtres d'Ancien Régime, venant de tous les districts de la Dordogne, un dernier lot de seize prêtres. Quatre retraités reprennent du service dans l'Eglise constitutionnelle. Ainsi Souffron, ancien curé de Montagnac-d'Auberoche, sera nommé desservant de Tourtoirac en mars 1793. Sept anciens chanoines, prébendés ou semi-prébendés de divers chapitres du Périgord. Les deux Dusolier, Barthélémy, chanoine de Ribérac, et Jean-Baptiste, chanceladais. Le premier devient curé de Saint-Paul-Lizonne en novembre 1792, tandis que le second reçoit des lettres de desservant pour Goûts, en mai 1793. Trois aumôniers d'hôpitaux, comme Anglade, déjà cité. Nous avons aussi trouvé deux prêtres enseignants: Périgaud, régent à Mareuil, élu en juin 1791, curé de Monsec, et Villefumade, précepteur dans des familles de Chourgnac-d'Ans et de Bourdeilles.

Ayant fait appel à tous les assermentés disponibles, Pontard se trouvait toujours à court de prêtres pour ses nominations. Il lui restait donc à ordonner de nouveaux sujets. Le registre mentionne au moins trente-six prêtres qui ont sûrement été ordonnés dans le schisme, et pour la plus grande part, par Pontard lui-même. Il y a aussi vingt-deux prêtres qui n'apparaissent dans le ministère qu'après la consécration de Pontard (avril 1791), et qui ont toutes les chances d'être, eux aussi, ordonnés dans le schisme, même si aucun document ne le prouve expressément.

Les institutions canoniques de ces nouveaux ordonnés commencent en octobre-novembre 1791, avec Béneyton nommé curé de Montrem. Mais, c'est surtout à partir d'avril 1792 que de telles institutions se multiplient à mesure que l'on va vers la fin du registre. En avril 1792, six institutions sur huit concernent de nouveaux ordonnés; en février-mars 1793, six sur sept. Cette évolution correspond à la politique d'ordination prônée par Pontard.

Sur les trente-six sûrement ordonnés dans le schisme, vingt-quatre sont natifs de la Dordogne. Parmi les "étrangers", il y a deux ou trois doctrinaires du collège de Périgueux qui n'étaient que simples frères enseignants au moment de la Révolution. Tel est le cas d'Espic qui sera nommé curé de Bruc-de-Grignols, en mai 1792, avant de devenir un des vicaires épiscopaux de Pontard, à la fin de cette même année. Dusable, simple frère récollet en 1790, semble bien, lui aussi, avoir été ordonné en 1791 par Pontard qui le nomme d'abord vicaire de Creyssac avant d'être élu curé de Carlux, en octobre de la même année.

La manière expéditive dont sont faites ces ordinations, pourrait être illustrée par Jean-Louis Pouzargue. Né à Belvès le 3 septembre 1767, il reçoit le sous-diaconat par Pontard, en septembre 1791, et en décembre il est fait diacre puis prêtre par Joubert, l'évêque constitutionnel de la Charente. Cet évêque remplaçait parfois Pontard pour les ordinations, et réciproquement. En janvier 1792, Pouzargue est curé de Saint-Germain-de-Belvès, et à la fin de la même année, curé de Boulazac.

Là encore, pour ces prêtres ordonnés dans le schisme, le registre est loin, sans doute, de les citer tous. Car, même si l'on additionne les certains aux probables (en tout soixante-huit), on n'atteint pas le chiffre de quatre-vingt-dix-sept mentionné par Pontard en mai 1793 (14). Le recensement de tous ces prêtres demanderait une autre étude.

QUELQUES CAS PARTICULIERS

Parmi tous ces prêtres cités par le registre de Pontard, il y a lieu de s'arrêter sur le sort tout à fait particulier de quelques-uns. En principe, tous les prêtres que nomme Pontard sont des assermentés, ayant prêté le serment constitutionnel en 1791, ou du moins, pour les religieux par exemple, le serment de Liberté-Egalité, en 1792. Or il se trouve que, parmi ces 205 prêtres, un très petit nombre ont manifesté une certaine opposition dans cette Eglise constitutionnelle, et auront même à subir la persécution. Pour ces prêtres dont l'identification de certains fait parfois problème, nous donnerons

14. *Journal de Pontard*... o.c. 1re et 2e quinzaines de mai (1793), page 197

des références beaucoup plus explicites que pour les autres prêtres mentionnés dans cet article.

Il y a d'abord ceux qui, étant élus à une cure et en ayant même reçu l'institution canonique, n'ont jamais pris possession de ce nouveau poste, comme nous l'avons déjà signalé. Mais, les raisons de leur refus nous sont inconnues et elles pourraient bien être qu'une affaire de convenance personnelle. Il y a aussi le cas du vicaire épiscopal, Dumonteil-Lambertie, qui périt sur l'échafaud, à Paris le 30 octobre 1794. Là, par contre, la raison en est bien connue, et elle est manifestement politique [15].

Le cas d'un autre vicaire épiscopal, Darpès, est assez curieux. Né à Périgueux, et sans doute, frère de Pierre, curé de Coulounieix, Jean-François Darpès (écrit aussi Darpres) est curé de Fouleix depuis 1787. En février 1791, il prête le serment constitutionnel, et aurait même demandé à ses paroissiens de prier "Dieu d'éclairer les prêtres ignars du diocèse qui se refusaient de prêter le serment requis par l'assemblée nationale", dixit le *Journal Patriotique*, dans son numéro du 10 février 1791. Parmi ces prêtres "ignars", il y a le curé de Coulounieix. Et le numéro du 13 mars 1791 de ce même journal doit insérer une lettre de notre curé de Fouleix, qui met les choses au point: "Je ne crois pas avoir traité les réfractaires d'ignorants... Je ne blâme point ceux qui ne prêtent pas le serment; ils suivent leur conscience; fut-elle erronée, ils doivent lui obéir... Pour moi, si on me prouvait que je me suis trompé, je ne rougirais point de me rétracter". Et il termine sa lettre en demandant au journal "de faire connaître à ses frères qu'il ne les a pas traités d'ignorants" [16]. Nommé le 10 avril 1791, dans la première fournée des vicaires épiscopaux, son institution a été ensuite soigneusement barrée. Que s'est-il passé? Il a reçu son traitement de vicaire épiscopal (2000 livres annuelles) jusqu'au quatrième trimestre 1791, mais cette dernière ordonnance porte la mention: "il a passé dans un autre département" [17]. C'est donc à la fin de 1791 que son institution a dû être barrée, après son départ. Mais où est-il allé? S'est-il laissé convaincre "qu'il s'était trompé", et a-t-il suivi le réfractaire, Pierre Darpès, en Espagne, d'où il ne serait jamais revenu? Autant de questions sans réponse. Toujours est-il qu'il n'est plus jamais question de lui en Dordogne [18].

Un autre prêtre, cité dans le registre, sur l'identité duquel demeurent des incertitudes, est Delpeyrat. Le 1er avril 1794, le dis-

---

15. *Bull. S.H.A.P.*, 1938, p. 335 et s. L'article de Dr Lafon: "Un épisode de la révolution à Périgueux. L'affaire Pipaud, Moulin, Sirey et Lambertie".
16. *Journal patriotique*... o.c. du 10/12/1791 pages 18-19 et n° du 13/3/1791 pages 26-27.
17. A.D. Dordogne, 1L 633 (n° 6).
18. CREDOT o. c. pages 351-353. Cet auteur confond Pierre et Jean-François et avec beaucoup d'imagination explique ensuite l'attitude de ce vicaire épiscopal, réfractaire, mais incognito.

trict de Sarlat l'élit à la cure de Vitrac, pour laquelle Pontard lui délivre, le 10 mai 1791, une institution canonique. Il existe bien un Jean Delpeyrat, vicaire de Loubéjac, depuis 1774. En 1791, il prête le serment constitutionnel avec des restrictions, mais, il est cependant considéré comme assermenté jusqu'en l'an II. Le 2 nivôse II, le Comité de surveillance de Belvès le dénonce comme sujet à la déportation. Le 22 nivôse, il passe devant le Tribunal révolutionnaire de la Dordogne, qui dit "n'être pas compétent pour juger de la validité de ses serments", et le renvoie devant l'administration du département[19]. Puis, il n'est plus question de lui pendant le reste de la Révolution. On le retrouve après le Concordat comme desservant de Loubéjac, à partir de 1803; il mourra à ce poste le 1/3/1815. S'agit-il de lui ou d'un autre Guillaume Delpeyrat, simplement signalé le 15 octobre 1792, comme "abbé, habitant à Tournepique" (Castelnaud-Fayrac)? Le 8 floréal III, un Delpeyrat (peut-être Guillaume), "cadet, ex-abbé, résidant sur le canton de Domme, doit être désarmé"[20]. Peut-être l'institution de Pontard vise plutôt ce dernier, qui pourrait être un jeune prêtre n'ayant, en fait, jamais exercé. En réalité, ni Jean ni Guillaume, ne semblent avoir jamais mis les pieds à Vitrac, au moins pour un culte officiel.

L'identification de Jean-Baptiste Dusolier est bien plus sûre, malgré les quatre autres prêtres portant ce même nom, au moment de la Révolution. Le registre de Pontard mentionne au 16 mai 1793: "donné des lettres de vicaire desservant au citoyen Jean-Baptiste Dusolier, prêtre de notre diocèse et cy devant chanoine de Chancelade". Malheureusement, et c'est tout à fait exceptionnel dans le registre, on a oublié d'indiquer pour quelle paroisse ces lettres ont été données. Vu la date, il doit s'agir de la paroisse de Goûts. Ribéracois comme les autres Dusolier, ce Jean-Baptiste, chanceladais, était en 1790 à l'abbaye de Sablonceaux (Charente-Maritime). En 1791, il se retire chez son frère, le curé réfractaire de Saint-Aulaye, qui, lui, partira pour l'Espagne, en septembre 1792. Notre Jean-Baptiste, lui, a alors fixé sa résidence à Goûts, où il prête le serment de Liberté-Egalité, le 1er septembre 1792. Reclus plus tard à Notre-Dame de Périgueux, en novembre 1793, de là, il sera déporté vers Rochefort, en 1794, malgré tous ses efforts et ses nombreux certificats pour échapper à cette déportation. Libéré le 4 avril 1795, à Saintes, il reviendra à Ribérac, mais il sera de nouveau arrêté et reclus, en novembre de la même année. Plus tard, il va encore

19. A.D. Dordogne, 5E241/1 - 1L635, 637, 636, 641, 1L 632 District Belvès: 2L59, 145, 146 - V13 - 69Q15 (f° 112), 2 (f° 28).
Le Tribunal criminel et révolutionnaire de la Dordogne sous la Terreur. Documents authentiques classés et mis en ordre par les commis greffiers du Tribunal civil de Périgueux. Périgueux, Cassard Frères, tome I, 1880 et tome II, 1881, tome I, page 311.
Arch. dioc. Périgueux, A93 - Fichier prêtres - RF 5. Carton Loubéjac (1807).

20. Arch. dioc. Périgueux. Carton Domme.
A.D. Dordogne, 10 L 7 (n° 430).

risquer la déportation en Guyane. Aussi, en septembre 1797, il prend un passeport pour l'Espagne où il rejoint son frère. Revenu en France, au Concordat, il deviendra le desservant de Minzac, de 1803 à 1811. Il quitte alors la Dordogne et meurt, curé d'Abzac (Gironde) le 13 février 1815 [21].

Quelques prêtres, dûment assermentés, eurent cependant des problèmes avec les autorités civiles, au moment de la Terreur, et subirent le contre-coup d'une certaine déchristianisation. Celle-ci fut l'œuvre en partie des comités révolutionnaires et aussi des représentants du peuple, en particulier de Roux-Fazillac. Ce dernier demandait aux prêtres constitutionnels, non seulement leur abdication, mais même, quand il le pouvait, leur mariage. Tel fut le cas pour de nouveaux curés du Nontronnais: Benoit Lacroix, ex-vicaire de Teyjat, devenu curé de Varaignes et Jean-Pierre Lavaud, ex-vicaire de Saint-Barthélémy-de-Bussière, devenu, lui, curé de La Rochebeaucourt. En nivôse et pluviôse II (janvier-février 1794), tous les deux furent dénoncés par le Comité révolutionnaire de Nontron; Lavaud, pour avoir "joué dans sa commune le rôle de fanatique en se sauvant adroitement et avec cette hipocrizie sacerdotale qui a toujours des arguments spécieux, fruits d'une barbare théologie... Le Comité arrête malgré la démission de prêtre donnée au district, qu'il sera envoyé à Périgueux pour se rendre devers le Représentant Roux-Fazillac". Lacroix, lui, se contentera d'une simple convocation du même Comité. Et quelques temps après, ils seront tous les deux mariés, ce qui était encore le meilleur moyen pour échapper à tout autre ennui [22].

Il y eut même des ordonnés dans le schisme qui eurent à subir la persécution. Ainsi, Claude Boisseau, ordonné le 7 avril 1792 à Angoulême par Joubert, après avoir été curé intrus d'Annesse et avoir abjuré le 7 frimaire II, nous le retrouvons après le 19 fructidor V, comme "prêtre déporté, rentré, demandant un sursis à son nouveau départ à cause de ses infirmités". Il semble donc être parti pour l'exil et il a sûrement subi la réclusion, puisqu'en thermidor VI, on le signale comme "sorti de réclusion et resté dans ses foyers, n'ayant pu partir à cause de ses infirmités qui l'empêchent de voyager soit à pied soit à cheval" [23]. Tel est aussi le cas de Gabriel Labrousse, ordonné de Pontard qui le nomme en 1793, curé de Saint-Laurent-sur-Manoire. Le 29 ventôse II (11 mars 1794), il est accusé d'inci-

---

21. Quelques références sur J.B. Dusolier:
A.D. Dordogne, 9L18 (f° 28), 30 (1792-1793); 12L110 (sous-dossier Desgranges); 1L171 (n° 197); 11L429 (4 vendémiaire VI).
Arch. Dioc. Périgueux, A 63; RG 5.
POIVERT (M. le chanoine L.), *La déportation ecclésiastique de l'an II (Novembre 1793-Avril 1794) sur les Pontons de Rochefort*. La Rochelle 1934, page 17 (n° 260).

22. A.D. Dordogne, 7L32 et 12L 86.

23. A.D. Dordogne, 1L117 (n° 311); 11L1111(8 thermidor VII).
Arch. dioc. Périgueux, c 49 (L'Isle 1841).

visme par sept citoyens qui obtiennent son arrestation et sa déportation. Il partira pour Rochefort, sera embarqué sur les Deux-Associés, et ne sera libéré à Saintes que le 15 germinal III (4 avril 1795)[24].

Tous les deux, non seulement n'ont pas voulu suivre l'exemple de leur évêque, mais ont en plus manifesté un attachement au "fanatisme" (c'est-à-dire à leur religion, selon le langage de l'époque), propre à en faire des persécutés comme des réfractaires.

Parfois, cette persécution peut être extrême. C'est le cas pour Joseph Fournier, nommé par Pontard curé de Campagne. Il a pourtant fort bien abdiqué le 11 frimaire II (1er décembre 1793), en envoyant ses lettres de prêtrise à la Société populaire de Montignac, qui "après les avoir foulées au pied les a brûlées". Le malheur pour lui, c'est que le 16 octobre 1790, alors qu'il était encore vicaire de Cendrieux, il a envoyé une lettre à un châtelain du coin, dans laquelle il avait écrit cette phrase: "le peuple est un animal sans raison qui se laisse conduire par d'autres animaux qui n'en n'ont pas plus que lui". A cette époque, une telle phrase ne l'aurait pas conduit en prison, mais elle fut découverte en floréal II (mai 1794), dans les papiers de ce châtelain, alors émigré. Il n'en fallait pas plus pour que notre pauvre Fournier soit traduit devant le Tribunal révolutionnaire de Paris, qui le fait guillotiner comme "conspirateur", le 18 prairial II (6 juin 1794)[25].

Autre exemple de prêtre au destin tragique. Un "citoyen Villefumade" est élu à Excideuil le 25 novembre 1792, curé de Saint-Pantaly-d'Ans; le registre de Pontard lui en donne l'institution canonique le 16 janvier 1793. Mais, aucun prêtre de ce nom n'a jamais exercé dans cette paroisse. Il s'agit, sans doute, de Jean Villefumade qui a été ordonné tardivement à Paris le 9 avril 1792 par l'évêque de Clermont. Pendant cette même année 1792, il fut précepteur dans une famille à Chourgnac-d'Ans. Fin 1792, il part pour un autre préceptorat chez un nommé Laffon, à Bourdeilles. Peut-être voulait-il par là échapper à cette nomination dans la paroisse voisine de Saint-Pantaly? Ce qui pose la question de l'élection et de l'institution canonique à une paroisse en dehors de tout consentement de l'intéressé. Puis, ne se sentant plus en sécurité à Bourdeilles, il rejoint Bordeaux, sous le faux nom de Noffal (ana-

24. A.D. Dordogne, 8L49 (n° 98); 1L64 (n° 319).
LEMONNIER (P.), *La déportation ecclésiastique à Rochefort (1793-1795) d'après les documents officiels*, La Rochelle, Noël Texier (s.d.), p. 225

25. A.D. Dordogne, 5L140 - A.N. W 360 Dossier 676.
LE ROY (Eug.) *La Société populaire de Montignac pendant la Révolution 1793-1794. Procès-verbaux des séances publiés avec des notes et des éclaircissements*. Réédition à l'identique 1989 d'après l'édition de Bordeaux Imprimerie du Sud-Ouest (A. Delagrange), 1888, page 13.

gramme de Laffon). Voulait-il par là partir en Espagne? Toujours est-il qu'il est arrêté et présenté à la terrible commission militaire de Bordeaux, qui le fait guillotiner le 6 juin 1794 [26].

Enfin, un dernier cas que nous avons déjà évoqué, celui de Fressenge de la Rémondie, à qui le registre, à la date du 20 avril 1793, "donne des lettres de desservant pour la paroisse de Pézuls pourvu qu'il se conforme aux dispositions des lois civiles". Le texte même de cette institution canonique montre bien (et le cas est unique dans le registre) que ce prêtre n'est pas en règle avec la loi, c'est-à-dire qu'il est considéré comme réfractaire. Pourquoi alors a-t-il été nommé? Peut-être à la demande expresse des paroissiens de Pézuls ou bien dans l'espoir qu'une telle nomination lui fera changer d'attitude. Ce prêtre est né justement à Pézuls vers 1761. Vicaire de Sainte-Foy-de-Longas dès 1785, il ne touchera le traitement (700 livres) que pour les deux premiers trimestres 1791 seulement. Etant réfractaire, il doit quitter Sainte-Foy et se réfugie alors dans sa famille à Pézuls. Ne s'étant pas exilé en septembre 1792, comme il aurait dû le faire, il se trouve encore, exceptionnellement, à Pézuls, en 1793. Vu le manque de prêtres à cette époque, c'est alors qu'il reçoit "ces lettres de desservant de Pézuls". Il paraît qu'il aurait prêté le serment "de Liberté-Egalité" en 1792, qu'il aurait ensuite rétracté, mais cela n'est pas suffisant pour échapper à la déportation. Il dut partir pour Rochefort avec le premier convoi de déportés, le 12 ventôse II (2 mars 1794). Malgré son jeune âge, il meurt d'épuisement, à l'hôpital maritime de Rochefort, le 5 germinal II (12 avril 1794) [27].

Ces quelques prêtres que Pontard avait incorporés dans son Eglise constitutionnelle, sauvent un peu l'honneur de cette dernière, par la fidélité et le courage dont ils firent preuve dans les persécutions.

DIVERSES CATEGORIES D'INSTITUTIONS CANONIQUES

Quelles catégories d'institutions canoniques trouvons-nous dans le registre? D'abord, dès la première page, celle des vicaires

26. CONTASSOT (F.), "Le séminaire de Sarlat", article de 171 pages paru dans *Annales de la Congrégation de la Mission (1955-1957)*, page 171.
A.D. Gironde, 3L362 (27 frimaire II)
SPENNER (E.F.), *Les martyrs de Bordeaux en 1794*, Bordeaux Féret et Fils, 1932, pages 15, 29..., 45-47.

27. A.D. Dordogne, 1L391 (4 frimaire II); 1L153 (n° 135).
BRUGIERE, o.c., page LXII.
LEMONNIER (P.), *Martyrologe de la déportation ecclésiastique à Rochefort-sur-Mer (1794-1795)*, Rochefort, Ch. Thèze, 1917, page 61.
HERISSAY (Jacques), *Les prêtres pendant la Terreur. Les Pontons de Rochefort (1792-1795)*, Paris, Perrin et Cie... Quatrième édition, 1925, page 179.

épiscopaux. Le notaire Dauriac avait soigneusement préparé douze textes de nomination à ce poste, puisque la Constitution civile octroyait ce chiffre aux évêques dont les villes épiscopales étaient inférieures à 10.000 habitants. Elle prévoyait aussi pour le séminaire "un vicaire supérieur et trois vicaires directeurs"; cette deuxième catégorie de "vicaires" n'apparaît nulle part dans le registre. Les douze vicaires épiscopaux et les vicaires du séminaire devaient former ensemble le "conseil de l'évêque"[28].

Sur les douze institutions préparées par Dauriac, neuf seulement sont entièrement remplies avec les noms des vicaires choisis par Pontard, à savoir dans l'ordre: Andant, Sirey, Lagorse, Gay-Lambertie, Boucherie, Daspres, Caralp, Feytaud et Dumontet-Lambartie. Dans les trois dernières formules d'institution, la place du nom du vicaire est restée en blanc. De plus celles de Gay-Lembartie (ex-curé de Saint-Martin de Périgueux) et de Daspres (ex-curé de Fouleix) ont été ensuite barrées avec application. Quant à Dumontet-Lembertie, l'écriture qui a tracé son nom est tout à fait différente du reste de ces douze institutions; manifestement, son nom a été ajouté après coup, dans une quatrième formule elle aussi en blanc. Toutes ces institutions de vicaires épiscopaux, même celles restées en blanc, sont toutes datées du 10 avril 1791. Or Dumontet-Lembertie n'a pu être vicaire épiscopal qu'en 1792. Sans entrer ici, dans l'étude détaillée de ces vicaires épiscopaux[29], la simple présentation de leur nomination montre les difficultés qu'a dû rencontrer Pontard pour avoir tout son contingent. Le 15 août 1791, Bouchier, ex-curé de Saint-Silain, est également institué vicaire épiscopal. A la même date, nous retrouvons Gay-Lembartie, "ci-devant curé de Saint-Martin", qui après avoir été institué le 10 avril 1791 avait été barré, et qui de nouveau est institué vicaire épiscopal. Le 1er novembre 1791, c'est au tour de Chateau (curé de Champcevinel) de devenir vicaire épiscopal. A la Noël de la même année, c'est Pierre Rivière, doctrinaire du collège de Périgueux, qui pourrait bien avoir été ordonné par Pontard. Un an plus tard, autre doctrinaire, lui, sûrement ordonné dans le schisme, Jean Espic, qui rejoint le conseil de l'évêque qui est enfin au complet. Mais ces douze vicaires épiscopaux sont-ils tous bien restés attachés au service de la ville épiscopale et à la disposition de l'évêque? Ce n'est pas si sûr. Car, après la Constitution de l'an II, et le décret du 18 septembre 1793, qui supprime pratiquement les vicaires épiscopaux, Pontard nomme comme pour les remplacer, le 7 brumaire II (28 octobre 1793), "le citoyen Jean-Jacques Anglade vicaire de secours", dont nous avons déjà parlé.

28. Constitution civile... titre I, art. 14 et titre II, art. 9 et 12.
29. Une telle étude a été faite en partie par CREDOT, o.c. chapitre XIV, et par le Dr Lafon, pour Sirey et Lambertie, dans l'article de ce Bulletin déjà cité.

Après les vicaires épiscopaux, les institutions canoniques les plus nombreuses sont évidemment celles des curés. Dans le registre, elles sont près de 200. Comme on l'a déjà vu, elles se font après l'élection au niveau du district. La première est celle de Jean Noyrit, vicaire de Terrasson. Il a été élu à Sarlat le 1er mai 1791, "curé de Marquaï"; le 9 mai 1791, Pontard lui signe son institution pour cette cure. La dernière, le 21 septembre 1793, est celle du "citoyen Géraud prêtre à la cure de Calès au vue du procès-verbal de l'assemblée du district de Belvès" (sans date de cette assemblée qui dut avoir lieu en juillet 1793).

A partir du 12 juillet 1792, en plus des curés, nous trouvons des "lettres du desservant", qui sont remises directement par l'évêque sans être précédées par une élection. Ces nominations directes, mais uniquement au titre de vicaire et ne donnant droit qu'à un traitement de vicaire (700 livres annuelles), deviennent de plus en plus fréquentes à mesure qu'on avance dans le registre. Ainsi, entre le 23 février et le 12 avril 1793, huit prêtres à la suite sont munis de ces lettres de desservant. Il est vrai que sept d'entre eux viennent sans doute d'être ordonnés par Pontard. Il était difficile de les nommer directement curés en contradiction flagrante avec la Constitution civile qui stipulait: "Pour être éligible à une cure, il sera nécessaire d'avoir rempli les fonctions de vicaire dans une paroisse ou dans un hôpital au moins pendant cinq ans"[30]. A partir du 26 juillet 1793 jusqu'au dernier acte, daté du 23 brumaire II (13 novembre 1793), toutes les nominations, sauf trois, sont celles de desservants; dix en tout, donc cinq se font "à la demande de la commune" où le prêtre est placé. A croire que le système d'élection par district est déjà tombé en désuétude.

Une dernière question pourrait se poser au sujet de ces 205 prêtres qui ont été consignés dans ce registre de Pontard: que sont-ils devenus, après leur institution canonique? Il n'est pas possible ici de tracer la carrière de chacun, même si l'on peut dire que pratiquement tous abdiquèrent à la suite de leur évêque. On va simplement indiquer par quelques chiffres et quelques exemples ce qu'il advint d'eux au moment du Concordat.

AU CONCORDAT

Vingt-cinq de ces 205 prêtres sont sûrement morts, avant ou à l'aube du nouveau siècle. Et ils sont morts de leur belle mort, si l'on peut dire, à la différence de ceux qui sont morts victimes de la Révolution? Parmi eux, des vicaires épiscopaux comme Rivière qui meurt au début de l'an XII, alors qu'il était devenu professeur de

30 Constitution civile... titre II, art. 32.

logique à l'école centrale de Périgueux, ou Anglade, en ventôse de la même année. Le 25 fructidor IX, un autre vicaire épiscopal vient déclarer le décès de son ami Antoine Boucherie, autre vicaire épiscopal, mais qui a été sacré évêque de Périgueux, en remplacement très tardif de Pontard. Certains sont morts bien tristement, comme Blancheton qui, espérant en vain la cure de Nontron, écrit en 1802: "j'aurais cru qu'on n'aurait pas déplacé les ministres du culte actuels et qu'on aurait laissé emporter dans l'autre monde la croix à ceux qui l'ont portée pendant 55 ans, et comme on m'assure qu'il n'en sera pas ainsi, j'ay besoin, sinon d'un ange qui me jette dans la piscine, au moins qu'on me donne de quoi subsister le reste de mes jours qui ne sont pas si loin, ayant 80 ans accomplis". Effectivement, quelques mois plus tard, le 7 ventôse XII, l'ancien intrus de Champeau partait pour un monde meilleur [31].

Vingt-quatre ont disparu du clergé de la Dordogne, et on ne sait ce qu'ils sont devenus. Sans doute, certains d'entre eux sont morts eux aussi, mais nous ignorons encore la date et le lieu de leur décès. Tel pourrait bien être le cas du cordelier François Pouge, intrus de Saint-Angel, qui aurait plus de 75 ans en 1800. D'autres ont dû quitter la Dordogne, en particulier ceux qui étaient natifs d'autres départements, comme Chabrier l'Auvergnat, intrus de Carsac, ou le Limousin Dujardin, intrus de Sencenac. D'autres enfin se sont sûrement sécularisés, en particulier ceux qui avaient été ordonnés dans le schisme, surtout s'ils étaient alors déjà mariés. Ces derniers ont dû reprendre leur situation antérieure. Ce pourrait être le cas de François Girard, qui n'apparaît dans le clergé périgourdin que comme intrus du Change, depuis son élection en novembre 1791 jusqu'à son abdication après le premier trimestre 1793. Avant comme après, plus aucune mention de lui.

Pour vingt-deux autres, il est sûr qu'ils ont bien quitté la Dordogne. Parfois, pour revenir dans leur département d'origine, comme le Quercinois Comiac. Intrus de Gaumiers de 1791 à l'an II, on le retrouve vers 1802, desservant de Léobard, dans le Lot. Douvier, lui, intrus de Cahuzac, a rejoint son Auvergne natale, Dufaure, après avoir abdiqué à Breuilh, se retire dans sa famille, sur le district de Brive, et au Concordat, il desservira Orgnac, en Corrèze...

Sept parmi ceux-ci iront desservir une paroisse de Charente et, semble-t-il, à la demande expresse de Lacombe pour faciliter leur réinsertion dans le ministère. Ainsi, Guérin du Rocher, malgré l'appui de son maire, devra quitter Coursac pour aller vicaire à Mansle. Plus de vingt ans après son comportement révolutionnaire, Joseph Lapeyre qui a été intrus de Couze, demande en vain à

31 A.D. Dordogne, 2Z366 (année 1802).

Lacombe de remplacer son vieil oncle, autre Joseph Lapeyre, comme curé de Lanquais, car "beaucoup de personnes ayant été témoins de sa conduite pendant la Révolution, il est indésirable à Lanquais". Il mourra curé de Passirac (Charente) en 1827.

Cinquante prêtres n'envisagent pas de reprendre un ministère, en Dordogne ou ailleurs. Car trente-six d'entre eux sont notoirement mariés et veulent continuer la vie conjugale. Une forte proportion parmi ces derniers (17 exactement) ont été ordonnés dans le schisme. Ainsi, l'intrus d'Agonac, Aubertie, s'est marié le 4 septembre 1793 avec Françoise Combeau. Quelques mois plus tard il donnera à son fils l'un des beaux noms du nouveau calendrier révolutionnaire: "Bouillon blanc". D'autres étaient déjà prêtres sous l'Ancien Régime, comme Beaupuy, chanoine d'Arles, revenu dans sa ville natale de Mussidan dont il deviendra le maire. Deux des plus actifs des vicaires épiscopaux, Sirey et Feytaud, se sont mariés également. L'ancien curé de Doissac demandera au cardinal Caprara, le 2 décembre 1801, la régularisation religieuse de son mariage aristocratique avec Joséphine-Marie-Jeanne Lasteyrie du Saillant [32]. Quant à Feytaud, marié à Périgueux, il fera parler de lui jusqu'à son dernier moment, et même après, comme chacun sait.

Pour quatorze prêtres, si on n'a pas la preuve pour tous qu'ils se sont mariés, tous cependant veulent vivre désormais en "laïc". Ils se sont sécularisés et s'adonnent à une profession, comme Durand, médecin à Mussidan, ou Labrue, enrôlé dans l'armée. Un cas typique de cette situation est celui de Lapouraille qui est devenu secrétaire de la sous-préfecture de Nontron. A l'occasion d'un changement de curé dans cette ville, il écrit le 15 juin 1809, à son nouveau pasteur: "...ex-curé, je n'ai quitté l'état ecclésiastique que par ordre du gouvernement... revenu dans mes foyers, pour subsister ainsi que mes vieux parents, j'obtins la place de secrétaire de la municipalité de Nontron que j'exerçai jusqu'à l'établissement de la sous-préfecture où le sous-préfet me donna la charge que j'exerce jusqu'à ce jour. Ce genre d'occupation m'ayant fait entièrement perdre de vue les devoirs d'un état que je croyais prescrit pour toujours, je ne me suis plus crû propre à le reprendre...". Et, quand il mourra le 16 avril 1845, le curé de Nontron marquera sur ses registres: "François Lapouraille ex-prêtre célibataire", puis, il barrera "ex" et "célibataire", pour ne laisser que le titre de prêtre, montrant par là l'embarras dans lequel était l'Eglise devand de tel cas [33]. Il est possible que certains se soient mariés, à moins qu'ils ne l'aient déjà été avant leur ordination. Mais d'autres sont restés célibataires jusqu'à leur mort, comme Durand ou Lapouraille.

32. A.N. AF IV dossier I, piece 51
33. A.D. Dordogne, 2Z366 (année 1809) - Arch. par. Nontron: Registre de catholicité de 1845.

Parmi les mariés, quelques-uns, très rares, reprennent du ministère, lors de leur veuvage. Ainsi, Veyssière, cordelier de Sarlat, intrus de Daglan où il s'est marié le 14 frimaire II avec Catherine Granaud. Revenu ensuite dans sa ville natale de L'Isle, il y exercera les fonctions d'instituteur, puis de percepteur. Devenu veuf en 1814, il demandera d'être réintégré. Lacombe le nommera desservant de Montignac-le-Coq (Charente) où il mourra le 12 août 1823. De même notre militaire Labrue, intrus de Beaulieu, retiré de l'armée en 1815, demandera de revenir dans le ministère et mourra en 1830, curé de Beaussac.

Mais combien pouvaient-ils prétendre servir la nouvelle Eglise concordataire? Plus de quatre-vingts. Dans ce nombre, il est vrai, cinq sont des retraités, et à cause de leur âge, ils ne prennent pas de poste. C'est le cas de l'ancien curé de Saint-Hilaire de Périgueux, Boucherie, un des vicaires épiscopaux, et aussi Lagorse, autre vicaire épiscopal. Un, Andant, autre vicaire épiscopal, ancien prébendé de Sarlat, entre dans l'enseignement, comme professeur au collège de Sarlat. Trois vont se contenter d'être vicaires: Reverdi à Belvès, Bagouët à Brantôme en attendant d'en devenir le curé deux ans plus tard, et Ribadeau, qui retrouve son vicariat de Nontron qu'il avait quitté pour aller intrus à Saint-Estèphe. Mais le plus grand nombre (75 sur 84) sont nommés desservants, c'est-à-dire curés de paroisse. Un bon dixième d'entre eux restent même dans la paroisse où l'Eglise constitutionnelle les avait placés. Le meilleur exemple de cette "continuité" est celui de Laborderie, à Angoisse. En 1789, vicaire de son frère qui est curé de cette paroisse, il sera élu en 1791 pour le remplacer. Lui, en effet, a prêté serment à l'inverse de son frère qui a dû partir pour l'exil. Au Concordat, il est nommé desservant de cette même paroisse, alors que son frère, revenu d'Espagne, est nommé à Saint-Martin-de-Jussac, en Haute-Vienne, près de Saint-Yrieix, leur ville natale. On pourrait aussi citer Gilles à Chancelade, Sudret à Coursac, Labro à Maurens... Parmi ces nouveaux desservants, une bonne quinzaine ont été ordonnés dans le schisme. Certains ont demandé absolution et régularisation à Caprara, d'autres pas, Mgr Lacombe s'en passant fort bien.

On a souvent fait l'éloge de tel ou tel d'entre eux, comme Cogniel. Cet intrus d'Issac, deviendra au Concordat, vicaire de Neuvic, puis en 1812, curé de Paunat et enfin en 1822, curé de Belvès où il finira ses jours, le 27 février 1857. Par contre, d'autres de ces ordonnés de Pontard, auront plus de mal à servir l'Eglise concordataire. Ainsi Lafage, nommé en 1803 desservant de Journiac, sera interdit en 1807 par Lacombe qui l'obligera à venir en Charente où il le placera desservant de Rougnac. Les appréciations que les autorités portent sur eux, vers 1819, sont

souvent mitigées: Roux, ordonné de Joubert, desservant de Savignac-du-Bugue, "on parle mal de lui", ou bien Delpech-Lamothe, curé d'Issigeac, "capable, mais présomptueux, à mœurs scandaleuses; c'est un homme dangereux".

CONCLUSION

Sans doute, ces 205 prêtres mentionnés dans le registre de Pontard ne représentent pas la totalité du clergé de l'Eglise constitutionnelle de la Dordogne, entre 1791 et 1793. Ils sont cependant un échantillon suffisamment représentatif pour nous donner un aperçu sur le recrutement de ce clergé. La lecture de ce registre nous permet aussi de voir comment fonctionnait cette Eglise constitutionnelle, du moins dans sa première phase, en application de la Constitution civile du clergé. La tenue même de ce registre souligne "l'absence" de l'évêque Pontard qui ne le signe pratiquement jamais, et d'autre part le rôle important joué par les vicaires épiscopaux, spécialement Sirey et Feytaud. Enfin, si la rédaction de ces institutions canoniques donne une impression d'ordre et de sérieux pour les années 1791 et 1792, la présentation se dégrade de plus en plus dès le début de 1793. Et les trente derniers actes montrent bien, tant par leur présentation que par leur contenu, la déchéance de cette Eglise constituonnelle dont son chef, Pontard, est le représentant par excellence.

R.B.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

La papeterie de Vaux-Malherbeaux

par Francis A. BODDART

L'industrialisation de la paille de seigle, qui a trouvé au milieu du XIX^e^ siècle des conditions favorables de développement en région limousine, est particulièrement originale. Gros papier jaune très résistant, le papier de paille fut longtemps celui des bouchers. La papeterie de paille s'est souvent inscrite dans le tissu de la petite industrie implantée en milieu rural avec un processus de concentration à partir de 1898. La concurrence de nouveaux papiers ruinera cette industrie au sortir de l'après-Seconde Guerre mondiale. La papeterie de Vaux-Malherbeaux est créée en 1861 en Dordogne septentrionale, dans la vallée de l'Auvézère, sur l'emplacement de deux anciennes forges.

Mise en faillite en 1893, l'usine est reprise par Paul-Martial Dieuaide et Jean Ragot. Le fils de ce dernier, Léon Ragot, conduira la papeterie de 1919 jusqu'en 1968.

I. - DU FER AU PAPIER

I1) Les forges de Vaux et de Malherbeaux

La forge de Malherbeaux a été édifiée sur le cours de l'Auvézère, en l'enclave de Savignac-Lédrier, mais paroisse de Payzac, sur une ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges[1]. Il s'agit d'une forge avec haut-fourneau[2] (XVI^e^-XIX^e^). La superficie domaniale de Malherbeaux est modeste puisqu'elle représente une dizaine d'hectares, composés essentiellement de terres cultivées et de

1. Arch. dép. Haute-Vienne, 3H 291 (Terrier de Malherbeaux, 1549-1557).
2. Des plans de la forge de Malherbeaux sont conservés aux Arch. dép. Dordogne 70 S 119. Demande de conservation d'usine à fer, 1819-1827. Ordonnance du 11.4.1827.

prés. Une petite papeterie, dite de Linard, se trouvait sur le domaine de Malherbeaux.

La forge de Vaux est située à quelques centaines de mètres de là, sur le Ruisseau des Belles-Dames (ou de Chazotte) qui est affluent de l'Auvézère, dans la même paroisse de Payzac. Il s'agit ici d'une affinerie, plus généralement appelée "forge à fer"[3].

Les travaux d'Yvon et Marie-Maure Lamy[4] apportent de nombreuses informations sur ces deux forges. Pierre Thibaut les présente dans son ouvrage sur Payzac[5].

Les Combescot se rendent propriétaires de la forge de Malherbeaux au XVII[e] siècle. On y trouve successivement Martial Combescot, sieur de la Cotte, maître de forge à Bord et Savignac (1682), puis, à sa mort, son fils aîné, Joseph[6] (1699). Des Combescot, sieur du Buis et de Linard suivront (1720-1769)[7].

L'exploitation de la forge de Malherbeaux passe, probablement en 1768, de Martial Combescot, "sieur de Malherbeaux"[8], à François Donève du Buisson[9].

A la fin de l'Ancien Régime, les forges de Vaux et de Malherbeaux se trouvent dans la succession du même François Donève du Buisson qui a laissé en 1779 une veuve, Françoise Dufraisse[10], et six filles[11]. Deux d'entr'elles épouseront des maîtres de forges, respec-

3. Peyronnet, dans *Les anciennes forges du Périgord*, Delmas, 1958, p. 144, précise: "Sur un affluent de l'Auvézère. Platinerie de la forge de Malherbeaux appelée forge de Vaux".
Des plans de la forge de Vaux en 1812 sont conservés aux Arch. dép. Dordogne, 70S91 et ANF, 144334. La forge de Vaux est réglementée par ordonnance royale du 8 octobre 1826.

4. Lamy (Yvon), *Homme de fer en Périgord au XIXe siècle*, La Manufacture, 1987. En préparation: Lamy (Marie-Laure), *Forges du Périgord*, PLB Editeur.

5. Thibaut (Pierre), *Payzac, Histoire, Histoires*, Visage du Périgord, Copédit, 1988, p. 63-67. Voir aussi, Peyronnet (E.), *Les anciennes forges du Périgord*, *op. cit.*, p. 342.

6. Lamy (Yvon), *Homme de fer en Périgord au XIXe siècle*, *op. cit.*, p. 145.

7. Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze, canton de Lubersac et Juillac, famille Combescot, p. 416. En 1744, Martial Combescot, sieur de Malherbeaux, fils de Gauthier Combescot et de demoiselle Jeanne, est maître de forge à Malherbeaux. Il épouse, le 17 novembre de cette même année, Marie Bugeaud, fille de Simon Bugeaud, Seigneur de la Piconnerie et de dame Marie Dalesne, habitant la forge de Gandumas. Registre paroissiale de Saint-Médard d'Excideuil, Gandumas. Contrat de mariage enregistré par Me Bugeaud en date du 24 octobre 1744. Arch. dép. Dordogne 3E 4440.
En 1753, un Combescot, sieur de la Cotte, demeure à Malherbeaux. *In Peyronnet, op. cit.*

8. Martial Combescot, sieur de Malherbeaux, était marié à Anne de Lafon du Queyroi. Leur fils aîné, né le 21 octobre 1755 à Malherbeaux portait "Pierre de Combescot, sieur de Vaux". Son parrain était Pierre Combescot, sieur de Linard. Léonard, fils cadet, est né le 4 août 1754 également à Malherbeaux. Arch. dép. Dordogne, 5E 315/2.
Un acte de vente de coupe de bois de 1778 précise que les époux Combescot-Lafon sont séparés de biens. Arch. dép. Dordogne 3E 9003.

9. "François Doneves, sieur du Buisson, fils de François et de Marie Lascoux, maître de forge en 1775 ayant épousé Françoise Dufraysse d'Excideuil". Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze, canton de Lubersac et Juillac, famille Donnève du Buisson, p. 435.
François Donève du Buisson est mort à Malherbeaux le 22 décembre 1779, "âgé d'environ 48 ans". Arch. dép. Dordogne 5E 315/4.

10. Le mariage de Françoise Donève du Buisson et de Françoise Dufraysse a été célébré le 24 mai 1757 à Excideuil. Arch. dép. Dordogne 5E 162/3.
"Françoise Dufraysse agissait comme "veuve et mère pitoyable de leurs filles". Dictionnaire des familles de Corrèze, op. cit., p. 435.

11. Les six filles sont 1) Françoise épouse de "Messire de Magne, seigneur de la Grange, de Nailhac ancien officier de Sa Majesté au régiment de Hainaut-Infanterie". 2) Madeleine épouse de François Laussinotte, "homme de Loi, du hameau de La Grange, paroisse de Saint-Pantaly d'Ans. 3) Marie, épouse de Jean-Baptiste Marie Caillhon, maître de forge. 5) Françoise épouse de Marc Laroche-Laguéyrodie "agriculteur a Sarlande". 5) Françoise épouse de Etienne Bon, "négociant". 6) Marie épouse de François Rey, fils, "négociant". Arch. dép. Dordogne 5E 315/3 - 4 et 3E 10646.

tivement Etienne Bon[12], qui dirige les forges de Payzac, Malherbeaux et Miremont dès 1786, et Marc Cailhon[13]. Un testament contesté pour prétérition va rendre la succession bien difficile. Un accord de partage en exécution d'un jugement du tribunal de famille du 22 juin 1793 est enfin réalisé le 4 ventôse an 10[14]. Les forges de Malherbeaux et de Vaux sont attribuées en indivis pour moitié chacun aux époux Bon-Donève, d'une part, et aux époux Rey-Donève, d'autre part.

Dès le 8 juillet suivant, Etienne Bon se rend à la forge de Vaux pour établir un état des lieux[15]. Pierre Dumas, "forgeron", qui avait affermé avec son père, Léonard, la forge en 1789 pour cinq années[16], est en situation de faillite.

Malherbeaux, ainsi que les forges de Bord, de Payzac et de Miremont ont été affermées à la fin du XVIII[e] par la Manufacture d'armes de Tulle pour "les transformer en aciérie à houille"[17]. A cette époque, les forges de Malherbeaux et de Savignac, rivalisent d'importance avec celle de Miremont.

En 1806, les deux forges de Vaux et de Malherbeaux sont acquises sur licitation par Jean Combescot[18], "prêtre de la paroisse de Clermont d'Excideuil et maître de forge"[19].

Etienne Bon, nommé maire d'Excideuil en l'an IV[e][20], remplace cette même année Louis Combescot de Lafarge à la forge d'Anlhiac.

12. Etienne Bon est né le 6 avril 1764 à Saint-Cyr de Torcy, diocèse de Reims. Il se fixe comme régisseur de la forge de Payzac (1783), puis comme directeur des forges de Miremont et Payzac (1785). Il est membre de la Commission révolutionnaire des fonderies. Il acquiert de la Nation, avec Robert Excellin, par adjudication du Directoire d'Excideuil, en date du 8 nivôse an III la forge appelée de la Farge, l'usine appelée du Martinet qu'il revend le 3 floréal an XII à Eléonore Malet de la Jorie assistée de son mari Jean-Albert de Lestrade (Arch. dép. Dordogne 3E 5060 Minutes Cavailhon). Il a épousé Françoise Donève le 9 vendémiaire an III. Il est ensuite négociant à Excideuil puis à Périgueux. Il est décédé le 23 novembre 1834. Noël Becquart a publié une notice biographique d'E. Bon dans *B.S.H.A.P.*, Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement de l'an VIII en Dordogne, tome CVIII, Année 1981, p. 260.
13. Jean-Baptiste-Marie Cailhon, issue d'une famille de maître de forge, devient propriétaire de la forge de Payzac en 1781. La forge de Vaux est exploitée par M. Cailhon entre 1789 et 1811, selon Peyronnet, op. cit.
14. Arch. dép. Dordogne, 3E 5060, Minutes Cavailhon, 4 ventôse an X, n° 37.
La succession comprend "la forge de Malherbeaux..., la forge de Vaux, quatre corps de domaines situés, deux au Buisson, un autre à Latrade, commune de Saint-Cyr-les-Champagnes et l'autre au Petit Breuilh, commune de Beyssenac".
15. Arch. dép. Dordogne, 3E 9010, Minutes Degrassat, 8 juillet 1793.
16. Arch. dép. Dordogne, 3E 9006, Minutes Degrassat, 24 mai 1789.
La forge de Vaux a été affermée moyennant une somme de 300 livres par an.
17. Lamy (Yvon), op. cit., p. 80. "L'aciérie de Miremont avec ses forges satellites, Coulon, Saint-Médard, Malherbeaux, Payzac, approvisionnement, depuis 1783, la Manufacture de fusils et pistolets de Tulle".
18. Jean Combescot est né le 24 mars 1755 de Jean, seigneur de La Cotte, docteur en médecine et maître de forge et de Jeanne Monsourt de Richemont. Entré dans les Ordres, il sera curé à Payzac puis à Clermont-d'Excideuil pendant la Révolution. Il aura quelques difficultés à cumuler son statut de curé de campagne et de maître de forge. Souhaitant exercer contre l'avis de son évêque à Payzac, près des forges de Vaux et Malherbeaux, il se résignera en 1812 à accepter la cure de Génis, où il meurt le 20 juillet 1816.
Voir Bouet (Robert), Le clergé d'Excideuil, *B.S.H.A.P.*, t. 113, 1986 et Dictionnaire du Clergé du Périgord au temps de la Révolution Française, Tome I, notice 446, p. 210.
19. Arch. dép. Dordogne, 3E 18646, Minutes Chavoix, 31 janvier 1806, n° 115.
20. Agent municipal d'Excideuil, Etienne Bon fut proclamé maire d'Excideuil le 19 brumaire an IV. Coustillas, élu, s'était récusé. Bon entre au conseil d'arrondissement en thermidor an VII. Sa carrière politique est interrompue en 1810. Démissionnaire, il est remplacé par Aubin Barbary de Langlade.

Jean Combescot et Etienne Bon s'associent à Malherbeaux en 1808[21]. La société d'exploitation sidérurgique "Bon-Lacotte" est mise en faillite le 23 mars 1810 provoquant le retrait de la vie publique d'Etienne Bon[22].

En 1811, les frais de main d'œuvre atteignent 5000 francs à Malherbeaux et 1900 francs à Vaux[23]. Jean Combescot afferme en 1814 la forge de Vaux conjointement à Louis Combescot, alors directeur de la forge de Bord, et à Jean Baptiste Tourenne, marchand à Génis[24]. Le prêtre-maître de forge fera construire l'année suivante une "maison à deux étage, près de la forge"[25].

En janvier 1818, quelques mois après le décès de Jean Combescot (1816), ses héritiers cèdent les deux forges, déclarées "en très mauvais état"[26] à Bernard Bon[27], cousin d'Etienne Bon et maître de forge (fermier) à Anlhiac[28].

Bernard Bon transmet à son tour l'exploitation des deux forges à son fils aîné. Ainsi, en 1839, la forge de Malherbeaux, dont le domaine a été légèrement étendu[29], est affermée pour sept ans à Hippolyte Bon[30] pour 2000 francs par an[31]. Deux ans plus tard un partage en présuccession lui attribue la propriété de la forge de Vaux[32].

L'usine de Malherbeaux passe à Alfred Dumas de Lavareille[33], châtelain ségurin, qui l'acquiert "à la barre du tribunal civil de Nontron"[34].

21. Lamy, op. cit., p. 165.
22. Becquart (Noël), *B.S.H.A.P.*, tome CVIII, Année 1981, p. 280, Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement de l'an VIII en Dordogne.
23. Peyronnet, *Les anciennes forges du Périgord*, Delmas, 1958, p. 144.
24. Arch. dép. Dordogne, 3E 16603, Minutes Debotas, Excideuil, 21 décembre 1814.
25. Minutes Boisset, 2 juillet 1815, "M. Jean Combescot, curé, desservant la succursale de Génis, y demeurant, s'est chargé de construire à ses frais sauf la pierre (que le maçon pourra prendre dans les fonds du Sieur Combescot) à l'exception de plusieurs fourneaux à fondre) une maison de deux étages, près la forge". Communication du Dr Gay.
26. "La forge et le fourneau de Malherbeaux sont en très mauvais état notamment le deuxième objet qui a besoin de refaire à neuf ainsi que la forge de Vaux dont l'état est comblé de vase".
27. Bernard Bon, fils de Nicolas et de Jeanne-Louise Husson est né vers 1775. Il a épousé Marie-Josèphe Bon le 12 mai 1806 à Excideuil. Il est décédé le 23 juin 1847 à Malherbeaux. Six enfants sont nés de son mariage avec Marie-Josèphe Bon. 1) Etienne-Hyppolite, né le 29 mars 1808 à la forge d'Anlhiac, maître de forge à Malherbeaux; 2) Marie Lucie, née le 7 septembre 1809 à la forge d'Anlhiac, épouse (1839) François Merlhiot, négociant à Excideuil; 3) Marie-Louise-Alexandrine, née le 21 juin 1812 à la forge d'Anlhiac, épouse (1831) François Guillaumeau, docteur en médecine à Payzac; 4) Marie-Josèphe-Françoise-Célestine née le 18 juin 1814 à la forge d'Anlhiac, épouse (1835) Jean-Baptiste-Adolphe Farou, marchand bijoutier-horloger à Périgueux; 5) Etienne-Camille, né le 26 février 1817 à la forge d'Anlhiac, maître de forge à Malherbeaux; 5) Jean, étudiant en droit puis notaire et maire de la Lubersac, épouse (1856) Marguerite Bardonnaud. Arch. dép. Dordogne, 5E 815 et 3E 9062, Minutes Regnault, 29 novembre 1841.
28. Arch. dép. Dordogne, 3E 5111, Minutes Guilhen de Puylagarde, 17 janvier 1818, n° 108.
29. Bernard Bon a acquis en 1827 d'Antoine Lassaigne, fils, et d'Aubine Bayard, sa femme, des pièces de terre annexées à la forge de Malherbeaux. Arch. dép. Dordogne, 3E 9099, Minutes Eyssartier, 17 juin 1827.
30. Etienne-Hyppolite Bon a eu de son mariage avec Marie-Joséphine Mazin, décédée en 1845, deux enfants: 1) Jean-Baptiste, notaire à Génis puis à Lassagne, Savignac-Ledrier, 2) Bernard Marie, née le 25 septembre 1843 à Payzac, militaire à Dreux en 1865, épouse de Julia Puex, de Tulle. Il est décédé à Savignac-Lédrier le 30 septembre 1893.
31. Arch. dép. Dordogne, 3E 9060, Minutes Regnault, 28 janvier 1839.
32. Arch. dép. Dordogne, 3E 9062, Minutes Regnault, 29 novembre 1841.
33. Sur la famille Dumas de Lavareille, voir *Familles nobles et notables de Corrèze*, op. cit., p. 446.
34. Arch. dép. Dordogne, 630 Q 10.

Entre 1855 et 1861, Malherbeaux fournira la forge de Savignac-Lédrier qui est dirigée par Sylvain Combescot [35].

I2) La création de la papeterie de Vaux

Le traité de 1860, qui consacre le libre-échange entre la France et l'Angleterre, est vécu comme un "assassinat" par les maîtres de forges des industries rurales. Les fabriques de papier de paille au contraire sont en pleine expansion.

La conversion d'une forge en papeterie de paille est néanmoins une voie exceptionnelle.

Dès 1861, Camille Bon [36], frère cadet d'Hippolyte, présente au préfet une demande de conversion de "la forge à fer de Vaux" en "usine propre à la fabrication de papier paille" [37]. Dans sa requête du 27 janvier 1861, Bon demande à exhausser de 0,70 mètres le niveau du déversoir de l'étang de Vaux [38]. Les travaux sont entrepris malgré l'opposition du meunier du moulin de châtain [39], situé en amont sur le ruisseau des Belles-Dames. La papeterie comprend "de nombreux bâtiments en pierre couverts à tuiles, servant de logement pour les ouvriers et employés, de cantine et de magasin pour les approvisionnements en matières et produits fabriqués; les autres, d'exploitation pour l'usine; enfin les fosses, emplacements et fonds ruraux en dépendant" [40].

Le 28 janvier 1863, Camille Bon, "négociant à Payzac", Alfred Dumas de Lavareille, "propriétaire et maire de Ségur", et Justin Anglard [41], "négociant à la forge de Malherbeaux", s'associent et constituent une société en nom collectif dont l'objet est "le commerce des papiers de paille et des fers fabriqués dans les usines de Vaux et Malherbeaux". La dénomination sociale de l'entreprise est "Bon, Anglard et compagnie". La durée d'activité est fixée à quinze ans [42].

Camille Bon apporte "l'usine à papier de paille de Vaux". Alfred Dumas de Lavareille apporte "la forge de haut fourneau de Malherbeaux pour la fabrication des fontes et des fers". Enfin Justin Anglard apporte des fonds ruraux... près de Malherbeaux et la somme

35. Lamy (Yvon), *op. cit.*, p. 168.
36. Camille Bon a eu de son mariage avec Irma Bardonnaud trois enfants nés à Payzac: 1) Marie Bernard Taxile Bon, né le 4 janvier 1845, qui épouse le 21 juillet 1872 Emma Buis; 2) Mathilde-Joséphine, née le 16 novembre 1846, qui épouse Pierre-Alfred Perrot; 3) Jean Felix, né le 16 novembre 1846. Arch. dép. Dordogne, 5E 315/21.
37. Arch. dép. Dordogne, 7S61, lettre du 27 janvier 1861 au préfet de la Dordogne.
38. Arch. dép. Dordogne, 7S61.
39. Arch. dép. Dordogne, 7S61. Jean Lacour est alors meunier au Moulin de Châtain.
40. Arch. dép. Dordogne, 630 Q 10, folio 85.
41. Justin Gabriel Anglard était ingénieur des mines, de la même promotion (1861) qu'Arthur Barbary de Langlade, qui s'associera avec Sylvain Combescot pour l'exploitation de la forge de Savignac.
42. Arch. dép. Dordogne, 630 Q 10, folio 95. Original de l'acte sous seing privé du 16 janvier 1863. Enregistré à Lanouaille.

de 25000 francs en marchandises"[43]. Camille Bon est nommé directeur-gérant. Anglard s'occupe "de tout ce qui concerne la fabrication"[44]. L'usine est réglementée par arrêté préfectoral du 3 mars 1863[45].

Camille Bon a probablement été guidé dans son choix de redéploiement d'activité par l'exemple du tout proche Limousin.

La papeterie y a poursuivi entre 1845 et 1860 une mutation déjà amorcée vers le milieu de la Monarchie de Juillet[46]. Les fabriques de papier-chiffon, dont la matière première est devenue trop chère disparaissent au profit des fabriques de papier-paille. La paille de seigle, relativement abondante au siècle dernier, offre au contraire une matière première avantageuse. Le seigle, céréale des sols acides et pauvres et donc bien adaptée aux sols granitiques, présente une paille de grande longueur (de 1,50 à 2 m) et à calibre régulier. Le chaume, qui est creux, est riche en cellulose.

La plupart des nouvelles usines sont créées néanmoins entre 1860 et 1870 souvent sur les emplacements d'anciennes papeteries (Saint-Léonard) ou de sites d'anciens moulins à blé (Saint-Junien)[47].

La mécanisation accompagne le déploiement de cette industrie. En 1860, en Haute-Vienne, 14 cuves à bras produisent toujours du papier de seigle mais on dénombre déjà 11 machines mécaniques[48]. La nouvelle technique utilise une machine "à forme ronde", entraînée dans la plupart des cas par une turbine. La force reste durablement la turbine et la roue hydraulique. Cette intrusion de la machine sert d'ailleurs de critère pour changer l'appellation de "moulin à papier" en papeterie[49].

"Les fondateurs de ces papeteries à paille sont rarement des anciens papetiers; mais surtout de riches négociants ou entrepreneurs d'autres branches d'industries"[50].

I3) Difficultés et défaillance

Les trombes d'eau qui s'abattent sur Payzac le 14 octobre 1876, et les inondations qui s'ensuivent, mettent un brutal coup d'arrêt à l'activité de la papeterie. "La digue de l'étang a été emportée ainsi que la papeterie..." De même "l'usine de Malherbeaux est en partie détruite, matériel compris"[51]. Les autorités administratives reprochent aux pro-

43. Arch. dép. Dordogne, 630 Q 10, folio 95. Les apports comprennent les fonds dits du Saut, commune de Payzac, qui sont annexés à la forge de Malherbeaux.
44. Arch. dép. Dordogne, 630 Q 10, folio 95. Sa fonction comprend "la direction des travaux, de la surveillance et du choix des ouvriers, de la fixation des salaires".
45. Arch. dép. Dordogne 7 S 61.
46. Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe (1845-1890)*, 1975, p. 471.
47. Riesen (Wulf Van). *Papiers papeteries papetiers*, Une mémoire pour des perspectives. Un peu d'histoire pour mémoire, AICARPA, p. 14.
48. Arch. dép. Haute-Vienne, m. 1118.
49. Saint-Léonard de Noblat, un culte, une ville, un canton - Cahier de l'inventaire 13 - Association patrimoine inventaire limousin, p. 119.
50. Idem.
51. Arch. dép. Dordogne, 630 Q 10, folio 95.

priétaires de Vaux " de n'avoir pas construit le vannage de décharge prescrit par l'arrêté portant réglementation de la papeterie" [52].

La société en nom collectif est dissoute, d'ailleurs à son terme légal, le 18 avril 1878 [53]. Par le même acte, Camille Bon se porte acquéreur pour 25000 francs de la totalité de l'actif de la société [54].

Les associés sortent éprouvés par ce sinistre. Anglard quitte Malherbeaux pour Prades, dans les Pyrénées-Orientales. Bon préfère céder l'exploitation de l'usine de Vaux à son gendre, Alfred-Pierre Perrot [55], officier de marine, et à son fils aîné, Taxile, qui est avocat.

Pierre Perrot décède prématurément, âge de 38 ans, le 22 novembre 1881 [56]. La papeterie passe alors "entre les mains des deux fils Bon" [57].

Le contrat de démission de biens de Camille Bon, en date du 13 février 1886, en faveur de ses trois enfants met bien en évidence que les deux sites de Vaux et Malherbeaux sont associés. "L'usine à papier paille forment deux exploitations séparées et reliées entre elles par une route d'un parcours de quinze cents mètres environ. "L'exploitation de Vaux..., située sur le ruisseau d'Anglard, sert à la conversion des pâtes en papier jaune" et celle de Malherbeaux "est destinée à la macération et à la trituration des pailles qui y sont réduites en pâtes" [58]. Contre la somme de 70000 francs, Félix Bon [59] acquiert auprès de ses frère et sœur les droits sur Vaux et Malherbeaux" [60].

Les relations parfois difficiles entre l'industriel et ses fournisseurs sont bien illustrées par le procès qu'intente Gabriel-Henry Meunier de Quinsac contre Félix Bon qui refuse en novembre 1890 la livraison d'une troisième charretée de paille jugée impropre à la fabrication de papier. Le marché conclu en mai pour novembre prévoyait un prix de 1 francs soixante-cinq par cinquante kilos de paille. M. de Quinsac plaidera que "c'est la diminution du prix de la paille qui a déterminé M. Bon à ne pas donner suite au marché..." [61].

52. Arch. dép. Dordogne, 7S 61.
53. Arch. dép. Dordogne, 630 Q 10, folio 95.
54. L'actif total est évalué 70000 francs, 43500 francs pour l'usine de Vaux. Au domaine de Vaux, a été ajouté le pré dit des Ambrondes, acquis par la Société le 19 avril 1863, et qui est évalué 1500 francs. 20000 francs pour Malherbeaux, 5000 francs pour les fonds du Saut. L'évaluation de l'usine de Vaux marque une plus-value de 13500 francs.
55. Alfred Pierre Perrot, fils de Jean et de Marie-Julie de Corgnol est né en 1843 à Mouleydier. A son décès, il était, chevalier de la légion d'honneur, ancien officier de marine, capitaine commandant au 12e régiment d'artillerie. De son mariage avec Joséphine Mathilde Bon, il a eu en 1879 un fils décédé à 14 mois.
56. Arch. dép. Dordogne, 5E 315/32.
57. Arch. dép. Dordogne, 7S 61.
58. Arch. dép. Dordogne, 3E 14980, Minutes Martin, n° 48, 13 février 1886. L'association des deux sites a néanmoins du s'imposer dès le début de l'exploitation. Nous n'avons relevé aucune trace de fosses ou de meules à Vaux.
59. Jean-Félix Bon est né le 16 décembre 1857 à Payzac. Il a épousé en 1886 Elisabeth-Marie-Madeleine Richard. Le contrat de mariage a été établi devant Me Médeville à Gironde le 16 février 1886. Il est mort à Agonac le 30 juin 1900.
60. Arch. dép. Dordogne, 3E 14980, Minutes Martin, n° 48, 13 février 1886.
61. Arch. dép. Dordogne, 4U 304. Jugements de commerce, Registre du 4 août 1890 au 12 mai 1892, Audiences du 27 novembre 1990 et du 8 janvier 1891.

Alors que les Chemins de fer du Périgord mènent à Payzac une fastidieuse procédure d'expropriations (1890), la situation financière de Félix Bon se dégrade fortement. Des emprunts importants auprès de divers créanciers, en particulier Gaston Pays-Melhier[62], Albert Fricout [63], banquier à Lanouaille, et Pierre Limousin[64], vétérinaire inspecteur des boucheries à Paris, ont alourdi la situation.

La Société Générale assigne Félix Bon le 24 décembre 1892 devant le tribunal de commerce de Nontron en condamnation au paiement de ses créances[65].

Bon doit déposer son bilan et être admis en liquidation judiciaire par jugement du 23 février 1893. Le montant total des créances admises au passif de la liquidation s'élèvent à près de 160000 francs, somme jugée "considérable"[66]. Un concordat, obtenu avec les créanciers en date du 2 mai 1893 et homologué par le tribunal de Nontron le 3 août suivant, établit une remise de 50 % des créances[67]. Paul-Martial Dieuaide, un agent d'affaires de Limoges, se porte caution solidaire de Félix Bon[68].

La vente de la papeterie est signée le 9 août en faveur de Paul-Martial Dieuaide et de Jean Ragot moyennant le prix de 70000 francs

62. Jean-Baptiste-Paul-Gaston Pays-Melhier est propriétaire du château de Molante à Saint-Pierre de Maillé (Vienne). La créance née en 1883, sur Félix et Taxile Bon, s'élève à 50000 francs avec hypothèque sur le domaine du Deveix. Arch. dép. Dordogne, 3E 14968, Minutes Martin.

63. La créance d'Albert Fricout sur Félix Bon s'élève à 10000 francs pour deux billets de 5000 francs souscrits le 10 novembre 1889 à échéance le 10 février 1893.

64. Pierre Limousin est fils de Paul, propriétaire à Saint-Yrieix et Marie-Joseph Nouhaud. Il a épousé en mai 1886 Antoinette Deschamps de Savignac-Lédrier. La créance sur Félix Bon s'élève à 20000 francs.

65. Arch. dép. Dordogne, 4U 304, Jugements de commerce, Registre du 12 mai 1892 au 19 février 1895, Audience du 12 janvier 1893.

66. Arch. dép. Dordogne, 529 Q 92, Minutes Martin, 9 août 1893.

67. Arch. dép. Dordogne, 4U 67, Audience du 10 août 1893.

68. Les créanciers sont les suivants:
Jugement du 12 janvier 1893: Société Générale.
Jugement du 9 février 1893: Mazeau, négociant à Bordeaux; Schmit, négociant à Saint-Denis-sur-Seine; Deroux, négociant à Poissy. Arch. dép. Dordogne, 4U 304.
Quittance du 31/01/1895: Jean Chaussaud, forgeron de Payzac; Justin Ruchat, ferblantier de Payzac; Aubin Buboureau, propriétaire de Payzac; Pierre Leysenne, négociant de Payzac; Michel Antoine receveur- buraliste; Jean Baptiste Marsaly, marchand de bois; Etienne Pélisson, boucher; Jean Choussaud, boulanger; Joseph Ginestet, prêtre au Bessel Moyras en Aveyron; Hippolyte Merlhiot, propriétaire à Saint-Yrieix; Philippe Blaujaud, maréchal-ferrand à Savignac-Lédrier; J. Baptiste Peyramaure, maire de Beyssenac, Albert Fricout, banquier à Lanouaille; François Andraud, propriétaire industriel à Miremont-Lanouaille; Louis Deschamps, mandataire de Pierre Limousin; Gustave Le Clère, propriétaire à Payzac; Paul-Martial Dieuaide, industriel. Arch. dép. Dordogne 3E 14988 minutes Martin. La main levée est prononcée en juillet 1897. Arch. dép. Dordogne 3E 14979 n° 205/16.
Quittance du 2 avril 1895: Jean Maurice Devers, propriétaire du château de Nanthiat; M. Seibel, directeur des mines de Campagnac; François Breton négociant; Paul Bernard, banquier à Paris; Marcel Leroy-Dupré, banquier à Paris; Société veuve Sarlandie-Malivert.
Même acte: Société Générale; Martin et fils; Compagnie des mines de Cransac; Bernard Carpentier; Mazeau. Arch. dép. Dordogne, 3E 14979.
Quittance d'avril 1895: Bernard Monsour, négociant à Périgueux; Paul Collet, du Crédit Lyonnais; Félix Flanien, Vergèze. Arch. dép. Dordogne, 4U 304.
Quittance des 29/31 janvier 1895: Emile Aubin David, Objat; Martin Lalande, négociant à Brive. Arch. dép. Dordogne, 4 U 304.

[69]. Une nouvelle société (S.N.C.) est créée sous la raison sociale "Dieuaide et Cie" [70].

II) L'ASSOCIATION DIEUAIDE-RAGOT

III) Un homme d'affaires et un homme de métier

Paul-Martial Dieuaide[70], fils cadet de Jean et de Valérie Paland est né à Limoges le 12 mars 1856. Son père, natif de Sarrazac (Dordogne), est huissier à Limoges[71].

Paul-Martial mène des études moins brillantes que ses deux frères, Emmanuel, ingénieur qui montera à Paris, et Martial, qui sera notaire à Ancenis[72]. Dès 1880, Paul-Martial Dieuaide est associé à un certain Desvergne dans un négoce de papier d'emballage. Dieuaide mène ensuite ses propres affaires successivement 16, rue Andeix-Magnine (1885), 2, rue des Augustins (1890), puis 1, rue de la Reynie (1893)[73]. Il entretient des relations avec la plupart des fabricants de papier de paille régionaux, notamment ceux de Saint-Léonard, qui sont ses fournisseurs.

En juillet 1892[74], il suscite un mariage de raison avec la fille d'un négociant limougeaud, Julie-Henriette Lotte avec qui il a d'ailleurs un lien de cousinage[75].

Quelques mois après l'acquisition de la papeterie de Vaux, en juillet 1895, Paul-Martial Dieuaide achète à Jean-Félix Bon, toujours en difficulté financière, le domaine du Deveix, une propriété rurale de 110 hectares, qui est largement hypothéquée[76].

69. Arch. dép. Dordogne, 529 Q 92, Minutes Martin, 9 août 1893.
70. Arch. dép. Dordogne, 4U 312. Dépôt des actes de société et nantissements, 1881-1925. Des modifications statutaires interviendront le 4 février 1898 et le 20 novembre 1900 par acte sous seing-privé. Le 20 novembre 1908, une nouvelle société sera constituée pour 5 ans sous la même dénomination sociale.
71. Jean Dieuaide, né le 22 juillet 1818 à Sarrazac a épousé le 8 août 1849 à Limoges Valérie Paland. Cinq enfants, tous nés à Limoges, sont issus de ce mariage: Emmanuel, né le 27 juillet 1852; Marie, née le 21 septembre 1853; Martial né le 13 avril 1855; Paul-Martial et Antoine-Alfred, frères jumeaux nés le 12 mars 1856. Antoine Alfred est décédé prématurément le 31 mai 1860. Archives municipales de Limoges. Il est à noter qu'une famille Dieuayde dirigeait au XVIIIe siècle les papeteries de Nanthiat et de la Boissière d'Ans.
72. Arch. dép. Dordogne, 529 Q 94, 12 août 1894.
73. Almanach annuaire du Limousin. Archives municipales de Limoges.
74. Arch. dép. Haute-Vienne, 3E 85/270. Le contrat de mariage a été passé devant Me Bureau, notaire à Varades le 5 décembre 1891.
75. Julie-Henriette Lotte, fille de Pierre, négociant rue du Saint-Esprit à Limoges et de Catherine Delalet, est née à Limoges le 25 avril 1874. Veuve de Paul-Martial Dieuaide, elle épouse à Limoges le 28 avril 1924 Emile Marcelin-Marsaly. Elle décède à Savignac-Lédrier le 20 janvier 1962.
76. Arch. dép. Dordogne, 3E 14988, Minutes Martin, 13 juillet 1895, n° 146. Le prix de vente du domaine de Deveix est de 48000 francs.

Né le 10 mai 1843 à Saint-Léonard-de-Noblat, Jean Ragot est le dernier enfant de Pierre, "papetier au Moulin de Font-Raynaud" et de Jeanne Brock[77]. Le grand-père de Jean Ragot était déjà papetier au moulin de Chez Daniel, puis au moulin de Farebout, situés dans la même commune.

De fait, Saint-Léonard-de-Noblat est au XVIII[e] et XIX[e] siècles le principal centre papetier de la Haute-Vienne[78].

Une enquête de 1844 indique que la papeterie Ragot de Saint-Léonard emploie 14 ouvriers et produit annuellement 20 tonnes de papier paille[79].

Pierre Ragot se portera acquéreur le 20 juin 1861 du Moulin de Font-Raynaud auprès de la famille Roulhac[80]. Jean Ragot et son frère Léonard travaillent sous l'autorité de leur père dans la papeterie familiale jusqu'en 1875. Cette année-là, ils prennent conjointement possession de la papeterie dans le cadre d'un acte de vente[81].

En 1877, dans le contrat de mariage de Jean Ragot et Léonarde Grenier, l'actif de la Société est évalué à 72975 francs[82].

Les deux frères consanguins de Jean et Léonard sont également papetiers dans des moulins tout proches: le moulin de l'Age (moissanes) et le moulin du Got (Saint-Léonard)[83].

Quant il arrive à Payzac, Jean Ragot est père de trois enfants, Marie, Eugénie et Léon[84], qui lui succédera.

II2) L'état des lieux et les besoins de financement

La chaussée de l'étang de l'usine de Vaux a été reconstruite en 1879 (85). Néanmoins les nouveaux propriétaires doivent entreprendre des travaux rapidement (août 1894).

Ces travaux "qui ont pour effet de relever le plan d'eau de 0,10 m à 0,15 m" vont créer un conflit avec plusieurs riverains. Une visite des

77. Arch. dép. Haute-Vienne 3E 162/25. Pierre Ragot de son premier mariage avec Jeanne Carabin, décédée le 27 mai 1828, a eut: 1) Pierre qui épouse en 1843 Catherine Château. 2) Catherine épouse Saboury. De son second mariage en date du 20 septembre 1830 avec Jeanne Brock, il a eut 4 enfants tous nés à Saint-Léonard-de-Noblat: 1) Léonard, né le 18 décembre 1836; 2) Pierre, né le 18 décembre 1838; 3) Léonard, né le 17 mai 1841; 4) Jean, né le 10 mai 1843.
78. Saint-Léonard-de-Noblat: un culte, une ville, un canton - Cahier de l'inventaire 13 - Association patrimoine inventaire Limousin, p. 119.
79. Arch. dép. Haute-Vienne, 6M 510. Les ouvriers forment un groupe de "six hommes, six femmes et deux enfants". La production annuelle est valorisée à 5600 francs soit 0,28 franc le kilo de papier paille. Il est précisé que "la fabrication offre dans le moment de la perte, mais on espère améliorer la situation en diminuant les coûts".
80. Arch. dep. Haute-Vienne, 4E 70/138. Minutes Masbaret n° 146, 1 mai 1875. Origine de la propriété.
81. Arch. dép. Haute-Vienne, 4E 70/138. Minutes Masbaret n° 146, 1 mai 1875. La papeterie est vendue 44300 francs pour les immeubles et 3000 francs pour les meubles.
82. Arch. dép. Haute-Vienne, 4E 70/138. Minutes Masbaret n° 146, 15 décembre 1877.
83. Arch. dép. Haute-Vienne, 4E 70/138, n° 217, 23 juin 1875.
84. Léon Ragot est né le 3 avril 1884, à Saint-Léonard-de-Noblat. Arch. dép. Haute-Vienne, 3E 162/38.
85. Arch. dép. Dordogne, 7S 61, 20 juillet 1895. Réclamation de MM. Pinet et Lacour.

lieux sera menée par l'autorité administrative le 5 décembre 1895 et l'usine de Vaux sera réglementée par arrêté du 6 juin 1896. "L'usine de Vaux est pourvue d'un déversoir de 12 m 30 constitué en une maçonnerie de pierres schisteuses bâtie sur le rocher". L'usine est pourvue "d'une vanne de décharge conduisant l'eau à deux roues à augets (par dessus) qui font mouvoir les machines de papier de paille de seigle" [86]. Les opposants aux travaux affirment qu'"elle n'emploie qu'un nombre très restreint d'ouvriers et quant à la paille, sa matière première, elle n'est payée que le prix que la paient les petites voitures de Paris, pour lesquelles il n'en est pas fournie assez" [87].

Les premiers mois d'activité sont largement dominés par les procédures de règlement des créances prévues par le tribunal de commerce de Nontron, ce dont se charge Dieuaide.

L'acquisition de la papeterie de Vaux-Malherbeaux oblige Jean Ragot à s'endetter. En décembre 1893, il donne pouvoir à son frère afin d'emprunter une somme de 5000 francs [88]. Il emprunte 6000 francs à Louis Deschamps, de Savignac-Lédrier en janvier 1895 [89]. En 1896, il contracte des obligations pour 23350 francs auprès de son associé, et de 3000 francs auprès de Gilbert Descottes de Saint-Léonard [90].

Le 2 mai 1895, Jean Ragot et Paul-Martial Dieuaide contractent un prêt long terme de 20000 francs auprès du Crédit Foncier de France [91].

II3) L'approvisionnement en paille

Le registre d'enregistrement des achats de paille pour la période 1893-1914 nous livre des informations précises [92].

Dès la première année d'exploitation par les associés Dieuaide-Ragot, la papeterie transforme un peu plus de 350 tonnes de paille. Les achats de paille vont croître régulièrement jusqu'en 1914. On relève quelques années exceptionnelles (les exercices comptables vont d'août à juillet): 1898/1899 (540 tonnes), 1907/1908 (683 tonnes), 1910/1911 (730 tonnes). Les années 1905 et 1906 sont défavorables.

La paille provient en très grande partie de la région de Lanouaille. L'unité moyenne de livraison est de l'ordre d'une tonne. Certains mois plusieurs centaines de petits exploitants se présentent à la papeterie.

En fait moins d'une dizaine de fournisseurs apportent de très grandes quantités: Moulinier de Lanouaille (143 t. 08/1905), la veuve

86. Arch. dép. Dordogne, 7S 61. Procès verbal de visite des lieux. 1895.
87. Arch. dép. Dordogne, 7S 61. Réclamation de MM. Pinet et Lacour.
88. Arch. dép. Dordogne, 529 Q93. Minutes Martin. 14 décembre 1893.
89. Arch. dép. Dordogne, 3E 14988. Minutes Martin. Obligation du 19 janvier 1895.
90. Arch. dép. Dordogne, 3E 14979. Minutes Martin. avril 1896.
91. Arch. dép. Dordogne, 3E 14988. Minutes Martin. Contrat conditionnel, n° 82. Police d'assurance incendie "La Foncière" n° 10505 agence de Limoges, 19 septembre 1893.
92. Archives privées. Mlle A. Ragot.

Paraud de Saint-Yrieix (102 t. 07/1911), Peyramaure de Lanouaille (45 t. 08/1911), Mas de Saint-Yrieix (30 t. 10/1911), Bonneville de Lanouaille (72 t. 05/1914).

La paille arrive toute l'année, dans un flux quasi-continu avec souvent des pointes de livraison en avril ou mai et en octobre.

La fabrication du papier-paille réclame également de la chaux qui sert à activer la macération de la paille (17,5 % du tonnage de paille), du charbon (7 % du tonnage de paille)[93].

En août 1900, Dieuade se rend à Gramat "pour acheter des bœufs pour le service de l'usine".

II3) La production et les débouchés

Le contexte général

Le papier de paille apparaît à la fin du siècle dernier comme un des domaines de spécialisation industrielle de la région limousine, dans laquelle s'inscrit économiquement le canton de Lanouaille. "Cette industrie est devenue après les progrès réalisés par nos maîtres papetiers une spécialité bien limousine. Les papiers de paille de l'Ardèche ne peuvent être comparés à ceux de notre région dont les principaux centres sont Limoges, Saint-Junien et Saint-Léonard. La production annuelle en Limousin est approximativement de 50 millions de kilos"[94].

La papeterie de paille est confrontée à une grande crise en 1896[95]. Le marché est frappé à la fois par la hausse du prix de la paille et la baisse du prix des produits fabriqués. Les nombreuses faillites suscitent en octobre 1898 la création à Saint-Junien, de la Société Générale des Papeteries du Limousin.

Une année après sa constitution, cette société détient près des deux tiers de la capacité de production de papier paille de la région Centre[96]. La concentration de la production s'opère rapidement. De 33 établissements en 1907 en Haute-Vienne, on passe à 24 en 1914[97]. En 1915, les usines de Farebout et de Sempinet, à Saint-Léonard, sont intégrées dans la Société Générale de Papeterie[98].

Le principal débouché du papier paille est celui des bouchers. Il restera essentiellement papier d'emballage et de cartonnage.

93. Les données sont établies d'après les chiffres publiés dans la notice économique établie à l'occasion du Congrès sur l'avancement des Sciences en 1890.
94. Limoges Illustré du jeudi 15 octobre 1890. Il est précisé dans *"L'Histoire du Limousin et de la Marche"*, tome 2 qu'en 1890, la trentaine d'usines du Limousin, dont 9 en Corrèze, consommaient 40000 tonnes de paille.
Voir également Ardouin Dumazet, *Voyage en France*, 28e série, Limousin, p. 98-100, Berger-Levrault, 1903.
95. Riesen, *op. cit.*, p. 13-14.
96. Idem.
97. Histoire du Limousin et de la Marche, tome II.
98. Riesen, *op. cit.*, p. 14.

Les fabricants s'appuieront sur un décret de 1912[99] sur l'hygiène pour promouvoir, avec parfois des renforts publicitaires[100], l'usage du papier paille pour l'enveloppement des denrées alimentaires.

*** La production de l'usine de Vaux**

En 1896, le registre des ventes[101] nous indique que la papeterie fabrique près de 350 tonnes de papier. A la veille de la Première Guerre Mondiale, 500 tonnes de papier sortent annuellement des presses de Vaux.

La tendance haussière est interrompue en 1898 (-13 %) et en 1904 (-7 %). Dans ce dernier cas, la reprise attendra deux ans. L'analyse des productions mensuelles permet d'établir une fréquente absence de production au mois de septembre.

La menace de guerre, avec la mobilisation du jeune Léon Ragot va stopper la production. Les machines sont arrêtées de mars 1915 à septembre 1915. 50 tonnes sortent durant les derniers trimestres de 1915 et de 1916, mais la papeterie est à nouveau fermée en 1917.

La production reprend après le rapatriement d'Allemagne de Léon Ragot en janvier 1919[102].

Durant la période 1893-1919, la papeterie "Dieuaide et Cie" est cliente de la banque Chapgier de Saint-Yrieix. L'ensemble de la correspondance entre Paul-Martial Dieuaide et la banque, ainsi que plusieurs centaines de pièces bancaires, ont été déposés aux Archives départementales de la Haute-Vienne (8J83).

III) LA PAPETERIE RAGOT

Dès son retour, Léon Ragot prend la succession de son père qui décèdera sept années plus tard[103]. Il rachète le 23 avril 1919, pour un montant de 48000 francs, les parts de Paul-Martial Dieuaide dans la papeterie suivant d'ailleurs un projet formé en 1914 et qui avait été empêché par la guerre[104].

IIII) Activité et marchés

Un registre, ouvert à l'occasion de la Loi du 26 juin 1920 sur la TVA, nous renseigne sur l'activité de la papeterie de 1920 à 1927[105].

99. Décret du 28 juin 1912 mentionné par la Société Générale des Papeteries du Limousin dans ses publicités pour le papier paille "Epi d'Or". Néanmoins, nous n'avons pas relevé ce décret dans le Bulletin Officiel de 1912.
100. Voir publicité du papier paille "Epi d'Or" reproduite dans *Papiers, Papeteries, Papetiers, op. cit.*, p. 34
101. Archives privées, Mlle A. Ragot.
102. Archives privées, Mlle A. Ragot. Registre des ventes 1893-1923. Billet : "Le soldat Ragot du 126e d'Infanterie rapatrié d'Allemagne est autorisé à rentrer dans ses foyers à Peysac le 6 janvier 1919".
103. Jean Ragot est décédé à Payzac le 4 avril 1926.
Léon Ragot a épousé le 26 avril 1922 Aurélie Martin, native de Ménestérol (Dordogne). Deux enfants sont issus de ce mariage: Amélie et Jacques. Ce dernier est décédé le 15 janvier 1930 à l'âge de trois ans.
104. L'acte de cession est daté du 23 avril 1919. Minutes Simon. Communication de Maître Poux-Simon.
105. Archives privées, Mlle A. Ragot.

La période 1921-1927 marque une forte croissance de l'activité. Le chiffre d'affaires va tripler en sept ans pour atteindre 625374 francs en 1927.

De 1921 à 1924, les ventes s'orientent principalement vers deux marchés: la Haute-Vienne et la région parisienne. Deux années consécutives, en 1923 et 1924, ces seuls marchés vont représenter la quasi totalité (plus de 97 %) du chiffre d'affaires.

1925, qui est une année difficile, marque l'effondrement des commandes parisiennes (-54 %) et l'apparition d'une nouvelle clientèle prospectée en Dordogne (9% du CA) et surtout en Gironde (13 % du CA). Cette clientèle de relative proximité émet de petits ordres mais elle va assurer la croissance des années suivantes. L'inflexion de 1925 (- 12,5 %) est ainsi largement rattrapée l'année suivante (+51 %). En 1927, la clientèle girondine représente 27 % du chiffre d'affaires. Un gros acheteur marseillais va assurer le tiers de l'activité.

Ces années marquent une forte diversification de la clientèle. La papeterie passe ainsi de trente clients (pour 75 livraisons) en 1921 à soixante clients (pour 171 livraisons) en 1927 avec un taux de renouvellement important. A la clientèle de grossistes qui passe des ordres unitaires d'environ dix tonnes (Chancel et fils à Marseille; De La Rivière à Marseille; Maunoury et Cie; Papeterie de France à Paris; la Société des Papiers et Sacs de Saint-Junien) s'ajoute les détaillants, souvent des bouchers régionaux, dont la commande est souvent de cent kilos de papier. Le prix moyen de vente du papier de paille augmente de près de 70 % durant cette période (0,80 franc en 1921 contre 1,30 francs en 1927 par kilo).

Les années vingt marquent bien "la belle époque" de la papeterie. Léon Ragot entre au Conseil municipal de Payzac [106]. Il s'associe même financièrement à une petite affaire locale de conserves [107].

L'activité de la papeterie est fortement perturbée durant la guerre [108]. Durant deux ans les machines sont totalement arrêtées.

Après la Libération, les affaires reprennent vigoureusement pour plusieurs années. Adrien Nadaud, un agent d'affaires marseillais écrit en 1950 à Léon Ragot: "D'après vos dernières lettres, je comprend que vous êtes encore débordé par vos clients régionaux. Faites l'impossible pour livrer sur décembre 10000 K. à Lhomme et au moins 10000 K. à Belle. Pour le prix c'est à vous d'en décider. J'ai été honnête de vous signaler que des papiers qui ne valent pas les vôtres étaient vendus plus chers" [109].

La papeterie doit à cette époque limiter les livraisons à certains clients.

106. Payzac, commune de 2536 habitants en 1927, a pour maire le Dr Le Clère.
107. Annuaire de la Dordogne, 1923-1927. Conserves alimentaires Ragot-Pelisson. L'affaire va péricliter.
108. Malherbeaux est utilisé pendant la guerre pour dissimuler des véhicules du maquis.
109. Correspondance Ragot. Lettre d'Adrien Nadaud du 3 décembre 1951.

La papeterie fournit les savonneries de Marseille. Une partie de la production de papier trouve des débouchés vers les territoires d'Outre-Mer par l'intermédiaire de commissionnaires: Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Ile de la Réunion, Martinique (Fort de France), Madagascar (Tananarive). Les marchandises sont alors expédiées par le port de Bordeaux (Compagnie Balguérie et Worms).

La matière première régionale manque et il faut faire venir la paille de l'Indre et de la Charente[110].

Le registre des paiements de 1956[111] met en évidence des achats de paille dans la Marne: paille de seigle au moulin de la vallée de la Cheppe, paille d'avoine pressée aux Ets Malliards et Bouquemont de Coligny.

A cette époque, la chaux est achetée à Terrasson mais aussi aux fours à chaux de la Roche aux Renards à Gouex (Vienne). Les feutres proviennent des Ets Rémy Dépland de Saint-Junien.

Néanmoins après quelques années d'embellie, juste après la guerre, la crise s'installe durablement ne trouvant son terme qu'avec la fermeture de l'usine en 1968.

III2) Les conditions du déclin

* L'obsolescence du marché traditionnel

Pendant l'après-guerre, la paille est de plus en plus remplacée par le vieux papier comme matière première. Pratiquement plus aucun fabriquant ne produit de papier paille en France. Beaucoup de petites usines sont fermées définitivement.

En 1950, l'agent d'affaires marseillais de Jean Ragot presse l'industriel à produire du papier carton. "Tachez d'arriver à faire du 160/180g". Tous les autres débouchés disparaissent petit à petit". "Inutile de vous répéter que ce serait le papier pour ondulé qui serait le plus intéressant. 140-160-170 gr. Bobines de machine de 100 à 160 cm si possible collé, bien plat, bien apprêté, régulier de force. Débouché considérable"[112].

Des produits de substitution au papier paille sur le marché de l'emballage des produits alimentaires (boucheries en particulier) s'imposent: kraft...

La fabrique de Vaux va développer la production de papier pour sac d'emballage. Sur demande, du "papier gris" est réalisé en recyclant des vieux papiers.

L'ajout de deux cylindres va permettre de "glacer", en fait lisser, le papier. Le papier est conditionné en bobines.

110 Archives privées. Mlle A. Ragot.
111 Archives privées. Mlle A. Ragot.
112 Correspondance Ragot. Lettre d'Adrien Nadaud du 3 juin 1950 et du 22 juin 1950.

En 1960, Léon Ragot effectue des essais de production de papier coloré. Mais les résultats ne sont pas probants. A partir de 1964, la papeterie de Vaux produit quasi-exclusivement des papiers (de paille, recyclés, ou mixtes) qui sont vendus comme support d'ondulé[113].

* Une stratégie d'avenir contrariée

Léon Ragot étudiera peu avant-guerre une réorganisation de la papeterie. La ligne de production de Vaux devait être transportée à Malherbeaux afin de constituer un site unique de production. Le projet prévoyait le creusement du lit de l'Auvézère et l'installation d'une turbine. La Seconde Guerre mondiale ajournera ce projet[114] qui sera ensuite définitivement abandonné. D'après sa correspondance, Léon Ragot projette en mai 1950 la fermeture de la papeterie. Finalement des travaux sont entrepris et la fabrication, provisoirement arrêtée, va reprendre[115]. Mais, de plus en plus, l'outil de travail se révèle inadapté à l'évolution des besoins.

La disparition d'un enfant de quatre ans a terriblement pesé sur la vie de l'industriel et de sa famille. En outre, cette disparition va briser le modèle d'une transmission familiale de l'entreprise. Modèle fortement inscrit dans la tradition industrielle des Ragot et dans la tradition même du site.

Souffrant pendant les années soixante, Léon Ragot s'interroge à plusieurs reprises sur la fermeture de la papeterie. Celle-ci doit être définitivement fermée en septembre 1968, en mauvaise situation financière. Léon Ragot disparaît le 23 janvier 1971.

III3) La mémoire

Près de 25 ans après sa fermeture, la papeterie de Vaux-Malherbeaux reste fortement présente dans la mémoire locale. Nous avons réalisé en 1991 et 1992 un programme d'interviews très significatives[116].

Le témoignage d'André Marsalaud, ancien contremaître à la papeterie, est particulièrement exemplaire. André y est entré en 1938, à l'âge de 25 ans. Il y est resté 29 années, jusqu'à la fermeture en 1968. Il y a rencontré, Marthe, son épouse, dont le père, Louis Quirieix, le grand-père, François Quirieix, ainsi que l'oncle, André Soustre, étaient tous employés à la papeterie Ragot.

113. Interviews André Marsalaud, 1991.
114. Interviews André Marsalaud, 1991. Projet étudié par Nexon, à Limoges.
115. Correspondance Ragot, Lettre d'Adrien Nadaud du 8/11/1950.
116. Interviews 1991-1992 F. A. Boddart.
Par ailleurs, plusieurs témoignages ont été publiés. Voir Lamy (Yvon), *op. cit.*, p. 283. Interview de Mme B. de Saint-Médard-d'Excideuil évoquant la double activité de son père, ouvrier à la papeterie de Malherbeaux tout en exploitant sa ferme. Voir également Thibaut, *op. cit.*, p. 101.

La fabrication

"On commençait par faire venir la paille à Malherbeaux. C'était de la paille de seigle, d'avoine, de blé, qu'importe du moment que ce soit de la paille. Il fallait que la fibre puisse tenir. La paille était mise dans un grenier. Deux hache-paille coupaient cette paille à une longueur de cinq centimètres. La paille était amenée par des trappes dans une cuve.

Quand la cuve était bien pleine, on l'arrosait avec du lait de chaux vive qui venait de Terrasson. La paille était mise à macérer quatre ou cinq jours dans des fosses selon le besoin. A la sortie, la paille était "sèche". On la passait sous les meules. La paille n'était pas broyée. Elle était compressée, épluchée, écrasée. Cette pâte était ensuite transportée dans des tombereaux, qui faisaient bien six mètres cube, et qui étaient tirés par des bœufs de race Salers, à l'usine de Vaux.

La pâte était mise dans un cuvier, bien délayée, avec plus d'eau que de pâte. Une pompe la remontait dans deux raffineurs. La pâte était ensuite brassée dans une autre cuve, passait par des épurateurs et passait en machine. Elle y était pressée à bloc. Après, le papier était séché".

Les hommes

"On était environ vingt-cinq. Mais on ne se mélangeait pas entre Vaux et Malherbeaux. Il y avait onze ouvriers en bas (Malherbeaux). Quatre ou cinq au grenier, quatre pour les roues, deux charretiers, un qui montait la pâte et puis un menuisier.

A Vaux, nous étions cinq ou six en principe. Un au cylindre, un à la machine, un à la chaudière et deux emballeurs. Sept ou huit femmes travaillaient à la papeterie... pour le pliage. Beaucoup d'ouvriers ne faisaient qu'une saison[117].

Le salaire

"Cela ne payait pas. Les ouvriers ne gagnaient que 13 francs. J'ai commencé à 10 francs (en 1939). A l'usine, je touchais 18 francs, 5 francs de plus que les autres parce que j'avais des responsabilités" (en 1941).

Les conditions de travail

"On travaillait aussi bien le dimanche que la semaine. On faisait douze heures par jour. En usine, en haut, on était quatre pour 24

117. Louis Vallade, ouvrier à la papeterie de Vaux de 1948 à 1958 nous a apporté les précisions suivantes: Conducteurs (formation du papier et séchage): André Marsalaud et Louis Vallade. Raffineurs: Pagnon et Gagnolle. Coupeuse et Chaudière: Boyer. Trieuses: Mmes Soustre, Dupuis et Caramigeas.

heures. Alors on faisait 12-12. Pendant quinze jours, on se couchait à minuit, et pendant quinze jours on se levait à minuit. En fait pour embaucher à minuit, il fallait qu'on se lève à onze heures. C'était fatigant.

En 1968, on ne travaillait plus la nuit, sauf à Malherbeaux, ou on faisait les 3X8. Mais il y avait une bonne ambiance de travail".

III4) Contribution à un inventaire

Le domaine de Malherbeaux a été vendu par la famille Ragot en 1973. Plusieurs propriétaires s'y sont succédés laissant les lieux en quasi abandon. Aussi, l'organisation du site n'a pas connu de réelles modifications jusqu'en 1991. Le processus de fabrication est resté jusqu'alors explicite.

A Malherbeaux, se situent:

A - Les hangars de paille, au nombre de trois.

B - Les bascules.

C - Les mares, au nombre de neuf. Certaines sont comblées. Nous avons relevé: une fosse de 27 m^3; deux fosses contigus de 20 m^3, une fosse de 14 m^3, une fosse en grande partie comblée.

D - Les hache-paille au nombre de deux (un dans chaque grenier).

E - Les meules. Deux salles dites de "manège" étaient consacrées au travail des meules. La première comprenait trois "manèges", dont un qui ne fonctionnait pas. L'autre salle comprenait deux manèges. La contenance d'un manège est d'environ 4 m^3. Les meules, jumelées, présentent un diamètre de 130 cm. Chaque meule pèse deux tonnes.

F - La force motrice. Deux roues à aubes alimentées par l'Auvézère.

La maison de maître qui domine le site était utilisée pour le logement des ouvriers. Quatre familles pouvaient être logées à Malherbeaux, occupant chacune deux pièces. Deux autres familles étaient logées dans deux petites maisons à proximité. Au mois de février 1992, les anciens bâtiments du moulin de Malherbeaux ont été rasés à l'initiative d'un nouveau propriétaire.

A Vaux, se situent:

G - Les raffineurs au nombre de deux, en mezzanine (Mentions: fonderie de Saint-Cybard, J.M. Cordier, Angoulême, Charentes. Auguste Trousset-Duveau, constructeur, Angoulême, 1860).

H - La machine, proprement dite. Il s'agit d'une ligne de fabrication qui date pour partie de l'origine soit 1860 et qui se trouve dans un état de conservation tout à fait exceptionnel. Elle comprend: les épurateurs, au nombre de deux; les cyclindres presseurs; les cylindres

sécheurs au nombre de six (Mentions: Auguste Trousset, Angoulême, L. Duveau, 1860). La partie feutre humide; la coupeuse (Mentions: Nexon et Parotte, Limoges).

I - La chaudière. Deux chaudières sont en place. La première est probablement d'origine. La seconde porte la mention: Serves frères à Saint-Etienne, 1905. Elle aurait été installée en 1925.

J - La force motrice. Elle était produite par deux roues hydrauliques verticales à axe horizontal et à augets. Les roues recevaient l'eau par "en dessus", alimentée par l'étang de Vaux. Deux petits moteurs ont été successivement ajoutés, avant et après guerre, car la puissance hydraulique était insuffisante pour le papier carton.

La maison principale de Vaux était occupée par la famille Ragot. Deux maisons pouvaient loger des ouvriers.

Il faut noter que la cinémathèque de France - Région 3 Limousin-Poitou-Charentes conserve un témoignage exceptionnel sur la papeterie. La télévision régionale y a en effet réalisé un reportage diffusé sur les antennes le 7 octobre 1967. Léon Ragot y présente son usine[118]. Par ailleurs, des relevés photographiques des deux sites, la papeterie de Vaux et le moulin à papier de Malherbeaux, ont été effectués par le C.R.D.P. de Bordeaux à l'initiative de Pierre Bardou[119].

Antérieurement, des clichés réalisés par Jacques Lagrange sont associés à un article de Sud-Ouest du 21 octobre 1963 consacré à la papeterie Ragot[120].

CONCLUSION

A Vaux et à Malherbeaux, sites qui ont été très tôt associés, se sont succédé les deux principaux visages du secteur industriel de la Dordogne septentrionale, la sidérurgie et la papeterie. La papeterie, qui prend naissance avec la crise de la sidérurgie rurale, va maintenir son activité un peu plus d'un siècle avant d'affronter à nouveau une crise liée à l'effondrement du marché traditionnel du papier paille. Mais en 1968, la voie d'une nouvelle reconversion n'a pas été trouvée.

Cette période d'un siècle a marqué une osmose forte entre activité agricole et activité industrielle, mettant à mal une représentation oppositionnelle des secteurs primaire et secondaire. Le problème de la reconversion, symbolique et muséographique, du site est posé.

Certes, des tentatives de remise en marche de l'usine de Vaux dans le cadre de projets industriels (papiers spéciaux) ont été étudiées

118. "Moulin à papier à Payzac". Durée: 6 minutes 48 secondes. FR3 Limousin-Poitou-Charentes, 1, avenue Marconi, 87060 Limoges Cedex.
119. Photothèque du Centre régional de documentation pédagogique (CRDP), 75, cours d'Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux.
120. Sud-Ouest 21/10/63, p. 7. "Il y a plus d'un siècle que cette papeterie fonctionne". Sont photographiés, MM. Soustre, Barailler et Delage à Malherbeaux. MM. Darnet, Marsalaud et Pagnon à Vaux.

ces dernières années. Les projets, complexes, économiquement incertains, n'ont pas pu aboutir. La chaîne de fabrication de Vaux qui, date en grande partie de 1860, est un élément du patrimoine industriel de la vallée de l'Auvézère dont il faut entreprendre la conservation[121].

F.A.B.

121. La papeterie de Vaux et le moulin à papier de Malherbeaux ont été sincrits dans la liste provisoire des principaux sites et des principales ressources des vallées de l'Auvézère et de la Loue établie dans le cadre d'un projet d'écomusée de l'Auvézère. In *La Forge de Savignac-Lédrier* - Exposition "Hommes et techniques dans l'ancienne metallurgie du Périgord". Association pour la sauvegarde de la forge de Savignac-Lédrier (sd).

* Nous tenons à remercier chaleureusement Mlle Amélie Ragot pour l'aide apportée. Nous remerciements vont aussi au docteur Jacques Gay, et à M. et Mme André Marsalaud.

Moulin à papier de Malherbeaux.

Papeterie de Vaux. Collection Mlle A. Ragot. Cliche CRDP Bordeaux.

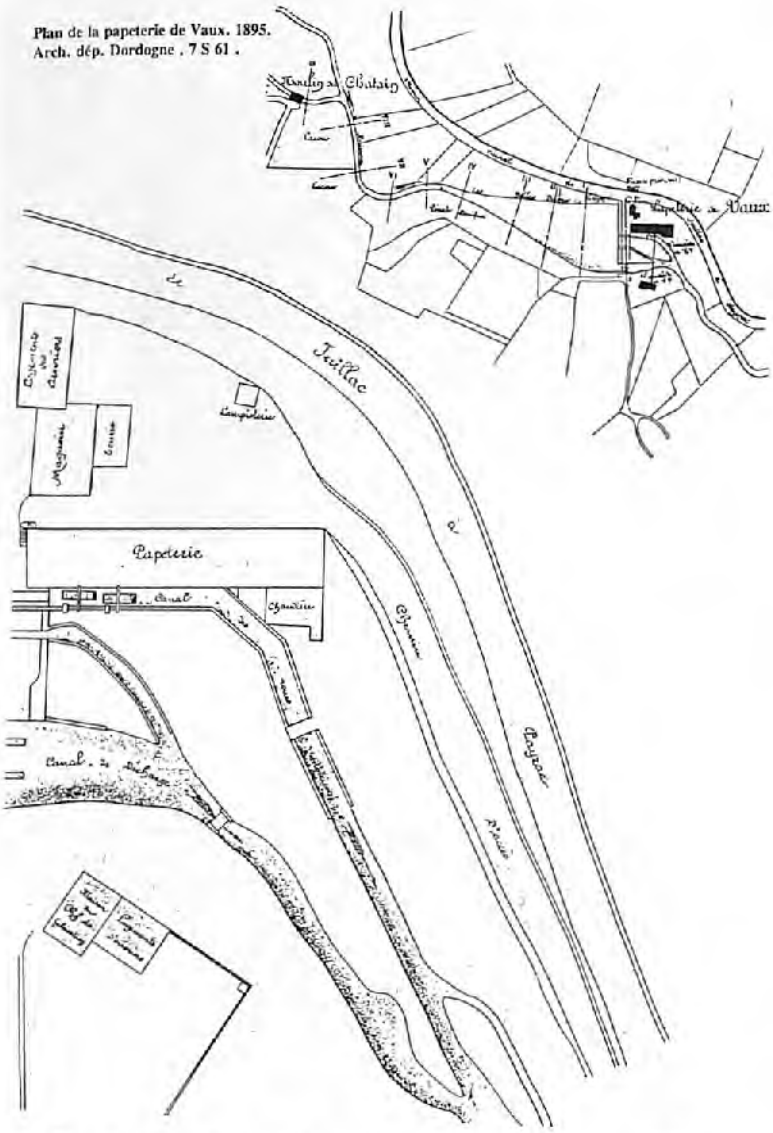

Plan de la papeterie de Vaux. 1895. Arch. dép. Dordogne, 7 S 61.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

16 février 1944: Le Pont-Laveyrat

par Thierry GALVAGNON

En ce jour du dernier hiver de l'occupation allemande, au Pont-Laveyrat, pas loin de Lanouaille, trente-quatre jeunes du maquis trouvèrent la mort, sans véritablement combattre. Sept de leurs compagnons, amenés en déportation outre-Rhin, ne revinrent jamais au pays natal. Le récit de cette sombre journée a été évoqué maintes fois dans plusieurs ouvrages [1]. Je n'y reviendrai pas. En revanche, mon grand-père, Henri Tuiller, a été un témoin privilégié de ces événements.

Pendant la seconde Guerre mondiale, H. Tuiller était fermier à Rouffiaguet, une exploitation dominant ce qui est aujourd'hui le plan d'eau de Rouffiac. Ayant adhéré à l'Armée secrète, il faisait partie de ce que l'on appella la Résistance passive. En effet, s'il ne prenait pas part au combat, il aidait la Résistance en accueillant les maquisards, qui venaient se ravitailler, se reposer, voire passer une nuit à la ferme. C'est ainsi que la veille du 16 février 1944, jour de la tragédie, de jeunes maquisards au nombre de cinq ou six s'arrêtèrent à Rouffiaguet. Etaient ainsi présents le fils Farout, Pompougnac, "Le Normand" et d'autres qu'H. Tuiller ne connaissaient pas. Ils étaient tous autour de l'âtre à se réchauffer. Ils discutèrent sur le lieu du camp. "Le Normand", qui n'était pas le chef, mais qui semblait avoir quelques responsabilités, fit un plan. Le camp se trouvait dans un cul-de-sac, enserré entre

[1] PENAUD (Guy), *Histoire de la Résistance en Périgord*, Fanlac, Périgueux, 1983.
LAGRANGE (Jacques), *1944 en Dordogne*, Pilote 24, Périgueux, 1993.

l'Auvézère et une colline très abrupte, avec un dénivelé de 90 mètres. Il était desservi par un seul chemin, de la largeur d'une charette. Si le lieu était particulièrement sauvage et loin des regards indiscrets, une dénonciation pouvait avoir des conséquences catastrophiques tant les possibilités de retraite étaient minces. C'est ce que perçut fort bien H. Tuiller qui posa alors cette question:

"Si vous êtes encerclés, comment faites-vous?"

– Et bien... On ne sait pas" répondirent-ils sur un ton évasif.

– Qu'avez-vous comme armes"?

– Un fusil mitrailleur et des fusils".

H. Tuiller conclut alors: "Oui, mais alors vous vous ferez tuer puisque vous êtes à la fois mal armés et sans moyen de retraite".

Il incita les jeunes hommes à demander à leurs chefs de choisir un autre lieu de campement. Il faut ajouter que les risques encourus étaient d'autant plus grands, que l'emplacement du campement était de notoriété publique. Le chef du réseau, "Violette" possédait une traction, ce qui en ces temps de réquisitionnement n'était pas courant. Ses allées et venues n'étaient pas très discrètes et mes grands-parents avaient l'habitude de le voir passer plusieurs fois par jour sur la route Angoisse-Payzac. De plus des maquisards travaillaient dans certaines fermes pour améliorer le quotidien et c'est ainsi que nombre de paysans connaissaient l'emplacement du camp.

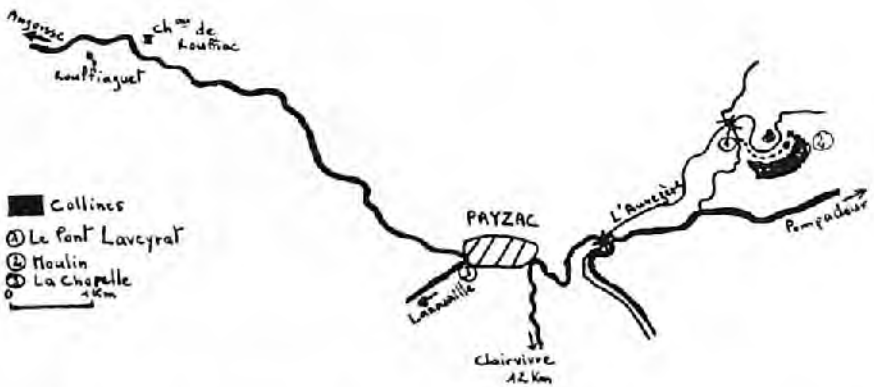

La soirée continua ainsi en discussions. "Le Normand" proposa à H. Tuiller de les rejoindre. *"On vous prend comme chef"*. On peut se rendre compte de l'aspect flou de la hiérarchie dans la Résistance plus ou moins bien organisée et des fluctuations des responsabilités de chacun. Mon grand-père refusa, ne sentant pas en lui les dispositions nécessaires et la volonté de quitter femme et enfants. Il engagea les jeunes une dernière fois, à quitter l'emplacement du moulin.

Le lendemain matin jour du 16 février, mes grands-parents s'en allèrent arracher des topinambours. Il neigeait légèrement. Leur attention fut attirée par des camions militaires allemands prenant la direction de Payzac. La chose était inhabituelle, ce qui fit craindre le pire aux époux Tuiller. Mais il n'y avait aucun moyen de prévenir du danger. Peut-être un quart d'heure plus tard, éclata une fusillade, qui dura quinze à vingt minutes. Des coups de feu éloignés les uns des autres suivirent. Il s'agissait des coups de grâce. Le camp avait donc été attaqué. Les sombres prémonitions de la veille s'étaient malheureusement concrétisées, le camp avait été facilement encerclé et les maquisards pris au piège.

En fin d'après-midi, Gaston le jeune frère du maquisard André Cubertafond, vint à Rouffiaguet pour annoncer que son aîné était blessé et peut-être mort. H. Tuiller accepta de l'accompagner pour obtenir des nouvelles, mais la nuit qui se profilait déjà, les obligea à reporter leurs projets au lendemain matin. Le 17 février, ils partirent à vélo vers la mairie de Payzac où avaient été réunis les corps des défunts de la veille. Ils découvrirent alors l'horrible spectacle de trente-trois corps (le trente-quatrième ne fut retrouvé qu'un mois plus tard) étendus dans la salle de la mairie. Les malheureux étaient défigurés, leurs visages hachés de coups de baïonnettes. Ils parvinrent à reconnaître le fils Farout par ses vêtements. Apprenti boulanger, il faisait du pain dans une ferme près de la route Payzac-Pompadour. En entendant le bruit des moteurs, il voulut aller avertir ses compagnons. Les paysans de la ferme où il se trouvait le lui déconseillèrent car il était déjà trop tard. Refusant de les écouter, il courut vers la mort. Henri et Gaston reconnurent également Pompougnac car il avait la particularité de marcher pieds nus dans des sabots. D'autres jeunes de la commune étaient également présents. André Cubertafond demeurait introuvable. Une personne présente leur souffla à demi-mot que le médecin pouvait savoir quelque chose. La discrétion était de rigueur, il fallait faire comprendre, mais ne rien dire. Henri et Gaston se rendirent donc au domicile du Dr Lacotte, médecin à Payzac. Ils frappèrent à sa porte sans obtenir de réponse. Insistant, ils finirent par voir le docteur ouvrir et lui expliquèrent le but de leur visite. Celui-ci répondit alors : "Je ne sais pas, pas au courant... Mais des blessés ont, je crois, été amenés à Clairvivre". Sur ces mots, il referma.

Ils partirent donc vers l'hôpital de Clairvivre, dirigé par des médecins strasbourgeois, et frappèrent à plusieurs fermes. Soit ils ne recevaient aucune réponse, soit on refusait de leur ouvrir. Ils frappèrent alors à une maison qui était de meilleure allure et se retrouvèrent face à une dame d'un certain âge. Après les avoir écoutés, elle consentit à leur dire qu'A. Cubertafond avait été accueilli à l'hôpital. Ils surent plus tard que c'était le Dr Lacotte qui l'avait transporté à Clairvivre où le Dr Fontaine l'avait opéré. Mais un délateur avait prévenu les Allemands qui se rendirent à Clairvivre. Le maquisard put être sauvé grâce à l'uti-

Monument aux victimes du Pont-Laveyrat, près du moulin.

Le moulin, l'Auvézère et les collines avoisinantes.

lisation d'un ascenseur. Pendant que les ennemis se trouvaient aux étages inférieurs, A. Cubertafond était acheminé vers le haut, et vice et versa. Une employée de l'hôpital ajouta qu'il n'était plus là, et qu'elle ne savait où il se trouvait.

Mon grand-père et son ami s'en retournèrent vers Payzac pour aller de nouveau frapper chez le Dr Lacotte. Il faisait nuit.

"Ah, vous êtes là", dit le docteur.

– Oui, et on aimerait bien savoir où se trouve André, avoir de ses nouvelles".

Le médecin, avec réticence, se résolut à leur répondre.

"On peut avoir confiance en vous?"

"On a confiance en vous et on a confiance en nous", répondit Henri.

Le docteur leur indiqua une ferme se trouvant sur la route de Lanouaille, à La Chapelle, habitée par un couple de personnes âgées. Gaston connaissait cette ferme. Avant de partir, le Dr Lacotte les invita à agir dans la plus grande discrétion.

Henri et Gaston repartirent poursuivre leur périple et se présentèrent à cette ferme. Le couple de vieillards ouvrit avec une certaine inquiétude. Afin de les rassurer Gaston se mit à parler en patois, ce qui eut pour effet de détendre l'atmosphère et de les apaiser. Henri et Gaston furent alors menés vers un lit à grands rideaux, dans lequel reposait André Cubertafond. Il ne pouvait parler mais avait toute sa conscience. Il était un véritable miraculé, puisqu'après qu'une balle ait fracassé l'épaule, les Allemands lui avaient donné le coup de grâce. La balle était entrée par la nuque, à l'arrière du crâne, pour ressortir par la joue droite, frôlant de quelques millimètres la mœlle épinière, mais lui fracturant tout de même la machoire. Ils lui parlèrent par signes pendant quelques minutes et partirent afin de le laisser se reposer.

Pendant une semaine, les choses en restèrent là, jusqu'à ce qu'un jour, le père Cubertafond vienne trouver H. Tuiller. Les allées et venues quotidiennes du Dr Lacotte, quoique discrètes commençaient à être remarquées par les voisins. Les langues se mettaient à parler, à discuter et les deux vieux avaient peur, d'autant plus que la Milice poursuivait les recherches. Le père Cubertafond ne pouvait recueillir son fils, le risque eut été trop grand. Il demanda à H. Tuiller s'il acceptait de fournir son aide. Ce dernier lui fit part d'une idée. Le soir même le Dr Lacotte dissimula sa voiture dans les bois du château de Rouffiac et amena le blessé à pied à la ferme. H. Tuiller construisait une cache dans la cage d'escalier, dans laquelle André pourrait être dissimulé en cas de danger. Le Dr Lacotte quant à lui, se rendit chaque jour à Rouffiaguet pour administrer des soins au blessé, cachant sa voiture pour accomplir les trois kilomètes à pied et à travers bois jusqu'à la ferme. Cette dernière avait l'avantage d'être isolée, ce qui réduisait les risques d'ébruitement. Quelques temps plus tard, des ouvriers vinrent

exécuter des travaux à la ferme, mais ne virent rien ou ne voulurent rien voir. L'un d'eux pourtant avait une femme qui avait la langue du diable. Elle ne pouvait s'empêcher de lancer des soupçons de ci et de là, au fil des conversations. Cela prit une telle tournure qu'Henri dut se résoudre à aller la rencontrer. Les lourdes menaces qu'il lui proféra suffisèrent, puisque par la suite les bruits cessèrent.

Pourtant en raison du danger, tout le monde se tenait sur ses gardes. Une des filles d'Henri, tout en jouant à la balle surveillait la route. Peu de temps après les Allemands furent aperçus près de la ferme, André, encore peu alerte, fut caché dans l'à-pic boisé, près de la maison. Les Allemands tirèrent sur la ferme, dans les champs depuis la butte dominant Rouffiaguet, mais ne vinrent bizarrement pas dans la cour. Ils finirent par s'en retourner pour partir tirer ailleurs. Environ deux mois plus tard, des camions de G.M.R. s'arrêtèrent sur la route Lanouaille-Payzac. André s'enfuit dans les bois, mais ils se dirigèrent vers la ferme qui se trouve sur la butte en face. S'agissait-il d'une erreur? Il n'existait pas de chemin permettant d'atteindre la ferme de Rouffiaguet. Une dénonciation avait-elle eu lieu?

André put continuer sa convalescence et se rétablit complètement participant aux travaux de la ferme. Il rejoignit le groupe "Violette" avec qui il termina la guerre.

T.G.

Pans en lambris abritant une cachette aménagée dans la cage d'escalier. Ferme de Rouffiaguet.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXI – Année 1994

La brigade indépendante Alsace-Lorraine

par Raymond BERGDOLL

Dans un récent Bulletin, notre collègue Louis Le Cam a donné son avis sur l'ouvrage de Jacques Lagrange:* 1944 en Dordogne. *Cette appréciation a suscité de nombreux échos chez nos lecteurs. Parmi eux, M. Raymond Bergdoll, secrétaire de l'Amicale des anciens de la Brigade Alsace-Lorraine, nous apporte des précisions historiques que nous avons souhaité faire connaître.*

Sensible à l'article de Louis Le Cam, je soutiens, avec lui, sa mise en relief d'un certain monde paysan. Soumise aux mêmes incertitudes et aux mêmes risques que les résistants, cette catégorie sociale leur apportait une aide des plus appréciables. J'approuve Louis Le Cam, pour la justesse de ses réflexions concernant l'état d'esprit des vrais maquisards. Ils étaient davantage enclins à chasser les Allemands du territoire national, qu'à prétendre vouloir s'installer en justiciers dans les départements libérés, ou y procéder à la tonte de quelques malheureuses n'ayant commis que le seul "péché de chair" avec l'occupant.

Néanmoins, dans le livre de Jacques Lagrange, je suis troublé par une lacune - certainement oubli involontaire - relative aux "itinéraires" choisis par ces mêmes maquisards, après les enthousiastes journées de fin août 1944. Je cite: "Beaucoup de maquisards, après la libération du département, se sont engagés pour la durée de la guerre. Ils ont combattu sur les fronts de Royan, de La Rochelle, de la Pointe de Grave; certains, plus tard, en Indochine". Ceci est parfaitement exact, mais occulte totalement l'action de certains maquisards. Six cents d'entre eux ont été répartis dans les trois commandos "Bark", "Valmy"

* Bull. Soc. hist. arch. du Périgord, 1993, t. CXX, p. 853.

et "Verdun", constituant le bataillon "Strasbourg". Ils sont partis de Périgueux, sous les ordres d'"Ancel", le 10 septembre 1944, afin de continuer la lutte dans l'Est de la France. Les hommes d'"Ancel", qui s'étaient distingués depuis 1943 dans les sous-bois périgordins, principalement en secteur vernois sur la fin, furent rejoints, le lendemain, par le bataillon "Metz", en provenance des maquis du Gers et de la région toulousaine. La rencontre eut lieu à Cornil en Corrèze, où André Malraux, alias "Colonel Berger", prit le commandement de ces deux unités, regroupées sous la dénomination de "Brigade indépendante Alsace-Lorraine". Malraux avait comme adjoint, le lieutenant-colonel Jacquot, futur général à cinq étoiles et commandant en chef des forces de l'OTAN. Le bataillon "Mulhouse", issu des maquis savoyards, fera sa jonction avec les autres, en Haute-Saône, quelques jours après.

Ce fut alors Bois-le-Prince, les Hauts-de-Paraire, Ramonchamp dans les Vosges. Ensuite, Dannemarie, Carapach, Bellersdorfen en Alsace, à la sortie de la Trouée de Belfort. Puis la défense sur le Rhin et plus spécialement celle de Strasbourg, côté sud, lors de la dernière offensive Runstadt. Tous ces combats constituèrent autant de jalons victorieux, souvent fort douloureux, sur leur route. Après dissolution de l'ultime groupement indépendant, une fois l'Alsace libérée, les rescapés volontaires se regroupèrent dans une demi-brigade de chasseurs de "Rhin-de-Danube", sous les ordres de Jacquot. Il les conduisit jusque dans le secteur de Berchesgaden, au début du mois de mai 1945.

J'ajouterai que la brigade Alsace-Lorraine n'était pas uniquement composée de ressortissants des trois départements annexés par l'Allemagne, en 1940. Y figuraient de nombreux jeunes des provinces d'accueil comme notre Périgord, venus tenter l'aventure avec eux, pour les remercier peut-être de les avoir aidés auparavant, dans la libération de leur propre terre. La section, que je commandais au départ de Périgueux, était entre autres, la parfaite illustration de cette symbiose. Je disposais d'une bonne cinquantaine d'hommes, répartis en quatre groupes de combat, constitués, le premier uniquement de Périgordins, le second de Lorrains, le troisième d'Alsaciens et le dernier fort de quinze Malgaches.

La brigade Alsace-Lorraine n'était pas la seule unité maquisards à se battre à côté des zouaves, des tabors marocains, des légionnaires ou autres forces de la France libre. Il faut citer ce fort contingent de l'Organisation résistante de l'armée (O.R.A.) venu de Corrèze, parfaitement structuré par deux chefs prestigieux. Ces anciens capitaines du 41e R.I., le futur colonel Vaujour (alias "Hervé") qui avait enregistré la réddition inconditionnelle des troupes allemandes de Brive et de toute la basse Corrèze, et son ami le futur général Guesdin (alias "Georges"), obtinrent des succès éclatants, dont la prise de Baden-Baden. Le plus fort groupement maquisard, engagé dans le secteur vosgien du Thillot, fut sans conteste, celui de Pommiès. Il était originaire en majeure partie du Piémont pyrénéen.

C'est pourquoi, ces précisions sont fournies, au nom des morts de toute origine, tombés dans les Vosges, dans la plaine d'Alsace ou en Allemagne au sein de nos unités, au nom également des survivants, et principalement de tous les petits gars du Périgord qui avaient choisi de se diriger vers le front de l'Est plutôt que vers les poches de résistance de secteurs plus proches. La petite page mémorable qu'ils ont écrite avec leurs fatigues, leur courage, leurs larmes ou leur sang ne déparera point celles dont peuvent se prévaloir leurs camarades du front de l'Atlantique.

R.B.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

Dordogne-Périgord

Et si, en se tournant vers l'histoire, on dépassionnait le débat

par René LARIVIERE

La curiosité de mes élèves de Saint-Pierre-de-Chignac, au temps déjà lointain où j'enseignais, m'a amené à découvrir qu'en mars 1789, des femmes de leur paroisse avaient voté lors des élections aux Etats généraux. A la suite, j'ai trouvé de ces femmes dans d'assez nombreuses paroisses du Périgord, puis, à peu près partout en France. J'en trouve encore dans les dépôts d'archives que je n'avais pas explorés.

Cette découverte du vote des femmes sous l'Ancien Régime a été honorablement publiée dans le Bulletin de la Révolution Française (secrétariat d'Etat aux Universités, année 1974, Paris, bibliothèque nationale, 1974), et en ce qui concerne le Périgord dans le Bulletin spécial de la Société historique édité à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Elle a eu peu d'écho. En fait, elle est gênante: il est pénible pour un républicain de reconnaître que c'est la Révolution, source mythique des droits politiques, qui a enlevé aux femmes du Tiers le droit de vote qu'elles possédaient sous l'Ancien Régime.

Quant aux histoires ou articles sur les droits de la femme écrits depuis, le plus souvent avec des ciseaux, pour elles "c'est le général de Gaulle qui...".

Ces recherches - ce pourquoi ce préambule - m'ont fait pénétrer assez profondément cette période de la Révolution.

Dans à peu près tous les cahiers, de toute origine (pas de cahiers de la région parisienne), deux revendications quasi constantes:

– La suppression du service militaire, relativement léger et peu étendu, de la milice. Trois ans plus tard on aura la levée en masse, puis la conscription, l'Etat nation et leurs conséquences les massacres des guerres mondiales de 14/18 et de 39/45.

– Le retour aux pouvoirs régionaux, c'est-à-dire le renforcement des identités et des personnalités provinciales. Ces propositions allaient à l'encontre de l'idée d'un pouvoir égalitaire, s'exerçant, partout de la même façon qui était celle des idéologues dominants.

Pour lutter contre cette tendance, les Constituants vont abolir les anciennes circonscriptions, non seulement les provinces, mais toutes autres divisions fiscales, réglementaires, administratives pour les remplacer par une nouvelle division territoriale de la France qui fera disparaître toute référence historique ou particulariste. Ces nouvelles circonscriptions morcelleront les grandes provinces (Bretagne - Provence), rassembleront de petites (Charentes). Rarement ils correspondront à une ancienne province, ce qui est notre cas: Périgord-Dordogne. A ces nouvelles circonscriptions, l'on donnera, pour court circuiter l'Histoire, des noms tirés de la géographie. Tout cela est connu. Ce qui l'est moins, ce qui a été oublié, c'est que dans l'esprit des législateurs ces circonscriptions ne doivent en aucun cas retrouver un quelconque pouvoir politique, économique, voire territorial. Fabre de l'Hérault, lors des discussions sur les anciens biens communaux (de 1791 à 93) va l'exprimer excellement. D'après la Constitution, il ne pouvait exister que deux genres de propriété, la propriété nationale et la propriété individuelle. Rien n'est plus opposé à ces principes que l'existence des biens communaux et intransmissibles; ils isolent le citoyen de la grande communauté en substituant à l'intérêt général des intérêts locaux et partiels...

La Constitution ne voit dans les départements, les districts, les cantons et les municipalités que des divisions purement administratives qui peuvent être composées et décomposées, sans que les citoyens éprouvent aucune lésion dans leurs intérêts, aucune surcharge dans leur contribution. Il résulte de ces vérités incontestables que les communautés ne doivent avoir ni propriétés, ni procès, ni dettes...

Cette position, qui nie les intérêts des collectivités et ceux des habitants des nouvelles circonscriptions, est irréaliste. C'est celle du ministre de l'Intérieur, en 1799, quand il demande au directoire du département de la Dordogne de lui indiquer combien il compte de marchands à l'aune, pour les fournir, de Paris, en mètres. Celle du directoire du département qui répond qu'en agissant ainsi on va concentrer à Paris toute l'activité économique et la richesse alors que l'on peut, dans le département, fabriquer des mètres, est dans le droit bon sens.

Au cours des siècles qui ont suivi, les collectivités ont retrouvé une personnalité qui a débouché sur la situation présente. Elle est toute à l'opposée de la conception révolutionnaire de "la division purement

administrative" (1). On peut même se demander si, pour renforcer cette idée, et éviter que l'on puisse nommer les habitants de sa circonscription et leurs produits, l'on n'a pas sciemment choisi des substantifs ne formant pas d'adjectif. Sinon: un Rennais serait-il un "Illois et Vilain", un foutbaleur de Marseille, un "Bouché du Rhône", un Amiénois un "Sommier", un Briochin "un Côté du Nord", comme un Chambolle Musigny "un Côté d'Or". Amusez-vous à jouer de la sorte avec "l'Aisne", "l'Allier", "le Calvados", "le Doubs", "l'Eure" et "l'Eure et Loir", "l'Indre et ses composés", "la Loire et les siens", itou pour "le Loiret", "le Loir et Cher", "la Manche", "la Nièvre", les différents "Rhin", les deux "Saône", "les Deux Sèvres", les différents composés de "Seine", etc...

Pour la Dordogne, outre que le nom prête à confusion:

– Les récentes inondations par la bouche des pointus qui monopolisent les médias ont vu passer notre belle rivière à Nontron, Périgueux, Sarlat et Montignac.

– Jadis, dans le journal *Combat*, nous avons lu sous la plume d'un critique littéraire qui n'était pas ignare mais parisien, que Maurois regardait ses peupliers d'Eyssendiéras se mirer dans ses eaux.

Il forme des adjectifs imprononçables. Un foie gras "Dordogneux" ne peut être que piteux. Nos hommes politiques préfèrent-ils être élus par des "Dordognots" sots, des "Dordognais" niais, des "Dordognards" ignares, des "Dordognons" cons ou par des Périgordins?

Faire de la dénomination "Dordogne", le drapeau du républicanisme, c'est essayer de lever un symbole dont on n'est pas assuré de trouver la hampe et réduire le département à une simple subdivision administrative, c'est-à-dire à une notion obsolète niant l'évolution depuis les concepts des constituants.

Si le département constitue un territoire avec des habitants et leurs droits, leurs intérêts, s'il a une vie politique propre, s'il a des biens, des dettes et des charges, une personnalité juridique, il échappe à la simple dénomination administrative et comme il recouvre sensiblement la vieille province du Périgord, pour son histoire, son être, pour ses habitants, pour la vie économique et culturelle, pour sa mémoire et son avenir, il est bon qu'il retrouve le nom de ses origines.

Dire Périgord, c'est parler d'or.

R.L.

(1) Pour le jacobin pur jus, rien ne doit s'interposer entre l'Etat et le citoyen.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXI – Année 1994

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

Inventaire iconographique des figures féminines schématiques du Périgord

par Brigitte et Gilles DELLUC

Pendant le Magdalénien, en Europe, l'art paléolithique (pariétal et mobilier) est caractérisé par l'existence de tracés figuratifs ou schématiques propres soit à une région soit à un moment particulier. A cette époque, le corps de la femme a été figuré de profil suivant un schéma très particulier que l'on retrouve dans divers sites très éloignés les uns des autres, les plus célèbres étant les sites du Magdalénien final de La Roche de Lalinde en Dordogne et de Gönnersdorf en Allemagne (Bosinski, 1991; Bosinski et Fischer, 1974). Le but de la présente note est de préciser la définition que nous donnons à l'expression "figure féminine schématique" (en abrégé: F.F.S.) et de dresser, à l'aide de relevés graphiques, l'inventaire des F.F.S. connues en Périgord, avec l'indication, à chaque fois que cela est possible, des éléments de datation de ces F.F.S.

DEFINITION

Les figures féminines schématiques (en abrégé: F.F.S.) sont des représentations paléolithiques conventionnelles du corps féminin vu de profil, habituellement acéphales et apodes, traitées de façon schématique, abrégée et souvent géométrique. Elles sont caractérisées par une

hypertrophie de type gynoïde du massif fessier, habituellement sans saillie de l'abdomen ni indication du pli fessier, aboutissant à des images grossièrement symétriques, en chapeau de gendarme.

Toutefois quelques F.F.S. (essentiellement au Pech Merle et à Gönnersdorf) présentent des éléments anatomiques supplémentaires: sein(s), membre(s) supérieur(s) plus ou moins complet(s), cou, tête, triangle publien... Elles apparaissent comme des formes intermédiaires entre les figures féminines réalistes et les F.F.S. les plus dépouillées, avec lesquelles elles coexistent parfois.

Ces images quasi stéréotypées de femmes sont attestées de la France jusqu'à la Sibérie. Tantôt elles sont gravées voire peintes sur les parois des grottes, tantôt elles sont incisées sur des blocs et plaquettes de pierre ou des supports osseux. Ce sont des dessins en profil strict, sans perspective. D'autres images sont détachées du support, et ces sculptures vont des contours découpés (aux arêtes arrondies) à de véritables rondes-bosses, mais ces statuettes conservent les mêmes conventions que les F.F.S. tracées sur un plan: elles sont faites pour être vues et comprises de profil.

LES F.F.S. DU PÉRIGORD

Les grottes à F.F.S.

La grotte des Combarelles (Les Eyzies) (Magdalénien moyen et supérieur) recèle onze F.F.S. dont certaines présentent des détails tel le sein (dessin et décompte d'après M. et C. Archambeau, 1991) (pl. 1, n° 1 à 11).

La grotte de Fronsac (Vieux-Mareuil) est ornée de treize F.F.S. à des degrés divers de simplification (pl. 1, n° 12 à 24), sans compter les tracés trop fragmentaires pour permettre une identification en dehors de leur contexte. Huit d'entre elles (n° 13 à 20) sont disposées en une frise remarquable sur la paroi gauche de la seconde galerie (Delluc et Carcauzon, 1989; Delluc et coll., sous presse).

La grotte de Comarque (Sireuil) conserve neuf et peut-être dix tracés gravés, dont une série de six ébauches accompagnant une figure bien identifiable, une horizontale et une autre, assez analogue à celles de Lalinde. Les vestiges d'un habitat du Magdalénien moyen ont été fouillés dans l'entrée de la grotte (Delluc et coll., 1981) (pl. 1, n° 25 à 27).

La grotte de la Font Bargeix (Champeau-et-La Chapelle-Pommier) comporte une seule F.F.S. (pl. 1, n° 28). Un habitat du Magdalénien VI a été fouillé sous le porche d'entrée (Barrière, Carcauzon et Delluc, 1990).

La grotte de Villars (Villars) recèle deux tracés de F.F.S., un noire et un rouge, l'un étant un peu plus abstrait que l'autre (Magdalénien ancien probable d'après le style des animaux et une scène homme-bison analogue à celle de Lascaux) (Delluc, 1974) (pl. 1, n° 29 et 30).

La grotte de Saint-Cirq (Saint-Cirq-du-Bugue) conserve également une F.F.S. (Magdalénien moyen ou supérieur d'après le style des animaux) (Delluc, 1978b) (pl. 1, n° 31).

La grotte de Paulin-Cournazac (Les Eyzies) (pl. 1, n° 32) présente une gravure dans l'argile, en chapeau de gendarme, qui évoque une F.F.S. (Delluc, 1993).

La grotte de Vielmouly II (Meyrals) renferme deux très probables gravures de F.F.S. (Delluc, 1987a) (pl. 1, n° 33 et 34).

Tout récemment nous avons été frappés par un modeste tracé gravé de **Font de Gaume** (Les Eyzies), au pied de la paroi sud de la première partie de la galerie principale (zone 8 de H. Breuil), sous le bison 39, à 20 cm en haut et à droite du petit félin gravé dans l'argile. H. Breuil avait relevé ces quelques traits, d'environ 8 cm de haut, dont il faisait une "tête de carnassier?" verticale (Capitan **et al.**, 1910, fig. 214, p. 226). Cependant le dessin schématique en chapeau de gendarme, fourni par l'auteur, évoque plutôt pour nous une voire deux F.F.S. (**ibid.**, dépl. h.-t. des p. 94 et 95).

Les F.F.S. gravées sur dalles

La grotte de La Roche (Lalinde) a livré au moins trois larges dalles de calcaire ornées de une ou plusieurs F.F.S. dans un gisement d'habitat du Magdalénien VI. En tout, on peut en décompter au moins 17 (pl. 2, n° 1, 2 et 3) (Peyrony, 1930; Delluc et Fitte, 1993).

Le gisement de la Gare de Couze (Lalinde), très proche du précédent, a fourni lui aussi une dalle gravée d'une F.F.S. particulièrement explicite, avec sein et amorce de bras, dans un habitat du Magdalénien VI (pl. 2, n° 4) (Bordes, Fitte et Laurent, 1963).

Les F.F.S. gravées sur objets en os

Le gisement de Rochereil (Grand-Brassac), du Magdalénien VI, a fourni plusieurs figures humaines: certaines sont vues de face; mais une F.F.S. sur diaphyse d'oiseau (pl. 2, n° 6), très analogue à celle du Rond du Barry, semble vue de trois quarts; trois ou quatre autres tracés, avec parfois indication des deux cuisses, sont gravés groupés sur un os (pl. 2, n° 5) (Delluc, 1991, pl. 7, fig. 1 et pl. 8, fig. 5 D, p. 177 et 179).

Il est vraisemblable que les F.F.S. sont longtemps passées inaperçues, tout simplement parce qu'elles n'étaient pas comprises. Nous avions eu la même impression il y a une quinzaine d'années lorsque nous avons commencé à identifier des images vulvaires explicites sur les parois de la grotte de Comarque. De fait on trouve très fréquemment des F.F.S. en compagnie d'images vulvaires triangulaires. C'est le cas des grottes des Combarelles, Fronsac, Comarque, La Font-Bargeix et Saint-Cirq.

B. et G. D.[1].

BIBLIOGRAPHIE

ARCHAMBEAU M. et C., 1991: Les figurations humaines pariétales de la grotte des Combarelles, *Gallia-Préhistoire*, 33, p. 53-81, 43 fig.

BARRIERE, Cl., CARCAUZON Ch., DELLUC B. et G., 1990: La grotte ornée de La Font-Bargeix (Champeau-et-La Chapelle-Pommier, Dordogne), *Travaux de l'Institut d'Art préhistorique de Toulouse*, XXXII, p. 9-47, 24 fig.

BORDES F., FITTE P. et LAURENT P., 1963: Gravure féminine du Magdalénien VI de la Gare de Couze (Dordogne), *L'Anthropologie*, 67, n° 3-4, 269-282, 6 fig.

BOSINSKI G., 1991: The representation of Female Figures in the Rhineland Magdalenian, *Prehistoric Society*, 57, 1, p. 51-64, 26 fig.

BOSINSKI G., FISCHER G., 1974: *Die Menschendarstellungen von Gönnersdorf der Ausgrabung von 1968*, Franz Steiner verlag GMBH, Wiesbaden, 131 p., 37 fig., 74 pl. h.-t., 3 dépliants.

CAPITAN L., BREUIL H. et PEYRONY D., 1910: *La caverne de Font-de-Gaume*, Peintures et gravures murales des cavernes paléolithiques, Imp. Vve Chêne, Monaco, 271 p., 244 fig., 66 pl. h.-t.

DELLUC B. et G., 1974: La grotte ornée de Villars (Dordogne), *Gallia-Préhistoire*, 17, n° 1, p. 1-67, 63 fig.

DELLUC B. et G., 1987a: Quelques gravures paléolithiques de la Petite Beune (grottes de Sous-Grand-Lac, de Vielmouly II et du Charretou), *Actes du XXXIXe Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest*, Sarlat, 1986, Soc. historique et archéologique du Périgord, Périgueux, p. 163-184, 16 fig.

DELLUC B. et G., 1987b: La grotte ornée de Saint-Cirq (Dordogne), *Bull. Soc. Préhistorique Française*, 84, n° 10-12, p. 364-393, 34 fig.

DELLUC B. et G., 1991: Les représentations humaines préhistoriques du haut Périgord: Villars, le Fourneau du Diable et Rochereil, *Le Haut Périgord et Pays de Dronne* (Actes du 6e Colloque de Brantôme, 1990), Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord, Périgueux, p. 9-27, 8 pl.

1. U.R.A. 184 du C.N.R.S. Abri Pataud, 24620 Les Eyzies et Laboratoire de Préhistoire du Musée de l'Homme, Paris.

DELLUC B. et G. et coll. (sous presse): La grotte ornée de Fronsac (Vieux-Mareuil, Dordogne): inventaire des œuvres, *Congrès préhistorique de France, Paris*, 1989, Société préhistorique française.

DELLUC B. et G. (avec la coll. de J. CHALINE, J. EVIN, B. GALINAT, Arl. LEROI-GOURHAN, C. MOURER-CHAUVIRE, T. POULAIN et F. SCHWEIN-GRUBER), 1981: la grotte ornée de Comarque à Sireuil (Dordogne), *Gallia-Préhistoire*, 24, fasc. 1, 1-97, 56 fig.

DELLUC B. et G. (avec la coll. de C. CARCAUZON), 1989: La place des représentations animales dans le dispositif pariétal des grottes ornées magdaléniennes du Haut Périgord (grottes de Villars, La Croix, Teyjat, Fronsac et La Font Bargeix, Dordogne), *Anthropozoologica*, 3e numéro spécial, p. 27-36, 8 fig., 5 tabl.

DELLUC B. et G., FITTE P., 1993: Les figures féminines schématiques de La Roche de Lalinde et de la Gare de Couze (Lalinde, Dordogne), *Les Cahiers de la vallée de la Couze*, n° 4, p. 41-56, 4 fig.

PEYRONY D., 1930: Sur quelques pièces intéressantes de la grotte de la Roche près de Lalinde (Dordogne), *L'Anthropologie*, 40, p. 19-29, 6 fig.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

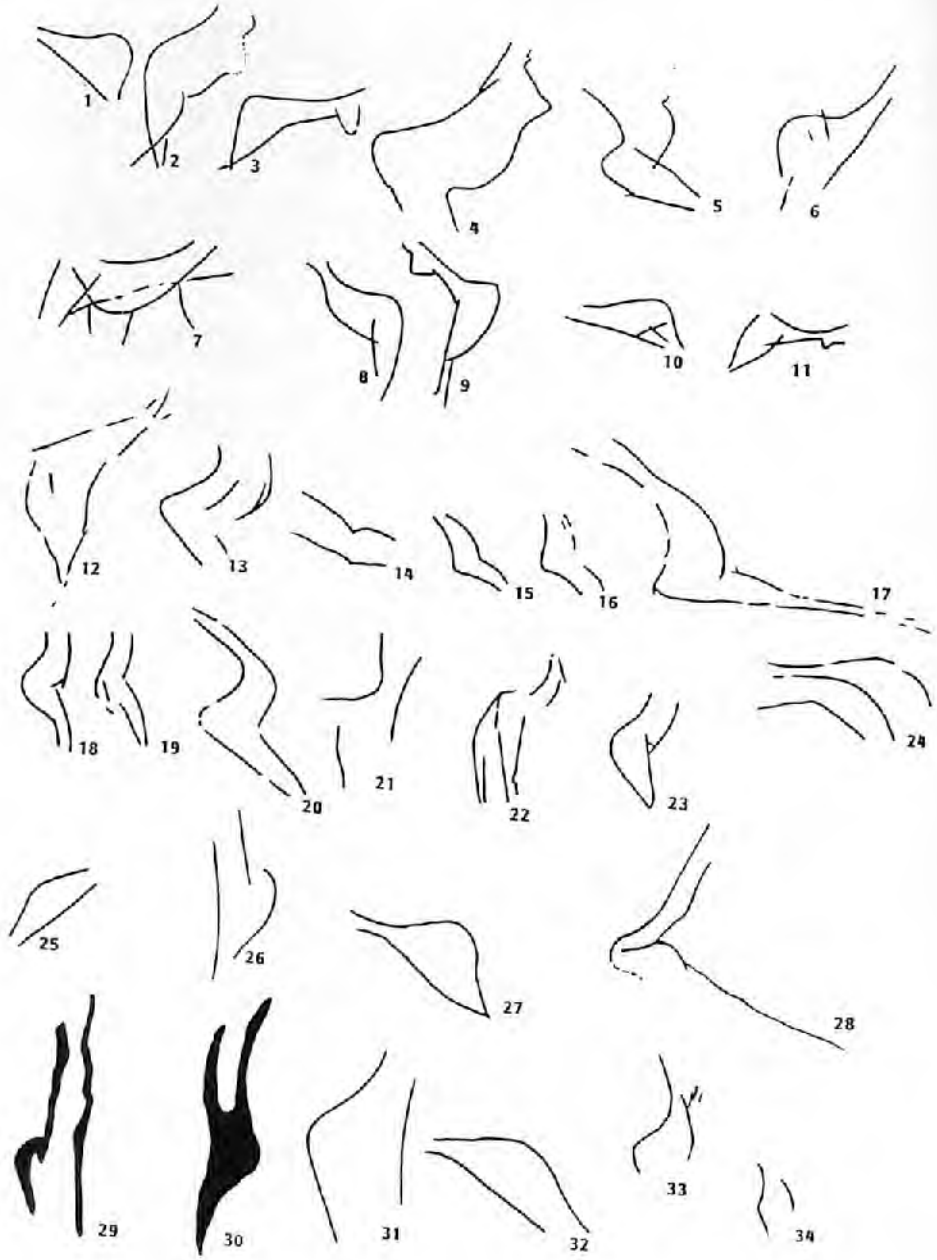
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34

PLANCHE 1

1

2

3

4

5

6

PLANCHE 2

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

La vie consulaire à Périgueux 1739-1789

Mémoire de maîtrise présenté par Jean-Christophe Guillabot, sous la direction du professeur Michel Cassan, faculté des Lettres et Sciences humaines de Limoges, 1993.

On sait que c'est au cœur du Puy Saint-Front, en bordure de la place du Coderc, que s'élevait la Maison de Ville. Cet édifice, attesté dès la fin du XIIIe siècle fut le lieu des assemblées du maire et des consuls.

Grâce aux registres des délibérations, aux livres de comptes et à l'abondante correspondance administrative de la ville, Jean-Christophe Guillabot a pu retracer la vie consulaire à Périgueux dans la deuxième partie du XVIIIe siècle et ainsi faire apparaître l'évolution des institutions, des pouvoirs ou des rapports avec l'Etat royal et ses représentants.

Le mémoire se compose de trois parties. La première porte sur l'évolution politique et l'étude sociale du consulat: l'historique, les élections, le choix des maires et des consuls, les notables et le personnel municipal.

La seconde partie traite du pouvoir et de l'action dans la ville: les compétences consulaires et les conflits de compétence, les interventions de l'intendant, les ordonnances consulaires notamment en matière alimentaire, d'hygiène, d'urbanisme et de sécurité, les lettres de bourgeoisie et les fonctions honorifiques.

La troisième partie enfin donne les comptes de la ville de Périgueux de 1751 à 1789: l'état général des finances, les rouages de la gestion (perception des revenus, manipulation des revenus, vérification, pouvoir de l'intendant), les revenus de la ville et les principales dépenses.

Ce travail donne une vision claire du fonctionnement de la ville de Périgueux, et aussi de ses difficultés, à la veille de la tourmente révolutionnaire.

La cité de Clairvivre à Salagnac (1931-1933) par l'architecte Pierre Forestier

T.E.R. de maîtrise présenté par Pierre Moreau, sous la direction de M. Marc Savoya, maître de conférence d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Bordeaux III, 1993.

La cité de Clairvivre, établissement public départemental depuis 1980, est un centre d'aide par le travail et de rééducation professionnelle, autrefois destiné à accueillir et soigner les "blessés du poumon" anciens combattants de la première guerre mondiale.

Tuberculeux, ces derniers avaient la possibilité d'y vivre avec leur famille et d'y exercer une activité salariée, adaptée à leur handicap, en vue de leur réinsertion sociale. L'organisation médico-sociale prétendait offrir un modèle de cité idéale, d'autant plus valable pour les biens-portants qu'elle avait été conçue pour les malades.

Le travail de Pierre Moreau, qui est recenseur au sein de la conservation régionale des monuments historiques d'Aquitaine, s'articule autour de six chapitres: la genèse du projet et les exemples de villages sanitaires anglais (I), l'histoire de la construction, le choix de l'architecte et les difficultés financières (II), le choix du site et le plan d'ensemble (III), l'architecture des différents bâtiments de soins, d'accueil et de service (IV), les infrastructures (V), la philosophie du projet et l'idée d'un logement social (VI). En épilogue, l'auteur décrit l'évolution de la cité depuis 1933.

Trois volumes annexes donnent les plans, les relevés et de nombreuses photographies montrant les étapes de la construction de la cité, les principaux bâtiments et la vie sur le site.

Les peintures murales de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès (XIV^{e} siècle)

Mémoire de maîtrise d'art médiéval, soutenu par Olivia Michel-Dausac, sous la direction du professeur J.P. Caillet, Université Paris X - Nanterre, octobre 1993.

Le travail d'Olivia Michel-Dausac s'ouvre sur la description architecturale de la chapelle du Cheylard, qui avait en son temps été longuement étudiée par notre collègue le professeur Denoix.

La première partie du mémoire intéresse l'iconographie des peintures: présentation des scènes figurées, sujets et thèmes abordés, étude de la symbolique.

La deuxième partie porte sur le style propre aux peintures de la chapelle: dessin, composition, couleurs, artistes et datation. Après sont proposées des comparaisons stylistiques, tant au niveau régional qu'à l'étranger, en particulier avec l'Angleterre.

La troisième partie s'efforce d'appréhender et de comprendre les peintures du Cheylard à travers le temps, depuis la période médiévale jusqu'à aujourd'hui. La conclusion de ce travail est un appel pour une restauration urgente des peintures, afin d'en assurer la conservation.

Dominique Audrerie.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

NOTES DE LECTURE

Thierry Boisvert, **Almanach illustré de la Dordogne.** Chez l'auteur, 1993, 56 p.

Thierry Boisvert a eu l'heureuse idée de faire paraître cet almanach pour 1994, alliant satyre et humour de la vie périgourdine.

50 ans, éditions Fanlac 1943-1993, Editions Fanlac, Périgueux, 1993, 112 p.

A l'occasion du cinquantenaire de leur création, les Editions Fanlac ont publié le catalogue de l'ensemble des ouvrages que Pierre Fanlac et aujourd'hui Bernard et Marie-Françoise Tardien ont proposé à leurs lecteurs. S'y ajoute la liste des livres écrits par Pierre Fanlac, y compris ceux qui ont été publiés chez d'autres éditeurs.

La qualité de ce catalogue est un véritable hommage rendu à Pierre Fanlac, qui a su, au fil des années, construire une œuvre exceptionnelle au service du Périgord.

Guy Penaud. **Chroniques secrètes de la Résistance dans le Sud-Ouest.** Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1993, 320 p.

Après l'histoire de la Résistance dans notre Périgord, paru en 1985, Guy Penaud propose un nouvel ouvrage sur ce sujet en relatant l'affaire bordelaise de Grandclément. A partir d'une documentation de spécialistes et d'archives souvent inédites, il apporte des informations nouvelles sur les faits et les personnes, qui ont joué un rôle durant cette période.

Geneviève Carion-Machwitz. **Soleil de feu.** Editions Copédit, Périgueux, 1993, 142 p.

Sous ce titre énigmatique se cache une biographie d'Henri Brives, ancien maire et conseiller général de Saint-Pardoux-La-Rivière, où il dirige une importante entreprise; on découvre en particulier les heures douloureuses de son enfance puis le récit de sa déportation reconstitué à partir des confidences faites par Henri Brives à l'auteur.

Brantôme. **Discours sur les duels.** Editions Fanlac, Périgueux, 1993, 12 p.

Les éditions Fanlac proposent là un album exceptionnel, tiré à seulement 30 exemplaires, reprenant un extrait du Discours sur les duels de Brantôme, illustré de belles sérigraphies originales dues à François Demoures.

Docteur Kent Thorn. **Brantôme et les dames.** Les cahiers de l'abbaye, Brantôme, 1993, 16 p.

L'association des Amis de Brantôme se propose de publier, avec les cahiers de l'abbaye, les conférences données dans le cadre des activités de l'abbaye, notamment durant la saison estivale.

Le docteur Thorn, médecin psychiatre, étudie d'une manière originale et pertinente les relations entretenues par Brantôme avec les dames, sous-titrant son propos: "De l'amour courtois à l'amour courtisan au XVIe siècle".

Joël Cormualt, Philippe Davaine. **Une île en Périgord.** Editions Pierre Fanlac, Périgueux, 1993, 32 p.

Ce petit livre, illustré de beaux dessins, est l'histoire de deux enfants, qui font tout pour sauver leur coin de Périgord des lotisseurs et autres aménageurs. Un récit pour le plaisir des enfants et... la sagesse de leurs parents.

Henri Aristizabal, Xavier Darcos. **L'orgue de l'église de la Cité.** Editions Copédit, Périgueux, 1993, 32 p.

Cette plaquette donne l'historique de l'orgue de l'église Saint-Etienne de la Cité, à Périgueux, qui vient de faire l'objet d'une restauration complète. Rappelons que cet orgue avait été initialement prévu pour la cathédrale Saint-Front qui momentanément... n'a plus d'orgue.

Bernadette Darchen. **Secrets de plantes à Vendoire.** Syndicat d'initiative de Verteillac, 1992, 88 p.

Cette plaquette est avant tout un guide proposé aux visiteurs des tourbières de Vendoire, leur permettant à travers l'itinéraire choisi, de se familiariser avec les richesses naturelles du site.

René Larivière. **Terrasson, vu à travers les archives de sa paroisse (1650-1690).** Imprimerie Maugein, Tulle, 1993, 36 p.

René Larivière, à qui l'on doit déjà plusieurs études sur le Terrassonnais, a réuni dans cette plaquette les résultats du dépouillement des archives paroissiales de Terrasson pour les années 1650-1690.

350 ans d'histoire et de légendes... du soulèvement d'Abjat aux marchés de Piégut. Editions Deltaconcept, Piégut, 1992, 56 p.

Ce petit livre est destiné à rappeler l'origine des marchés de Piégut, à partir de différentes études régionales, dont il fait la synthèse.

Georges Bussière et Emile Legouis. **Le Général Michel Beaupuy (1755-1796).** Editions Fédérop, Périgueux, 1993, 268 p.

Réédition à l'identique de cette biographie du général Beaupuy, surnommé "Le Bayard de la République française", et dont la statue ornait jusqu'à la Seconde guerre mondiale une place de Mussidan. L'éditeur a complété la présente publication d'une étude critique par Dominique Pauvert et d'une présentation des ancêtres mussidanais de Michel Beaupuy par Jacques de la Serve.

Dominique Lormier. **Les grands crimes du Sud-Ouest.** Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1993, 192 p.

A travers ces vingt-six récits des crimes célèbres qui ont marqué la petite histoire de notre région, trois intéressent le Périgord: la tragique affaire d'Hautefaye, le procès Garrigues et la vengeance de Germaine Mareuil à Lalinde.

Omer Baudry. **Prigonrieux, les trois églises.** s/1993, 104 p.

Monographie bien documentée de Prigonrieux: histoire des trois églises paroissiales, mais aussi des familles et des vieilles demeures du secteur. A noter qu'il n'existait pas encore un pareil travail sur Prigonrieux.

Dordogne Périgord. Editions Bonneton, Paris, 1993, 432 p.

Dans la série des encyclopédies régionales, les éditions Bonneton, viennent de consacrer un ouvrage au Périgord, en faisant appel à plusieurs érudits locaux: Serge Maury et Michel Combet ont traité de l'histoire et de l'art, Thierry Boisvert, Michel Chadeuil, Michel Combet et Yan Laborie de l'ethnographie, Jean Roux et Bernard Lesfargues de la langue et de la littérature, Michel Genty du milieu naturel de l'économie.

M. Gossare. **Histoire du Coux et Bigaroque,** Editions P.L.B., Le Bugue, 1993, 160 p.

Possession des archevêques de Bordeaux et paroisse autonome, Bigaroque a été réuni au Coux après la Révolution pour former une seule commune. L'auteur a conduit une patiente enquête pour nous restituer l'histoire mouvementé de cette contrée, baignée par la Dordogne.

Jean-Claude Bonnal. **Le rugby en Périgord,** tome 2. Editions P.L.B., Le Bugue, 1993, 582 p.

Le rugby passionne les Périgourdins. Dans cet important album, illustré de près de 1300 photographies, l'auteur a réuni un grand nombre de documents intéressant 58 clubs du département, leurs origines, leurs histoires et aussi leurs succès.

Marie Cusset. **Récits insolites de faits réels.** Editions de la Montauzière, Hautefort, 1994, 138 p.

Des histoires vraies ou retrouvées font revivre la région de Hautefort au temps jadis.

Signalons que les éditions de la Montauzière sont installées à Saint-Agnan et se sont spécialisées dans l'ethnologie locale.

Dominique Audrerie.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

ENTREES DANS NOTRE BIBLIOTHEQUE

Brigitte et Gilles Delluc offrent à notre bibliothèque deux recueils **"Notes de Préhistoire I et II"**, dans lesquels ils ont regroupé 46 tirés à part de leurs travaux d'archéologie préhistorique, 8 articles qu'ils ont rédigés avec des collaborateurs et 4 articles rédigés sous leur direction. Ces deux recueils seront déposés aussi dans les principales bibliothèques de Préhistoire.

B.S.H.A.P., CIV, 1977.

– Quelques croquis animaliers de l'abbé Breuil, p. 163-167, 2 pl.

B.S.H.A.P., CV, 1978.

– Les anneaux rocheux aurignaciens des abris Blanchard et Castanet à Sergeac, p. 248-263, 30 fig.

B.S.H.A.P., CVIII, 1981.

– Le bloc peint de la Salle des Taureaux, p. 34-47, 5 pl.

– Une visite à la grotte de Rouffignac en 1759, p. 364-371.

Soc. d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies, n° 30, 1981.

– A propos de la fouille de l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne) en 1910-1911, Louis Didon et Marcel Castanet, p. 63-76, 2 fig.

– La dispersion des objets de l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne), p. 77-95, 4 fig.

B.S.H.A.P., CIX, 1982.

– Les gravures de la grotte de Gaussen, commune de Beynac-et-Cazenac, p. 169-181, 6 fig. (par B. et G. DELLUC et B. GALINAT).

Soc. d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies, 32, 1983.

– La Gravette à Bayac (Dordogne). Rapport de fouilles de L. Tabanou (1888-1889), 9 p., 3 fig.

– Les deux abris de Cro-Magnon aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne), 4 p., 3 fig.

B.S.H.A.P., CXI, 1984.

– Deux nouvelles gravures pariétales dans la grotte de La Grèze (Marquay), p. 253-259, 2 pl. (par J.-M. BOUVIER et B. et G. DELLUC).

B.S.H.A.P., CXII, 1985.

– Une lampe de Lascaux façonnée en calcaire, p. 197-202, 3 fig.

Soc d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies, n° 34, 1985

- La grotte de Comarque à Sireuil (Dordogne). Faune figurée et faune chassée, p. 53-56, 3 fig.

B.S.H.A.P., CXIII, 1986.

– Bibliographie: Mario Ruspoli, Lascaux, un nouveau regard, Bordas, Paris, 1986, p. 336-337, 1 ill.

– Conventions de relevé analytique des surfaces rocheuses décorées par l'homme préhistorique, p. 17-22, 3 pl. (par B. DELLUC, G. DELLUC, M. LEJEUNE et F. SOLEILHAVOUP).

– DELLUC B. et G. (avec la coll. de B. GALINAT et F. GUICHARD): La grotte ornée de la Sudrie à Villac (Dordogne), p. 271-282, 3 fig.

L'Anthropologie, 90, 1986.

– Un bouquetin sculpté de style solutréen dans la cave troglodytique Pataud (Les Eyzies, Dordogne), p. 603-612, 7 fig.

Sarlat et le Périgord (actes du 39e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Sarlat, 1986), 1987.

– Quelques gravures paléolithiques de la petite Beune (grottes de Sous-Grand-Lac, de Vielmouly II et du Charretou), p. 164-184, 16 fig.

– La grotte de La Calévie, Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, p. 185-202, 6 fig.

– Les galets gravés de l'abri Labattut (Sergeac, Dordogne), p. 203-223, 12 fig. (par S. DELLUC).

B.S.H.A.P., CXIV, 1987.

– Une lettre de l'abbé Henri Breuil au sujet de l'homme du Moustier, p. 105-110, 2 pl.

– La grotte ornée de la Croix à Condat-sur-Trincou, Dordogne, p. 189-198, 8 fig. (par C. CARCAUZON et D. RAYMOND avec la coll. de B. et G. DELLUC).

– La grotte de Rouffignac: un plan de 1814, p. 255-257, 2 fig.

– Petit bloc portant une tête de cerf de l'abri Vignaud aux Eyzies, p. 258-259, 1 fig.

– Grotte de Bara-Bahau (Le Bugue, Dordogne). Travaux de 1986-1987, p. 283-295, 3 pl.

B.S.H.A.P., CXV, 1988.

– Quelques objets des grottes de Saint-Front de Domme (Dordogne), p. 11-20, 7 fig. (par B. et G. DELLUC, A. MORALA et H. PLISSON).

– Quelques peintures peu connues de la Salle des Taureaux et du Diverticule Axial de la caverne de Lascaux, p. 27-40, 12 fig (par T. FELIX).

– Une nouvelle sculpture dans l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne), p. 41-49, 4 fig. (par S. DELLUC et T. ROSSY).

– Les gravures de la grotte de La Cavaille à Couze (Couze-et-Saint-Front, Dordogne), p. 111-123, 9 fig.

– Emile Rivière accueille les membres de notre Compagnie à La Mouthe le 10 août 1896, p. 374-375, 1 fig.

Bull. Soc. méridionale de spéléologie et préhistoire, XXVIII, 1988.

– Quelques menues observations sur la décoration de la grotte de Gargas, Aventignan, Hautes-Pyrénées, p. 45-50, 2 fig.

Ars Praehistorica, VII/VIII, 1988-1989.

– Quelques particularités de l'art pariétal de la fin du Magdalénien dans les sanctuaires profonds du nord du Périgord, p. 45-51, 5 fig.

B.S.H.A.P., CXVI, 1989.

– Quelques observations sur l'art pariétal des grottes profondes de la fin du Magdalénien dans le nord du Périgord, p. 23-29, 5 fig.

– A propos de deux crânes humains paraissant provenir de la grotte des Eyzies, Dordogne, p. 111-118, 4 pl.

– Le bloc sculpté du Fourneau du Diable (Bourdeilles, Dordogne), p. 233-240, 4 fig.

– A propos de deux crânes humains paraissant provenir de la grotte des Eyzies, p. 335-337 (par J. ROUSSOT-LARROQUE, A. ROUSSOT, et B. et G. DELLUC).

La Sculpture rupestre en France, de la Préhistoire à nos jours (actes du colloque de Brantôme 1988), 1989.

– Sculpture rupestre: traduction graphique des informations recueillies, p. 25-28, 2 fig.

– La sculpture rupestre avant Lascaux, p. 29-43, 10 fig.

– Aspects de la sculpture rupestre (iconographie complémentaire), p. 193-202, 28 fig.

Vieilles demeures en Périgord, 2, 1989.

– La falaise de l'abri Pataud aux Eyzies, p. 7-20, ill.

L'Anthropologie, 93, 1989.

– L'art pariétal paléolithique en France, Aperçu bibliographique des travaux 1976-1986, p. 363-388, 1 fig.

– Le sang, la souffrance et la mort dans l'art paléolithique, p. 389-406, 12 fig.

Le Périgord révolutionnaire (suppl. au B.S.H.A.P.), 1989.

– Deux dessins du château de Fleurac par le conventionnel Gabriel Bouquier (à propos d'un plan de la grotte de Rouffignac), p. 355-370, 11 fig. (par S. DELLUC et T. ROSSY).

Anthropozoologica, 3e numéro spécial, 1989.

– La place des représentations animales dans le dispositif pariétal des grottes ornées magdalénienes du Haut Périgord (grottes de Villars, La Croix, Teyjat, Fronsac et La Font Bargeix, Dordogne), p. 27-36, 8 fig., 5 tabl. (par B. et G. DELLUC avec la coll. de C. CARCAUZON).

B.S.H.A.P. (Le livre du Jubilé de Lascaux), CXVII, 1990.

– Fernand Windels, le photographe de Lascaux, p. 75-80, 1 fig.

– La place de Lascaux dans l'art paléolithique: l'enquête chronologique, p. 94-108, 4 fig.

– Essai de lecture de trois figures de Lascaux, p. 131-139, 4 fig.
– Un nouveau Lascaux: Lascaux II, p. 147-150, 1 fig.
– Lascaux: choix bibliographique, p. 151-153.

B.S.H.A.P., CXVII, 1990.

– A propos de la statue dite de Cro-Magnon aux Eyzies, p. 233-236, 2 pl.

L'ophtalmologie des origines à nos jours, 6, 1990.

– L'œil de l'homme et de l'animal dans notre préhistoire, p. 7-11, 18 fig. h.-t.

Actes du IIe colloque sur le patrimoine troglodytique, 1990.

– Occupations troglodytiques de la grotte de Comarque (Sireuil, Dordogne) et des autres grottes et abris ornés paléolithiques voisins, p. 215-223, 6 fig.

B.S.H.A.P., CXVIII, 1991.

– Les représentations humaines préhistoriques du haut Périgord: Villars, Le Fourneau du Diable et Rochereil, p. 166-183, 8 pl.

– Après un siècle de fréquentation des grottes et abris ornés, p. 733-741, 7 fig.

B.S.H.A.P., CXIX, 1992.

– Les poissons gravés de l'abri Pataud aux Eyzies (Dordogne), p. 439-454, 4 fig.

B.S.H.A.P., CXIX, suppl. à la 2e livraison, 1992.

– Quelques objets d'art préhistoriques conservés dans les musées américains, p. 15-27, 6 pl.

Bergerac et le Bergeracois (actes du 42e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest), 1992.

– L'art préhistorique de la vallée de la Dordogne et de ses petits affluents, p. 25-44, fig. 1-6.

Reflets du Périgord, n° 7, 1993.

– L'art préhistorique du haut Périgord (bassins de la Dronne et du Bandiat-Touvre), p. 16-30, ill.

Les cahiers de la vallée de la Couze, n° 4, 1993.

– Les figures féminines schématiques de La Roche de Lalinde et de La Gare de Couze, p. 41-56, 4 fig.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture

● 91 - A propos de Delage, moine à Cadouin au XVIIIe siècle	(M. Berthier, janvier 1994)
● 92 - Officier exemplaire Bérenger de Nattes (1829-1905)	(H. de Castellane, janvier 1994)
● 93 - Microtoponymie d'Auriac-du-Périgord	(J. Favalier, janvier 1994)
● 94 - Liste générale des prêtres du Périgord, déportés à Rochefort en 1793-1795	(R. Bouet, janvier 1994)
● 95 - Le grenier du chapitre de Saint-Front et la maison des Dames de la Foi à Périgueux	(P. Garrigou-Grandchamp, février 1994)
● 96 - Deux Périgourdins à la Chartreuse, au XVIe siècle	(L. Grillon, février 1994)

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin ni la Société.

Le Conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur.

On est prié d'adresser les textes à :

M. le Directeur de la publication

Bulletin de la S.H.A.P.

18, rue du Plantier - 24000 Périgueux

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter.

Les auteurs ayant adressé leurs textes à la commission, sont avisés de la bonne réception de leur envoi par l'inscription de leur titre dans la présente liste. Le directeur du Bulletin attire l'attention des correspondants sur la qualité des documents remis, en particulier les photographies.

Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite.

Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

RAPPORT MORAL 1993

Notre compagnie a poursuivi cette année ses nombreuses activités, et chacun a pu apprécier la sérénité qui a présidé à nos travaux. Les nombreuses lettres reçues montrent combien les membres sont attachés à leur société.

Les réunions mensuelles sont toujours l'occasion pour les chercheurs de faire état de leurs découvertes. Malgré le nombre croissant de participants à ces réunions, il n'a pas été encore possible de trouver une solution satisfaisante pour l'extension de la salle ou le transfert en un autre lieu de nos séances. Le conseil d'administration poursuit ses recherches, mais chacun peut apporter ses idées et propositions.

Les soirées du mercredi n'attirent pas un public aussi nombreux que la qualité des interventions le mériterait. Nous avons pu ainsi entendre le P. Pommarède, M. de Feytaud, M. Payen, M. et Mme G. Delluc, Mme Rousset, Mlle Olivia Michel-Lansac. Il faudra peut-être revoir les horaires ou mieux faire connaître la tenue de ces séances.

Le bulletin bénéficie désormais d'une présentation plus attractive, notamment avec une couverture en couleur. Le tirage est passé à 1600 exemplaires. Le bulletin de l'année 1993 comporte 864 pages d'études et d'information sur le Périgord. Malgré cela - ou peut-être à cause de cela - le nombre de communications envoyé pour publication est en progresion et il est parfois bien difficile de faire comprendre aux auteurs que les délais de publication sont de ce fait assez longs. Là encore le courrier reçu souligne que notre bulletin a un grand rayonnement et qu'il est apprécié.

La sortie de printemps nous a conduits sur les routes du Périgord Noir, au manoir de Toulgou près de Salignac et à la Sipière. Après un arrêt à Sarlat, où notre compagnie a été aimablement reçue par la municipalité, les jardins d'Eyrignac nous ont ouvert leurs portes. Cet automne, ce fut une promenade entre Trincou et Dronne, à Condat, La Chapelle-Faucher, Lâge à Sceau-Saint-Angel et Vaugoubert. Il faut remercier encore une fois organisateurs et propriétaires qui ont rendu possible ces deux belles journées.

Il faut noter aussi que notre séance de décembre fut l'occasion de partir à la découverte du Périgueux gallo-romain sous la conduite de François Michel.

De nombreuses acquisitions et des dons ont permis de compléter les collections déjà importantes de notre bibliothèque. Sous l'impulsion de ses bibliothécaires, elle est un lieu régulièrement fréquenté par les chercheurs et les étudiants.

Des travaux importants ont dû également être poursuivis sur les toitures. Après plusieurs années d'efforts, celles-ci sont désormais en état, mais il reste encore beaucoup à faire si l'on veut poursuivre la restauration de nos bâtiments. Il y a là des choix à faire sur lesquels il faudra revenir.

Je voudrais reprendre ici les propos tenus par notre président en ce début d'année: "Que notre compagnie puisse, cette année encore, travailler dans la paix et la sérénité à la découverte, à la connaissance, à l'enrichissement de notre mémoire et de notre action pour un Périgord que nous affectionnons". Ces vœux s'adressent à chacun de nous, car sans le soutien et l'activité désintéressée de ses membres notre société n'est rien.

Dominique Audrerie

RAPPORT FINANCIER 1993

Commentaires du trésorier de la S.H.A.P. sur l'exercice 1993

Depuis plusieurs années les effectifs de notre société ont connu une progression continue, mais cette tendance vient de s'infléchir en 1993. Le nombre total des adhérents, en légère diminution, est passé de 1441 à 1438, soit:

- 1304 personnes dont 41 étudiants à titre gratuit
- 57 sociétés avec échange de bulletin
- 77 sociétés sans échange de bulletin.

89 personnes ont rejoint les rangs de la société en 1993 mais ce nombre significatif de nouveaux adhérents a été dépassé par la radiation de 52 membres pour non paiement de la cotisation malgré 2 rappels, la radiation de 8 édutiants qui n'ont pas fourni les attestations de scolarité demandées, les décès et démissions s'élèvent à 32.

Le problème du "recrutement" est donc plus que jamais d'actualité.

Les résultats de la gestion font apparaître cette année un excédent des dépenses sur les recettes.

Cette situation était attendue et s'explique par les importantes dépenses consacrées à la réfection de la toiture de l'immeuble n° 16.

Le total des recettes de 1993 est comparable à celui de l'année précédente avec quelques variations suivant les postes. Ainsi les cotisations et abonnements sont stables, les dons et subventions en augmentation et comprennent la subvention du Conseil général de 10.000 F de 1992 versée en 1993 et celle de 12.000 F de 1993.

Le produit des ventes a baissé, mais une nouvelle présentation du catalogue des ouvrages disponibles, plus attrayante, figure dans les dernières pages de chaque bulletin et devrait entraîner un mouvement de reprise des ventes.

Le total des dépenses d'une année sur l'autre a également peu varié (mois de 2 %), mais la répartition en est bien différente avec une augmentation de plus de 15 % pour l'édition du bulletin et les importantes dépenses consacrées en 1993 aux travaux, alors qu'une somme encore plus élevée avait été affectée en 1992 à l'édition de "Bergerac et le Bergeracois".

Un autre point significatif de la trésorerie de notre compagnie concerne l'actif fin 1993. Arrêté à 318.302,93 F contre 326.162,73 F fin 1992, il accuse certes une diminution de 7.859,80 F qui aurait été compensée si la subvention de 9.000 F accordé par la Direction régionale des affaires culturelles au titre de l'année 1993 avait pu être prise en comptabilité avant la fin de 1993.

Le budget prévisionnel établi pour 1994, arrêté à la somme de 488.000 F en recettes et en dépenses, se situe dans la moyenne des trois dernières années. Il prend en compte l'augmentation de la cotisation qui passe en 1994 de 70 F à 80 F et celle de l'abonnement au bulletin de 130 F à 140 F. Cette bouffée d'oxygène de trésorerie devrait permettre le maintien d'un bulletin de qualité et l'édition d'un recueil d'hommage en cours de préparation.

Dans ces perspectives, le Conseil d'administration et le trésorier soumettent à votre approbation les comptes de 1993 ainsi que le budget prévisionnel de 1994 - qui propose donc une augmentation de certains de nos tarifs - et vous remercient vivement de votre confiance.

Le trésorier: Charles Turri.

COMPTE DE GESTION DE LA S.H.A.P.
Exercice 1993

Recettes

Droits de diplômes	3.725,00
Cotisations	84.050,00
Abonnements	160.836,00
Dons et subventions	33.525,00
Ventes	13.799,00
Intérêts et arrérages	13.368,21
Loyers	110.400,00
Divers	67.199,45
TOTAL	486.902,66

Dépenses

Edition du bulletin	229.722,60
Cotisations et abonnements	3.717,14
Correspondance	19.534,22
EDF-GDF - Eau	7.046,05
Impôts et assurances	51.709,00
Bureau et papeterie	14.879,05
Salaires et charges	8.212,40
Achat de livres	20.015,00
Travaux extérieurs immobiliers	107.400,59
Travaux intérieurs - Mobiliers	12.674,96
Edition	
Divers	36.563,00
TOTAL	511.474,01
Excédent des dépenses sur les recettes	24.571,35

ACTIF DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 1993

Disponible en compte

Caisse d'Epargne	7.490,71
Espèces	78,80
Chèques postaux	7.535,15
B.N.P.	3.106,87
TOTAL	18.211,53

Titres en dépôt	
Natio revenu	22.664,00
Natio Epargne	9.389,00
B.N.P. Bons	5.352,00
Nation Sécurité	58.259,00
Sicav Associations	199.971,20
TOTAL	295.635,20
Immeubles de la Société 16-18, rue du Plantier pour leur valeur d'achat	4.456,20
TOTAL GENERAL	318.302,93

BUDGET PREVISIONNEL 1994

Recettes	
Droits de diplômes	4.000
Cotisation	96.000
Abonnements	168.000
Dons et subventions	40.000
Ventes	20.000
Intérêts et arrérages	7.200
Loyers	112.800
Divers, souscriptions	40.000
TOTAL	488.000
Dépenses	
Editions du Bulletin	230.000
Cotisations et abonnements	4.000
Correspondance	20.000
EDF-GDF - Eau	7.300
Impôts et assurances	50.000
Bureau et papeterie	15.000
Salaires et charges	8.500
Achat de livres	20.000
Travaux extérieurs immobiliers	30.000
Travaux extérieurs - Mobilier	10.000
Divers	40.000
Edition	53.200
TOTAL	488.000

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES DECEDES EN 1993

Mme Joseph Saint-Martin.
M. Henry de Montferrand, M. de Teyssière de Blanzac, M. Jean Guichard, Médecin-colonel Saint-Cyr, M. Jean-Louis Matignon, M. Emmanuel Leymarie.

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES TITULAIRES ADMIS EN 1993

Arsène-Henry (M. Xavier), 120, rue Félix-Faure, 75015 Paris.
Auricoste (Mme Françoise), 20, rue des Beauvilliers, 78390 Bougival.
Aurusse (M. René), Mas de Seyrol, 46320 Assier.
Avarguez (Mme Andrée), 4, place Clément-Laval, 24430 Marsac-sur-l'Isle.
Béhague (L'abbé André), 18, rue Gambetta, 24000 Périgueux.
Benejeam-Lère (Mme Mireille), 3, rue Commandant-Maratuel, 24200 Sarlat.
Boirac (Me Jean-Michel), 15, rue Général-Cordonnier, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Boissarie (M. et Mme Simon), Le Peyrat, 24460 Agonac.
Bolard (M. Laurent), 34, rue de Longpont, bât. D, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
Boussarie (M. Michel), le Cluzeau, 24330 Saint-Crépin-d'Auberoche.
Carrière (M. Jean), 105, boulevard du Petit-Change, 24000 Périgueux.
Chasteignier (Mlle Marie-Huberte de), Vaugoubert, 24530 Quinsac.
Chéroux (Mlle Marie-Claude), 24, rue Jean-Rey, 24000 Périgueux.
Colombier (M. Bernard), 5, rue Ludovic-Trarieux, Les Cébrades, 24000 Périgueux.
Couffinhal (Père Henri), centre hospitalier, 24019 Périgueux cedex.
Deguilhem (M. Cédric), Jevah, 24110 Saint-Astier.
Delpy (M. Jean-Pierre), 9, Le Claud-la-Forêt, 24700 Montpon-Ménestérol.
Desfeux (M. Gérard), 132, rue du Point-du-Jour, 92100 Boulogne-Billancourt.
Dessens (M. Roger-Pierre), 2, rue Fournier-Lacharmie, 24000 Périgueux.
Douret (Dr Marcel), Creyssac, 24530 Saint-Félix-de-Bourdeilles.
Dubasque (M. François), 21, rue Sainte-Ursule, 24000 Périgueux.
Dupeyroix (M. Bruno), 6, allée des Fauvettes, 33120 Arcachon.
Elias (M. Jacques), Moulin de la Veyssière, 24190 Neuvic-sur-l'Isle.
Favalier (Mme Jeanne), 10, rue Jeanne-d'Arc, 92310 Sèvres.
Fernandez (Mlle Karine), Berbesson, 24460 Agonac.
Galvagnon (M. Thierry), La Vitonie, 24160 Saint-Pantaly-d'Excideuil.

Garrigou-Granchamp (Colonel Pierre), 35, rue Louis-Mie, 24000 Périgueux.
Gentil (M. Yannick), 82, boulevard du Villou, 35800 Dinard.
Géraud (Mlle Rolande), La Croix, 24210 Sainte-Orse.
Gibon (M. et Mme Léo), 4, rue Président-Wilson, 24000 Périgueux.
Gomez (M. Hyacinthe), 5, rue Ludovic-Trarieux, 24000 Périgueux.
Jacquement (Mlle Peguy), Bagnac, 24750 Atur.
Joudinaud (M. Luc), 20, rue Lacépède, 75005 Paris.
Labatut (Mme Paulette), 26, rue Jacques-Emile-Lafon, 24000 Périgueux.
La Baume (M. Philippe de), Le Mas d'Andrivaux, 24650 Chancelade.
Laborie (Maître), 24800 Thiviers.
Lacombe (M. Albert), Le Pigou, 24600, Allemans.
Laflavandrie (M. Bernard), 7, place de la République, 87350 Panazol.
Lagane (M. René), 19, rue Lamartine, 24000 Périgueux.
Languillier (Mlle Clotilde), 24350 Montagrier.
Laubie (M. Alexandre), Le Garray, 33720 Podensac.
Laurent (M. Guy), Les Bessouilles, 24310 Brantôme.
Laurent (Mme Paulette), 14, rue Président-Wilson, 24000 Périgueux.
Le Ber (Mme Annick), 38, rue Léon-Dessalles, 24000 Périgueux.
Leclerc (M. et Mme), 24360 Busserolles.
Ledet-Lacour (M. Bernard), Chabrot, 33360 Cénac.
Lemasson (Mlle Evelyne), Bannes, 24400 Beaumont-du-Périgord.
Lenoir (M. Henri), 82, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux.
Liler (Mme Denise), La Métairie, 24260 Saint-Cirq.
Maillard-Taillefer (Comtesse François de), Feydoux, 24800 Lempzours.
Maintigneux (M. Pierre), 24150 Lanquais.
Marceau (Mme Marie-Claire), 138, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux.
Martial (M. Pierre), 10, avenue Pierre-Larousse, 92240 Malakoff.
Martin (M. Gilles), 19, Raschid Street, POB 51758, 97200 Jérusalem - Israël.
Massicot (Dr Pascal), 19, boulevard Félix-Faure, 17370 Saint-Trojan-les-Bains.
Mirambet (Comte Christophe de), 43, rue Bouffard, 33000 Bordeaux.
Montastier (M. Fabrice), 17, rue Jean-Dumas, 24660 Coulounieix-Chamiers.
Nardin (M. Bruno), 16, rue Lesparée, 24100 Bergerac.
Négrerie (M. Thierry), 22, rue Coligny, 24000 Périgueux.
Paracini (M. Bernard), 37, rue de Vienne, 27140 Gisors.
Parichon (M. Yves), 20, rue Gambetta, 24000 Périgueux.
Pernègre (M. Fernand), 24530 La Chapelle-Faucher.
Piboyeu (Mme Christiane), 6, Les Mazades, 24750 Champcevinel.
Picard (M. l'abbé Jean), rue de l'Eglise, 24800 Corgnac-surl'Isle.
Pierre (M. Martial), 215, rue François-Perrin, 87000 Limoges.
Pipat (Mme Odile), 16, rue Général-Leclerc, 24000 Périgueux.

Pommarède (Colonel Gaston), 6, avenue des Conférences, 92150 Suresnes.
Pouget (M. Marc), 5, impasse Gabriel-Péri, 24750 Trélissac.
Print (M. Christian), 6, avenue Charles-de-Gaulle, 24120 Terrasson.
Raux (M. Pascal), La Fournerie, 24200 Vézac.
Remusat (Colonel Jean), 7, cloître Saint-Aignan, 45000 Orléans.
Rousselot (Dr et Mme Michel), 24500 Sadillac.
Salleron (Mme Geneviève), 10, rue Professeur-Peyrot, 24000 Périgueux.
Sardou (M. Pierre-Henri), 64, cours des Roches, 77186 Noisiel.
Signès (Mme Michèle), place des Tilleuls, 24640 Cubjac.
Storme du Cheyron d'Abzac (Mme Monique), 23, rue Léon-Barbier, 78400 Chatou.
Sudreaud (M. et Mme Pierre-Henri), 24360 Piégut-Pluviers.
Trimouillas (Mme Louise), 18, boulevard Albert-Claveille, 24000 Périgueux.

LES PETITES NOUVELLES

VIE DE LA SOCIETE

– *Nos prochaines soirées* à 18 h 30: le 11 mai et le 13 juillet sur des thèmes non encore précisés.

– *Index analytiques du Bulletin.* Chaque année, grâce à quelques personnes dévouées et, plus précisément, grâce à J. Lagrange depuis 1991, nous recevons un inestimable instrument de recherche, l'index analytique de l'année précédente. Ainsi se trouve complétée *La Mémoire du Périgord*, recueil des index analytiques de notre *Bulletin*, fruit du travail des membres de notre Société depuis 1874 (tome I: années 1874 à 1912; tome II: années 1913 à 1984). Pour faciliter les recherches, les index annuels postérieurs à 1984 seront sans doute réunis en recueil avec une périodicité qui reste à définir. A consulter en bibliothèque.

– *Remarque à l'attention des auteurs d'articles illustrés pour le Bulletin.* Les dimensions utiles d'une page sont 11 cm de large et 18 cm de haut. Tenir compte de ce gabarit pour préparer les planches d'illustrations qui seront réduites ou agrandies en conséquence.

– *Tirés à la suite.* Chaque auteur d'articles paru dans le *Bulletin* reçoit gratuitement 50 tirés à la suite non repaginés et sans couverture. S'il le désire, il peut commander *à titre onéreux* d'autres tirés à la suite avec couverture (en faire la demande au directeur des publications impérativement au moment de la remise du manuscrit). Tarif indicatif pour 100 exemplaires: 720 F H.-T. pour 8 pages; 740 F H.-T. pour 16 pages; 760 F H.-T. pour 24 pages; + 40 F H.-T. pour chaque 8 pages supplémentaires (tarif établi en janvier 1994).

– *Dossiers de reconnaissance des officiers d'état-major en Périgord (de 1821 à 1847)* (Archives de Vincennes). A l'initiative du père Pommarède, une vingtaine de membres de notre compagnie en ont entrepris le dépouillement et l'exploitation. On recherche des candidats pour quelques dossiers: routes de Bergerac à Campsegret; de Campsegret à Bordas; de Bordas à Périgueux; environs de Bergerac; carte levés 1re subdivision de Bergerac; environs de Lalinde; canton de Domme; cours de la Dordogne; environs du Bugue; routes de Périgueux à Brantôme; de Périgueux à Grignols; de Montpon-Le Pizou à Ménesplet; de Montpon à Mussidan; environs de Montpon et de Mussidan; environs de Mareuil-Champagnac-Gouts; mémoire sur le

département de la Dordogne. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Président.

DEMANDES DES CHERCHEURS ET COURRIER DES LECTEURS

– Le père Pommarède recherche l'emplacement d'une maison (avec orangerie, charmille) vendue le 13 mai 1804 à l'abbé de Feletz et dont il possède la copie de l'acte de vente.

– Compte tenu du fait que notre compagnie est "née quasiment dans le berceau de la Préhistoire" le Dr J.-P. Duhard souhaiterait que notre *Bulletin* fasse paraître davantage d'articles de Préhistoire et que ces articles soient regroupés chaque année dans une seule livraison, de façon à en faciliter le stockage et la consultation. Même remarque pour les articles d'histoire...

– M. B. Babin de Lignac (La Barde, 24350 Creyssac) recherche les origines du nom de Lignac en Périgord (après avoir lu dans le volume de 1991 de notre *Bulletin* un article de J.-P. Laurent sur l'anoblissement à la tierce foi en Périgord).

– M. J.-P. Anneron (19, rue des Belles Filles, 91580 Etrechy) recherche: le texte de la légende du dragon de la tour de Vésone; l'historique des fonts baptismaux de l'église de la Cité; tous documents iconographiques sur les asiniens (périodes historique et préhistorique). Il s'interroge sur la fonction de Périgueux sur le chemin de Compostelle.

– M. P. Raux (Vézac) recherche des informations sur l'abbaye ruinée d'Abrillac, près de Beynac.

– Mlle V. Pras (20 rue des Bonnières, 69360 Communay) recherche tous documents concernant les villages abandonnés au cours des XIXe et XXe siècles (guerre, épidémie, catastrophe naturelle ou autre).

– Mlle J. Bourdial (Auriac-du-Périgord, 24490 Montignac) recherche tous documents sur l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly et sur l'architecture du Moyen Age en Dordogne.

Pour toute correspondance concernant la rédaction des *Petites Nouvelles*, écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale adjointe, au siège. Tenir compte du délai qui s'écoule entre la rédaction du texte et sa parution. Comptez environ un mois et demi.

B.D.

© S.H.A.P. 1994. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU PERIGORD

OUVRAGES DIVERS

E. Espérandieu, Inscriptions antiques du musée de Périgueux, Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl.

La plus complète des éditions des inscriptions présentée au musée du Périgord avant que ne soient effectuées les fouilles de Vésone. Cet ouvrage garde une grande valeur car aucun recueil n'a été publié depuis avec autant de commentaires. Le corpus est en outre précédé d'une présentation de Périgueux antique et de ses institutions.

100 F

P.-J. Lavialle, Notre-Dame des Vertus, Périgueux, 1924, 50 p.

L'histoire de l'église de Notre-Dame-de-Sanilhac, des cultes qui y étaient pratiqués et des légendes qui s'y rattachent.

10 F

J. Roux, Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, Périgueux, 1934, 189 p.

Cet ouvrage présente les manuscrits médiévaux "qui concernent les droicts, franchises et libertés de la présente ville de Périgueux et aultres pièces concernant le bien public".

50 F

F. Fournier de Laurière, Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIXe siècle, Sarlat, 1938, 41 p., 5 pl.

A Périgueux comme dans de nombreuses villes de France, les édiles du XIXe siècle ont concrétisé les vues du baron Haussmann. Cet ouvrage présente le détail des travaux entrepris pour modifier la voirie de la ville et donne les plans des rues qui existaient auparavant.

60 F

A. de Fayolle, Topographie agricole du département de la Dordogne, Périgueux, 1939, 139 p.

L'auteur, qui préféra rester en Périgord lorsque toute sa famille émigrait, a fait de l'agriculture et de l'industrie de la Dordogne sous l'Empire un tableau qui constitue un témoignage surprenant à notre époque.

100 F

J. Maubourguet et J. Roux, Le livre vert de Périgueux, Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p.

De 1618 à 1716, les greffiers de la mairie ont inscrit les noms des consuls, les comptes rendus des délibérations, et... les nouvelles de l'extérieur. Au jour le jour, la gazette de Périgueux!

120 F

Le Périgord révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord, Périgueux, 1989.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage symboliquement édité pour le bicentenaire de la Révolution aussi bien le récit des événements survenus que des études démographiques, sociologiques et généalogiques ayant trait à cette période complexe.

250 F

Le livre du jubilé de Lascaux, 1940-1990, Périgueux, 1990, 153 p., illustrations.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte, la Société a fait appel à ceux qui ont été parmi les premiers à y pénétrer et à étudier les peintures pariétales pour rédiger un "livre du souvenir".

100 F

Haut Périgord et pays de Dronne, actes du 6e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 1991, 75 p., illustrations.

A l'occasion de ce colloque ont été évoqués des thèmes variés, parmi lesquels la préhistoire de la vallée de la Dronne, les délits de chasse et de pêche à l'époque moderne, et l'économie du secteur au XXe siècle.

70 F

R. Faille, J. Secret, M. Soubeyran, Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon, Périgueux, 1991, 109 p., illustrations.

Le recensement des portraits de l'évêque de Cambrai, natif du Périgord, et le rappel de quelques traits marquants de sa vie.

100 F

Bergerac et le Bergeracois, Actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), Bordeaux, 1992, 609 p., 79 illustrations.

Cet important ouvrage rassemble les résultats des travaux communiqués lors du congrès de Bergerac. Des sujets très variés dans un livre de qualité conçu sous la houlette du professeur R. Etienne.

320 F

Le Périgord et les Amériques, Périgueux, 1992, 151 p., illustrations.

Pour célébrer le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, la Société a choisi de mettre en valeur les liens qui ont uni notre région et les îles.

100 F

RECUEILS D'ARTICLES

Actes du 5e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest (Périgueux, 1913), Périgueux, 1913, 190 p., illustrations.

Tenu sous la présidence du comte de Lasteyrie, ce congrès a porté sur des thèmes très variés, comme les écoles d'architecture du Sud-Ouest, les fouilles de Roque-Saint-Christophe ou la numismatique périgourdine.

70 F

Mélanges Géraud Lavergne, Périgueux, 1960, 164 p., illustrations.

Pour rendre hommage à son secrétaire général, plus de vingt auteurs ont traité de thèmes fort divers, depuis les premiers résultats des fouilles préhistoriques jusqu'à l'architecture religieuse médiévale ou l'anticléricalisme.

70 F

Centenaire de la préhistoire en Périgord, Périgueux, 1964, 187p., illustrations.

Toute l'aventure de la préhistoire en Périgord, depuis l'évocation des "inventeurs" de cette science jusqu'aux plus récents travaux.

80 F

Cent portraits périgourdins, Périgueux, 1979, 207 p., illustrations.

Du troubadour Bertran de Born au père Charles de Foucauld, de l'écrivain Michel de Montaigne au caricaturiste Sem, cet album de cent portraits commentés présente toutes les notabilités du Périgord. Chaque ouvrage de cette édition de prestige est numéroté.

150 F

Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine, Actes du Congrès de la F.H.S.O. (Périgueux, 1978), Périgueux, 1981, 366 p., illustrations.

De l'urbanisme de Périgueux antique au chemin de fer de Montluçon, les thèmes ne manquent pas pour rendre ce volume précieusement documenté de premier plan pour qui cherche des articles de références.

165 F

Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat, Périgueux, 1988, 283 p., illustrations.

Publié en l'honneur des doyens de la Société, ce volume de mélanges rassemble plus de trente articles, résultats de travaux portant sur des matières aussi variées que la sculpture préhistorique, la céramologie antique, l'archéologie industrielle ou... la retraite allemande en 1944.

150 F

La sculpture rupestre en France de la préhistoire à nos jours, actes du 5e colloque de Brantôme (1988), Périgueux, 1989, 204 p., illustrations.

Cette monographie est la première en France à traiter ce thème d'archéologie préhistorique et historique de manière théorique (essais de terminologie et de classification) et propose également des exemples variés (en Dordogne, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine).
150 F

J. Maubourguet, Sarlat et le Périgord méridional, t. 3 (1453-1547), Périgueux, 1955, 158 p.
Seul disponible dans l'attente d'une réédition des deux premiers tomes, cet ouvrage raconte un siècle d'histoire du Périgord du sud, de la fin de la guerre de Cent Ans aux débuts de la réforme. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les familles et leurs possessions territoriales.
40 F

H. Gouhier, Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, Périgueux, 1963, 44 p.
Maine de Biran se présente dans ces lettres sous un jour peu coutumier. L'homme politique de l'Empire est au fait de toutes les combinaisons et, ami fidèle du baron Maurice, les lui rapporte.
30 F

J. Secret, Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), Périgueux, 1972, 160 p.
Jean Secret a publié et commenté le journal intime d'un légitimiste du Périgord, promu sous-préfet de la Dordogne sous la monarchie de Juillet, puis préfet sous la deuxième République, et qui répondra de son département lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le regard sur son époque d'un haut fonctionnaire qui fut également l'ami de Bugeaud, d'Alexandre Dumas et de beaucoup d'autres personnalités.
60 F

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société (vendu par fascicule)
La Société historique et archéologique du Périgord a publié depuis 1874 plus de 50 000 pages d'articles ou de documents inédits répartis en six, puis quatre fascicules annuels. Les livraisons encore en stock (cf. liste ci-après) feront l'objet, à partir d'une commande de 10 fascicules, d'une réduction conséquente.
Années complètes: 1904, 1905, 1910, 1911, 1912, 1914-1917, 1933, 1941, 1942, 1952-1958, 1964, 1969, 1970, 1971, 1973-1981, 1983-1988, 1990, 1992. D'autres fascicules sont disponibles; nous consulter suivant vos vœux.
70 F le fascicule

Index analytique des années 1964-1984 du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 1986, 68 p.
10 F

Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin de la Société (1907-1971), Périgueux, 1973, 24 p.
10 F

Inventaire de l'iconothèque de la Société et archéologique du Périgord, Périgueux, 1970, 39 p.
10 F

Hommage au Président Jean Secret, Périgueux, 1982, 71 p.
Les thèmes et les références des travaux de l'un des présidents les plus actifs de la Société historique et archéologique du Périgord, ainsi que les hommages qui lui furent rendus après son décès soudain.
30 F

Pour expédition, frais postaux en sus.